fordowner.com

ford.ca



EJ5J 19A321 BA | Mai 2013 | Première impression | Manuel du propriétaire | Escape | Imprimé aux États-Unis

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2013

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20130426212913

Sommaire

Introduction
À propos de ce manuel....7
Glossaire des symboles....7
Enregistrement de données 9
Proposition 65 de la Californie....11
Perchlorate....11
Ford Credit....12
Pièces de rechange recommandées 12
Avis spéciaux....13
Équipement de communication mobile....13
Options uniques d'exportation....14

Sécurité enfants
Généralités....15
Positionnement des sièges de sécurité enfants....17
Rehausseurs....19
Installation de sièges d'enfant 21
Verrouillage sécurité enfants....26

Ceintures de sécurité
Principes de fonctionnement....28
Utilisation des ceintures de sécurité....29
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité....32
Témoin et carillon de ceinture de sécurité....33
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité....33
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants....35

Personal Safety System™
Personal Safety System™....36

Dispositifs de retenue supplémentaires
Principes de fonctionnement....37
Sacs gonflables du conducteur et du passager....38
Protège-genoux gonflable....39
Capteur de poids du passager avant....40
Sacs gonflables latéraux....42
Safety Canopy™....44
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable....45
Mise au rebut de l'airbag....46

Clés et commandes à distance
Renseignements généraux sur les radiofréquences....47
Télécommande....48
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue....52

MyKey™
Principes de fonctionnement....53
Création d'un dispositif MyKey....54
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey....55
Vérification de l'état du dispositif MyKey....55
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance....55
Diagnostic de panne MyKey....58

Serrures
Verrouillage et déverrouillage....60
Hayon à commande manuelle 64
Hayon à commande électrique....65
Entrée sans clé....69

Sécurité
Système antivol passif....71
Alarme antivol....72

Sommaire

Volant
Réglage du volant....74
Commande audio....74
Commande vocale....76
Programmateur de vitesse....76
Commande de l'affichage d'information....76

Essuie-glaces et lave-glaces
Essuie-glaces....78
Essuie-glaces automatiques....78
Lave-glaces....79
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière....80

Eclairage
Commande d'éclairage....81
Phares automatiques....81
Commande d'éclairage du tableau de bord....82
Phares à extinction temporisée....82
Feux de jour....83
Phares antibrouillards avant....83
Clignotants....83
Éclairage intérieur....84
Éclairage ambiant....85

Glaces, miroirs et rétroviseurs
Glaces à commande électrique....86
Rétroviseurs extérieurs....87
Rétroviseur intérieur....89
Pare-soleil....90
Toit ouvrant....90

Combiné des instruments
Jauges....92
Témoins et indicateurs....93
Indicateurs et avertisseurs sonores....96

Affichage d'information
Généralités....98
Ordinateur de voyage....101
Messages d'information....101

Chauffage et climatisation
Commande manuelle de la température....112
Commande automatique de la température....113
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle....115
Glaces et rétroviseurs chauffants....119
Filtre à air d'habitacle....119
Démarrage à distance....120

Sièges
Positions assises appropriées....121
Appuie-tête....121
Sièges à commande manuelle....123
Sièges à commande électrique....124
Fonction de mémorisation....125
Sièges arrière....126
Sièges chauffants....127
Accoudoir arrière....127

Ouvre-porte de garage universel
Ouvre-porte de garage universel....128

Prises de courant auxiliaires
Prises de courant auxiliaires....133

Espaces de rangement
Console centrale....135
Console de pavillon....135

Démarrage et arrêt du moteur
Généralités....136

Sommaire

Commutateur d'allumage.....136
Démarrage sans clé.....136
Démarrage d'un moteur à essence.....137
Chauffe-moteur.....139

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....141
Qualité du carburant.....142
Panne de carburant.....142
Ravitaillement.....144
Système antipollution 145
Consommation de carburant.....148

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique.....150
Aide au démarrage en côte.....153

Quatre roues motrices

Principes de fonctionnement.....154
Utilisation des quatre roues motrices 154

Freins

Généralités.....159
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....159
Frein de stationnement.....160
Aide au démarrage en côte.....160

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....162
Utilisation de l'antipatinage.....162

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....163
Utilisation du contrôle de stabilité.....164

Aides au stationnement

Aide au stationnement.....165
Stationnement actif.....167
Caméra de rétrovision 172

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....176
Utilisation du régulateur de vitesse.....176

Aides à la conduite

Système d'information sur les angles morts.....178
Mode Éco.....182
Direction.....183

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière 185
Cache-bagages.....185
Porte-charge et porte-bagages de toit.....186
Limite de charge.....187

Remorquage

Traction d'une remorque.....196
Fonction de stabilisation de la remorque.....197
Poids de remorquage recommandés.....198
Vérifications de remorquage essentielles.....200
Points de remorquage.....202
Transport du véhicule.....203
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....204

Conseils de conduite

Rodage.....206
Conduite économique.....206
Conduite dans l'eau.....207
Couvre-plancher.....207

Sommaire

Dépannage

Assistance dépannage.....209
Feux de détresse.....210
Coupure de carburant 210
Démarrage-secours du véhicule.....211
Système d'alerte après impact.....213

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires 214
En Californie (États-Unis seulement) 215
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 216
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 217
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 217
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 219
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 219
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 220

Fusibles

Remplacement d'un fusible.....221
Tableau de spécifications des fusibles.....222

Entretien

Généralités.....232
Ouverture et fermeture du capot.....233
Aperçu sous le capot - 1,6 L EcoBoost™.....234
Aperçu sous le capot - 2 L EcoBoost™.....235
Aperçu sous le capot - 2,5 L.....236
Jauge d'huile moteur - 1,6 L EcoBoost™.....237
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™/2,5 L.....237
Vérification de l'huile moteur.....237
Vérification du liquide de refroidissement.....238
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....242
Vérification du liquide de frein.....242
Vérification du liquide de direction assistée.....242
Filtre à carburant.....242
Vérification du liquide de lave-glace.....242
Remplacement de la batterie de 12 V 243
Vérification des balais d'essuie-glace.....245
Remplacement des balais d'essuie-glace.....245
Remplacement du filtre à air 246
Réglage des phares.....247
Dépose d'un phare.....249
Remplacement d'une ampoule.....249
Tableau de spécifications des ampoules.....253

Entretien du véhicule

Généralités.....255
Produits de nettoyage.....255
Nettoyage de l'extérieur.....255
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....256
Cirage.....257
Nettoyage du moteur.....257
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....257
Nettoyage de l'habitacle.....258
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....259
Nettoyage des sièges en cuir.....259
Nettoyage des roues en alliage.....260
Entreposage du véhicule.....260

Roues et pneus

Généralités.....263

Sommaire

Entretien des pneus....265
Utilisation de chaînes à neige....282
Système de surveillance de la pression des pneus....283
Changement d'une roue....287
Spécifications techniques....292

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur....294
Pièces Motorcraft....295
Numéro d'identification du véhicule....296
Étiquette d'homologation du véhicule....297
Désignation du code de boîte de vitesses....297
Spécifications techniques....298

Chaîne audio

Généralités....300
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD....301
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC....304
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite....306
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts....309
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD....310
Audio numérique 314
Radio par satellite....318
Prise d'entrée auxiliaire....320
Port USB 321
Centrale multimédia....321

SYNC™

Généralités....323
Utilisation de la reconnaissance vocale 325
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone....328
Applications et services du système SYNC™....341
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia....349
Dépannage du système SYNC™....357

MyFord Touch™

Généralités....364
Paramètres....373
Divertissement....384
Téléphone....405
Information....411
Climatisation....422
Navigation....426

Accessoires

Accessoires....435

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final....437

Ford Protect

Ford Protect....454

Entretien de votre véhicule

Entretien de votre véhicule....457

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi un véhicule Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous connaîtrez votre véhicule, meilleure sera votre sécurité et plus grand sera le plaisir que vous aurez à le conduire.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

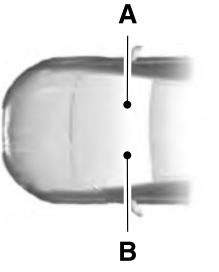
Note : *ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Note : *certaines des illustrations du présent manuel peuvent être utilisées pour divers modèles, et peuvent ainsi vous sembler quelque peu différentes sur votre véhicule. Toutefois, l'essentiel de l'information dans les illustrations est toujours exact.*

Note : *utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Note : *remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il est essentiel au véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

A Côté droit
B Côté gauche

Protection de l'environnement

La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous! Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides, des lubrifiants et des produits de nettoyage usés représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.


Avertissement de sécurité


Consultez le Guide du propriétaire


Système de climatisation



Freins antiblocage


Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles


Batterie


Électrolyte


Liquide de frein - sans produits pétroliers


Système de freinage


Filtre à air d'habitacle


Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant


Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé


Point d'ancrage inférieur pour siège enfant


Patte d'ancrage pour siège enfant


Régulateur de vitesse


Laissez refroidir avant d'ouvrir


Filtre à air du moteur


Liquide de refroidissement du moteur


Température du liquide de refroidissement


Huile moteur


Gaz explosif


Avertissement concernant le ventilateur


Bouclez la ceinture de sécurité


Sac gonflable avant


Antibrouillard avant


Réinitialisation de la pompe d'alimentation


Porte-fusibles


Feux de détresse


Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant


Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur


Cric


Conservez hors de la portée des enfants


Commande d'éclairage


Avertissement de basse pression des pneus


Maintenez un niveau de liquide approprié


Respectez les consignes d'utilisation


Alarme de détresse


Module d'aide au stationnement


Frein de stationnement


Liquide de direction assistée


Glaces électriques avant et arrière


Condamnation des glaces à commande électrique


Témoin d'anomalie du moteur


Sac gonflable latéral


Protégez-vous les yeux


Contrôle de la stabilité


Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule du système SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 323).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : ***Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.***

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contrait par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Note : ***Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent au système SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*** *Voir* ***SYNC™*** *(page 323).*

De plus, lorsque vous utilisez le service d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements (selon l'équipement, É.-U. uniquement), le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel, la trajectoire et la vitesse du véhicule (" données de conduite du véhicule ") afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas ces données, n'utilisez pas ce service. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services n'enregistrent pas les données de conduite du véhicule. Consultez les modalités sur le service d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements pour obtenir de plus amples renseignements. Voir **SYNC™** (page 323).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Le Crédit Ford offre un vaste éventail de programme de financement et de location pour vous aider à acquérir votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Vous pouvez communiquer avec nous de diverses façons pour gérer votre compte.

Téléphone : 1 800 727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Crédit Ford, et sur le gestionnaire de compte, visitez le site Web www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS

Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures. Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 37).

Ne placez **JAMAIS** un siège enfant ou une coque bébé orienté(e) vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable activé.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas des autres véhicules de ce type, une manœuvre imprudente pourrait provoquer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule, ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas ce véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de

AVERTISSEMENTS

consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 40).

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Ne placez jamais un siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant le plus grand et le plus lourd devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENTS

Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la grosseur, la hauteur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue pour enfants de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue pour enfants incorrectement installé ou utilisé, ou non adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Le passager ne pourra pas protéger l'enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

N'utilisez jamais de coussins, de livres ni de serviettes de bain pour surélever l'assise de l'enfant. Ces objets peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Attachez toujours un siège de sécurité enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et accroître les risques de blessures aux occupants.

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Pour éviter d'éventuels risques de blessure, ne laissez pas d'enfant ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège de sécurité enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Système LATCH (ancrages inférieurs seule-ment)	Ceinture de sécurité et point d'ancrage supérieur	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Ceinture de sécurité seulement
Siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège de sécurité enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège de sécurité enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Note : *Le siège de sécurité enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 121).*

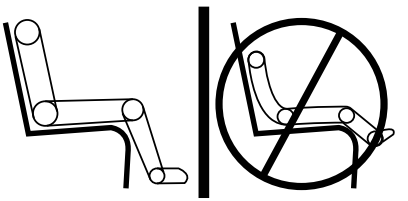
REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

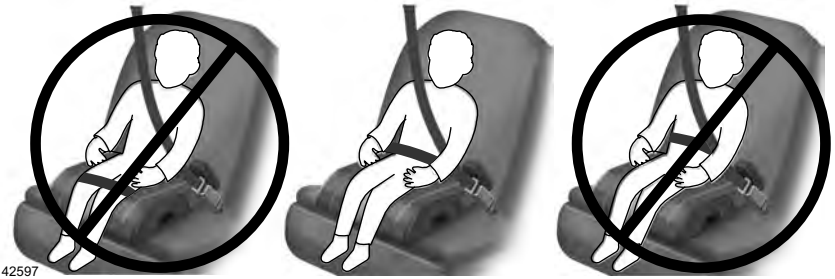
- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges enfant



E142594

Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures de sécurité trois points

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs, en les rendant inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège enfant, avec la languette entre le siège enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le siège du véhicule qui accueillera le siège enfant à la verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège enfant au moyen de la ceinture trois points :

Note : *bien que l'illustration montre un siège enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège enfant orienté vers l'arrière.*



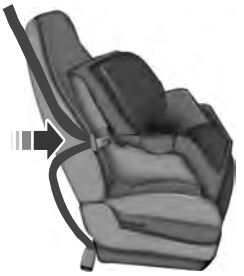
E142528

1. Placez le siège enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



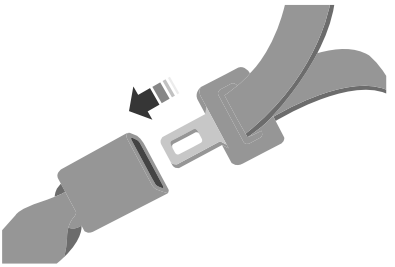
E142529

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

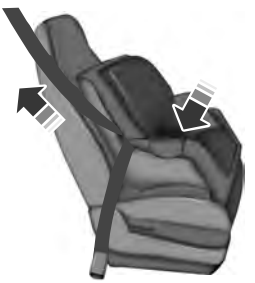


E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

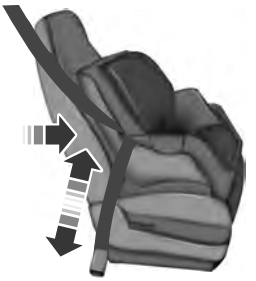
Note : *le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges de passager avant et arrière.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le mou créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il contribue également à fixer plus solidement le siège enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège enfant vers la boucle peut également contribuer à éliminer le mou de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège enfant)

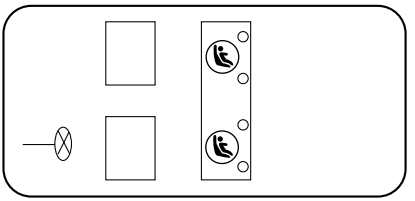
AVERTISSEMENTS

Ne fixez jamais deux sièges enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité ou à certains ancrages inférieurs, en les rendant inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs à la jonction du dossier et du coussin d'un siège et une patte d'ancrage supérieure derrière ce même siège.

Certains sièges enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège enfant. Pour les sièges enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège enfant.



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent à la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes illustrés. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage. Observez les directives sur la fixation des sièges enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT

L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 cm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Il n'est pas possible d'installer un siège enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez le siège enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière lorsqu'il est fixé au véhicule. Un siège enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège enfant.

Utilisation des sangles de retenue

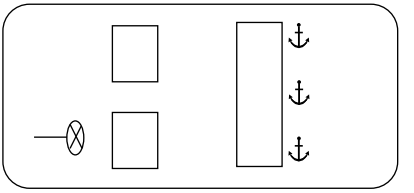


Plusieurs modèles de sièges enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure appropriée du véhicule.

Une fois le siège enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

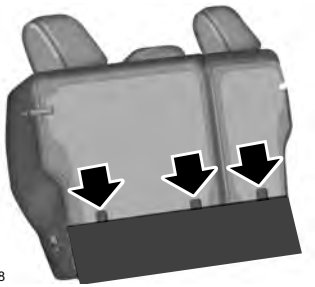


E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Note: *si vous installez un siège enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège enfant entre à peine en contact avec le siège.*

1. Faites passer la sangle de retenue du siège enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-têtes peuvent aussi être retirés.



E142538

2. Repérez le point d'ancrage convenant à la position choisie sur le panneau arrière du siège arrière. Les ancrages sont identifiés par un symbole de sangle de retenue et sont partiellement couverts par le panneau intercalaire. Tirez le panneau vers l'arrière pour exposer complètement les ancrages.



E142539

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue du siège enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité précise constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) N'acheminez jamais le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

La ceinture de sécurité comprend :

- ceintures-baudriers;
- baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- régleur de hauteur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;

- enrouleur et tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- capteur de tension de ceinture de sécurité à la place passager avant latérale;



- témoin et carillon de bouclage de ceinture de sécurité;



- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour entrer en fonction lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages. Les prétendeurs de ceinture de sécurité de l'enrouleur et de l'ancrage aux sièges latéraux avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant lorsqu'ils entrent en fonction. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

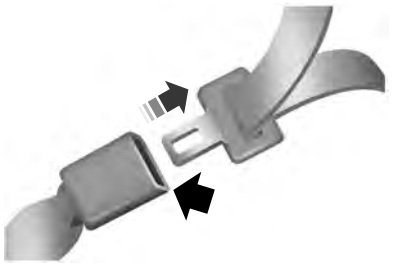
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



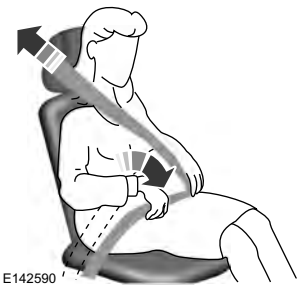
E142589

En cours d'utilisation, les ceintures de sécurité arrière doivent être placées dans les guides de ceinture sur les dossiers de siège extérieurs.

Système de retenue pour femmes enceintes

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez la figure ci-dessous.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches, en dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier type de mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de blocage, comme il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège de passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de douze ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 15).

Mode d'emploi du mode de blocage automatique


E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la ceinture se rétracter. Des déclics se font entendre durant cette opération. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture-baudrier et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Comment dérouler les ceintures de sécurité des places latérales arrière

Les ceintures de sécurité des places latérales arrière peuvent se verrouiller si le dossier du siège est fermement ramené à la verticale. Vous pouvez déverrouiller les ceintures de sécurité au moyen de la marche à suivre ci-dessous.

Pour les véhicules dotés de sièges arrière inclinables :

1. Inclinez complètement le siège vers l'arrière.
2. La ceinture de sécurité devrait se déverrouiller.
3. Ramenez le dossier du siège à la position verticale voulue.

Dans le cas des véhicules dotés de sièges arrière qui ne s'inclinent pas ou si les sièges sont verrouillés en position d'inclinaison complète vers l'arrière :

1. Saisissez la sangle de la ceinture de sécurité en haut du dossier du siège.
2. Tirez fermement la sangle de la ceinture de sécurité vers l'avant.
3. Après avoir tiré la ceinture de sécurité vers l'avant, laissez la ceinture se rétracter autant que possible dans l'enrouleur de ceinture de sécurité. Au besoin, poussez le dossier du siège vers le bas pour permettre à la sangle de ceinture de sécurité de se rétracter davantage.
4. La ceinture de sécurité devrait se déverrouiller.
5. Si la ceinture de sécurité ne se déverrouille pas, répétez les étapes 1 à 3.

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du fabricant de la ceinture que vous voulez allonger. L'identité du fabricant figure sur l'étiquette apposée à l'extrémité de la sangle. N'utilisez une rallonge que si la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Placez le régleur de hauteur pour que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E87511

Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur, puis glissez le régleur vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Belt-Minder®

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour éviter d'activer le dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque votre véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque votre véhicule roule à au moins 9,7 km (6 mi/h) et que plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi.	Le dispositif Belt-Minder est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT

Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les chances de survivre à un accident grâce à une ceinture bouclée. Nous vous recommandons de laisser votre système activé, ainsi que celui de toute autre personne susceptible d'utiliser votre véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le système lorsque vous conduisez votre véhicule.

Note : *les fonctions de rappel du conducteur et du passager sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débuter, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- la boîte de vitesses est en position de **stationnement** (P);
- le contact est coupé;
- les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins cinq secondes supplémentaires pour amorcer l'étape 3. Vous devez accomplir l'étape 3 en moins de 60 secondes.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez lentement la ceinture de sécurité quatre fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote en guise de confirmation.

- Cela désactive le dispositif de rappel pour ce siège s'il était activé.
- Cela active le dispositif de rappel pour ce siège s'il était désactivé.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 255).

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant,
- ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité,
- capteur de position du siège du conducteur,
- capteur de poids du passager avant,
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager,
- capteurs de gravité d'impact avant,
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération,
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur,
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System?

Le système de sécurité Personal Safety System peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les prétendeurs de ceinture de sécurité et une ou deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Évitez de les toucher après le déploiement car vous pourriez subir des blessures graves.

Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant.

· Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 45).

Position assise approprié pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT

La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

PROTÈGE-GENOUX GONFLABLE

Un protège-genoux gonflable conducteur est situé sous le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux gonflable du conducteur selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant le conducteur. Dans certaines conditions de collision et affectant le conducteur, le protège-genoux gonflable du conducteur peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.

Assurez-vous que le sac gonflable pour le genou fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 45).

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter considérablement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fonctionne avec des capteurs intégrés à la ceinture de sécurité et au siège du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.



E145987

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord.

Note : *à l'établissement initial du contact, le témoin de désactivation du sac gonflable passager s'allume brièvement pour indiquer qu'il est fonctionnel.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager désactive également le sac gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état du sac gonflable du passager ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise sur le siège du passager avant.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état du sac gonflable du passager ne s'allume pas.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier de siège entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- Redémarrez le véhicule et demandez à la personne de conserver cette position pendant deux minutes environ. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin d'état du sac gonflable du passager demeure allumé, demandez à cette personne de s'asseoir sur le siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Note : *lorsque le témoin d'état du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.*

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur l'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Des objets logés sous le siège.
- Des objets entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Les conditions énumérées ci-dessus peuvent faire que la bonne posture d'occupant soit incorrectement interprétée par le capteur de poids du passager. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 45).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur ou les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des articles nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

Ne tentez pas de réparer le système vous-même. Confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Contactez votre concessionnaire autorisé si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENTS

Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 45).

Note : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

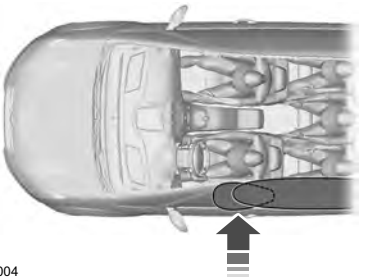
Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

AVERTISSEMENTS

Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



- Les détecteurs d'impact et le système de surveillance sont dotés d'un témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 45).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT

Les modifications ou ajouts d'équipements effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas le train avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le système de sécurité au pavillon. En fonction du type d'accident (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



- Le témoin de disponibilité ne s'allume pas après l'établissement du contact.
- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Cinq bips retentissent. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire (airbag) sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité par exemple) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Note : *tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme* ***IC*** *avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). Les véhicules dotés de la fonction de démarrage à distance ont une portée supérieure. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques
- la proximité d'une station émettrice de radio
- la présence de structures à proximité du véhicule
- des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio de votre télécommande peut également être utilisée par d'autres dispositifs radio à courte portée, par exemple, les radios amateurs, l'équipement médical, les casques d'écoute sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Note : *assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous touchez l'intérieur de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 48).

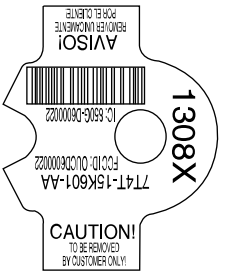
TÉLÉCOMMANDE

Clés à télécommande intégrée (Selon l'équipement)



E142585

Utilisez la lame de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La partie télécommande remplit les fonctions de télécommande.



E138615

Note : *À l'origine, une étiquette de sécurité avec des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de votre véhicule. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Note : *une télécommande à trois boutons a un fonctionnement similaire.*



E138616

Vos clés d'accès intelligent actionnent les serrures à commande électrique et le démarrage à distance. La clé doit se trouver dans votre véhicule pour activer le bouton-poussoir de démarrage.



E142431

La clé d'accès intelligent renferme également une lame mécanique amovible qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur. Faites glisser le mécanisme de déverrouillage au dos de la télécommande pour libérer la lame de clé, puis retirez la lame.



E138618

Note : *à l'origine, une étiquette de sécurité avec des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de secours de votre véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Remplacement de la pile

Note : *consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.*

Note : *n'essuyez pas de graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Note : *le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.*

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée



E138619

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau, puis tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.
2. Retirez la pile.



E138620

3. Installez la pile neuve. Consultez le diagramme à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer de bien la loger dans le compartiment.
4. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la télécommande.

Télécommande d'accès intelligent

1. Retirez la clé auxiliaire de la télécommande.



E142432

2. Insérez une mince pièce de monnaie sous l'onglet dissimulé derrière la tête de la clé auxiliaire pour retirer le couvercle de la pile. Ne vous servez pas de la clé auxiliaire pour retirer le couvercle car vous pourriez endommager la clé d'accès intelligent.



E138622

3. Retirez l'ancienne pile.
4. Insérez une nouvelle pile, côté **+** orienté vers le bas. Appuyez sur la pile pour vous assurer de bien la loger dans le compartiment.
5. Refermez le couvercle de la pile de la télécommande et installez la clé auxiliaire.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants sont activés. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Note : *si le verrouillage n'a pas fonctionné, que l'une des portes ou le hayon est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol à détection périmétrique ou d'un démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Déclenchement de l'alarme de détresse

Note : *l'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour l'interrompre.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : *n'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules à régulation automatique de chauffage et climatisation peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée lorsque le véhicule est démarré à distance. Voir **Commande automatique de la température** (page 113).

De nombreux États et provinces imposent des restrictions sur l'utilisation de systèmes de démarrage à distance. Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province sur les démarrages à distance.

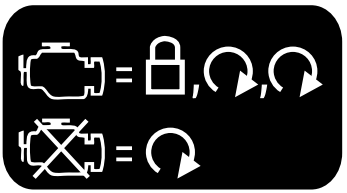
Les systèmes de démarrage à distance ne fonctionnent pas si :

- le contact est établi;
- l'alarme est déclenchée;
- vous désactivez la fonction;
- le capot est ouvert;

- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur était allumé la dernière fois que votre véhicule a été utilisé.

Démarrage à distance du véhicule

Note : *vous devez enfoncer chaque bouton à moins de trois secondes d'intervalle les uns des autres. Votre véhicule ne démarrera pas à distance et l'avertisseur sonore ne retentira pas si vous ne suivez pas cette séquence.*



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur l'interrupteur de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le moteur ne démarre pas, à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé. Le démarrage en mode silencieux fait tourner le ventilateur à une vitesse inférieure pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 98).

Note : *si vous démarrez votre véhicule à distance avec une clé à télécommande intégrée, vous devez établir le contact avant de prendre la route. Si vous démarrez votre véhicule à distance avec une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio n'entre pas automatiquement en fonction.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si la durée est programmée à 10 minutes, la durée sera prolongée de 10 minutes supplémentaires. Par exemple, si le véhicule tourne pendant cinq minutes à la suite du premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 20 minutes. Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Certains véhicules de fin de production peuvent être en mesure de redémarrer au bout de 30 minutes maximum.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous trouver plus près du véhicule que lors d'un démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le démarrage à distance au moyen de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 98).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 71).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés Admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux renseignements suivants par le biais de l'écran d'information :

- nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Si votre véhicule est équipé de l'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage, lorsqu'une clé MyKey et une clé Admin sont toutes deux présentes, la clé Admin sera, à l'établissement du contact, reconnue par le véhicule pour démarrer le moteur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé Admin :

- Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Préavertissement de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant à l'utilisateur de la fonction MyKey plus de temps pour faire le plein.
- Les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés (selon l'équipement) : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et avertisseur de collision avant.

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé Admin.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.
- Rappels de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo limité à 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume automatique asservie à la vitesse ou compensée sera désactivée.
- Toujours activé. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac (selon l'équipement de votre véhicule).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, tenez la clé d'accès intelligent à côté de la colonne de direction. Plus de renseignements sur la position correcte pour le placement de la télécommande figurent dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 136).

2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.

4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **Créer MyKey**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message indique de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage de votre véhicule.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Consultez la section **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction configurable.
4. Appuyez sur **OK** ou sur **>** pour effectuer une sélection.

Note : *Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Cependant, une fois le contact coupé vous aurez besoin d'une clé Admin pour changer ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez effacer toutes les clés MyKey au cours du même cycle durant lequel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, si vous coupez le contact, vous devrez utiliser une clé Admin pour effacer vos clés MyKey.

Note : *lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et restituez toutes les clés MyKey à leur état initial de clé Admin en même temps.*

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les réglages MyKey, utilisez l'écran d'information :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option **Réglages**, puis **MyKey**.
2. Faites défiler les options jusqu'à **Effacer MyKey**, puis appuyez sur le bouton **OK**.
3. Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce que le message **TOUTES LES CLÉS MYKEY EFFACÉES** s'affiche.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées par le biais de l'écran d'information.

DISTANCE MYKEY

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance accumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer votre clé MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou un utilisateur de clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

NOMBRE DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉES

Indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.

NOMBRE DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES

Indique le nombre de clés d'administrateur programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour déterminer combien de clés non restreintes existent pour votre véhicule et détecter si une clé MyKey additionnelle a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous souhaitez installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à votre concessionnaire Ford autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford

Lorsqu'un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford est utilisé, le véhicule détecte le système de démarrage à distance comme une clé administrative supplémentaire. Il s'agit du réglage par défaut du véhicule. Vous pouvez aussi programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que clé MyKey. Par conséquent, l'affichage du menu d'état du système MyKey inclut le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le décompte total QUANTITÉ DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉE(S) ou QUANTITÉ DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉE(S). Voir **Vérification de l'état du dispositif MyKey** (page 55).

Lorsque vous démarrez votre véhicule avec un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford, le système fait caler le moteur après l'ouverture de la porte ou l'engagement d'une vitesse. Ce comportement est intentionnel. Lorsque vous redémarrez votre véhicule, il lit l'état de votre clé réelle (clé traditionnelle ou télécommande d'accès intelligent) au lieu de l'état du dispositif de démarrage à distance.

À titre de précaution supplémentaire, les propriétaires de véhicules équipés de clés traditionnelles peuvent souhaiter programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que clé MyKey si le conducteur MyKey utilise la télécommande de démarrage à distance. De cette manière, lorsque le conducteur MyKey démarre le moteur avec le dispositif de démarrage à distance, les restrictions MyKey restent actives.

Avec un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford, il est possible de programmer par mégarde toutes les clés comme des clés MyKey. Si cette situation se produit, la télécommande de démarrage à distance devient la clé administrative. Si vous ne souhaitez n'avoir qu'une seule clé comme clé MyKey, ou ne voulez pas avoir de clés MyKey, vous devez utiliser votre télécommande de démarrage à distance pour effacer toutes les clés MyKey. Dans ce cas, procédez comme suit :

- Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
- Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance.
- Voir **Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey** (page 55). Suivez les étapes 1 à 3.

Après avoir effacé vos clés MyKey, vous pouvez en créer une nouvelle. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 54).

Note : *Dans les véhicules équipés de clés d'accès intelligent (bouton-poussoir de démarrage), il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que clé MyKey. Traitez toujours la télécommande de démarrage à distance comme n'importe quelle autre clé administrative.*

Véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte non approuvé par Ford

Le dispositif MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous souhaitez installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à un concessionnaire Ford autorisé pour vous procurer un dispositif approuvé par Ford.

Les renseignements qui suivent **peuvent** aider les clients qui souhaitent monter un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford. Les mesures ci-dessous ne rendent pas le dispositif MyKey compatible avec un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford. Elles peuvent toutefois vous aider à conserver certaines fonctions MyKey.

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, le véhicule peut reconnaître le dispositif de démarrage à distance en tant que clé administrative supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Si vous redémarrez le moteur en introduisant une clé dans le commutateur d'allumage, puis coupez et rétablissez le contact, vous pourrez peut-être conserver certaines fonctions MyKey. Cette opération oblige votre véhicule à lire la clé traditionnelle au lieu de la télécommande de démarrage à distance et à utiliser les privilèges associés à la clé.

Note : *L'affichage du menu d'état du système MyKey inclut le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le décompte total QUANTITÉ DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉE(S) ou QUANTITÉ DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉE(S). Voir* ***Vérification de l'état du dispositif MyKey*** *(page 55).*

À titre de précaution supplémentaire, les propriétaires de véhicules équipés de clés traditionnelles peuvent souhaiter programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que clé MyKey, si le conducteur MyKey utilise la télécommande de démarrage à distance. De cette manière, lorsque le conducteur MyKey démarre le moteur avec le dispositif de démarrage à distance, les restrictions MyKey restent actives.

Avec un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford, il est possible de programmer sans le vouloir toutes les clés en tant que clés MyKey. Si cette situation se produit, la télécommande de démarrage à distance devient la clé administrative. Si vous ne souhaitez n'avoir qu'une seule clé réelle comme clé MyKey, ou ne voulez pas avoir de clés MyKey, vous devez utiliser votre télécommande de démarrage à distance pour effacer toutes les clés MyKey. Dans ce cas, procédez comme suit :

- Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
- Faites démarrer le moteur à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance non approuvée par Ford.
- Voir **Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey** (page 55). Suivez les étapes 1 à 3.

Après avoir effacé vos clés MyKey, vous pouvez en créer une nouvelle. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 54).

Note : *Dans les véhicules équipés de clés d'accès intelligent (bouton-poussoir de démarrage), il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que clé MyKey. Traitez toujours la télécommande de démarrage à distance comme n'importe quelle autre clé administrative.*

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

État	Causes probables
Je ne peux pas créer une clé MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Le véhicule est équipé du démarrage à bouton-poussoir : la clé d'accès intelligent n'est pas positionnée comme il se doit à proximité immédiate de la colonne de direction. Voir **Démarrage sans clé** (page 136). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité. • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Voir **Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance** (page 55).
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 54). • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Voir **Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance** (page 55).
Je ne peux pas effacer la programmation de la clé MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 54). • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Voir **Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance** (page 55).

État	Causes probables
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé auprès de votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir **Système antivol passif** (page 71).
J'ai programmé par mégarde toutes les clés en tant que clés MyKey.	• Le véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé Admin. Effacez toutes les clés MyKey en utilisant le dispositif de démarrage à distance. Voir **Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance** (page 55). • Le système du véhicule ne reconnaît aucune clé MyKey programmée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 54).
Le total des clés MyKey programmées comprend une clé supplémentaire.	• Une clé ou une télécommande inconnue a été créée en tant que clé MyKey. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance. Voir **Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance** (page 55).
Le total des clés d'administrateur comprend une clé supplémentaire.	• Une clé ou une télécommande inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance. Voir **Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance** (page 55).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. • Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la clé d'accès intelligent.	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. • Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 54).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E138628

A Déverrouillage
B Verrouillage

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin à DEL, sur le tableau de bord, s'allume lorsque vous verrouillez les portes. Il ne s'agit pas d'une commande fonctionnelle.

Télécommande

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants commencent à clignoter.

Appuyez sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes en appuyant une seule fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer un changement au mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent.

Si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée, l'accès intelligent à la porte du conducteur déverrouille toutes les portes.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le hayon ou le coffre sont fermés.

Note : *Si le verrouillage n'a pas fonctionné, que l'une des portes ou le hayon est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol à détection périmétrique ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Hayon

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande du hayon.

AVERTISSEMENTS

Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de chuter du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves.

Note : *soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*



Appuyez deux fois sur le bouton dans les trois secondes pour :

- déverrouiller un hayon à commande manuelle;
- ouvrir, fermer ou interrompre la course d'un hayon à commande électrique. Voir **Hayon à commande électrique** (page 65).

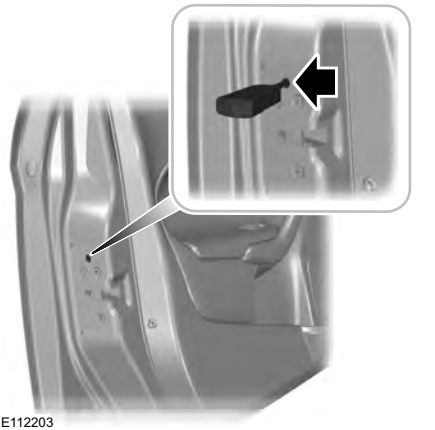
Clé mécanique

Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule.

Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule.

Verrouillage individuel des portes

Si la fonction de verrouillage électrique est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.



E112203

Côté gauche

Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une deuxième fois.

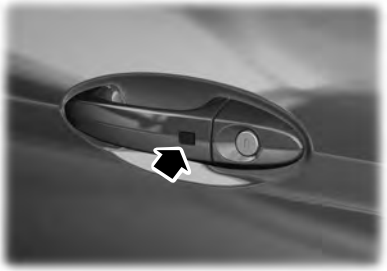
Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

La clé d'accès intelligent doit se trouver à moins de 1 mètre (3 pieds) de votre véhicule.

Aux portes avant

Tirez une poignée extérieure de porte avant pour déverrouiller et ouvrir la porte.



E87384

Appuyez sur le détecteur de verrouillage de la poignée de porte et maintenez-le enfoncé pour verrouiller votre véhicule. Pour éviter de déverrouiller la porte inopinément, assurez-vous de ne toucher que le détecteur de verrouillage de la poignée de porte, pas ailleurs.

Note : *maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.*

Au hayon

Appuyez sur le bouton extérieur de déverrouillage du hayon au niveau de la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

Déverrouillage intelligent pour clé à télécommande intégrée

Cette fonction vous empêche de verrouiller le véhicule si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez votre véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez toujours verrouiller votre véhicule lorsque le contact est établi en :

- utilisant le clavier d'entrée sans clé, lorsque la porte du conducteur est fermée;
- appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillage intelligent pour clés intelligentes (Selon l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller inopinément le véhicule en oubliant votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique (lorsque la porte est ouverte, que le véhicule est en position de stationnement et que le contact est coupé), votre véhicule cherche si une clé d'accès intelligent se trouve dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si votre véhicule détecte une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement.

Si vous souhaitez neutraliser la fonction de déverrouillage d'accès intelligent et laisser intentionnellement votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle, vous pouvez verrouiller votre véhicule une fois toutes les portes fermées au moyen du clavier d'entrée sans clé, en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent ou en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent dans votre main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour déplacer votre véhicule;
- votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h).

Déverrouillage automatique (selon l'équipement)

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h);
- votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires; et
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : *les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Note : *votre concessionnaire autorisé peut accomplir cette procédure ou vous pouvez l'exécuter vous-même.*

Pour activer ou désactiver ces fonctions, effectuez les étapes suivantes :

Note : *vous disposez de 30 secondes pour exécuter ces étapes.*

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur le bouton de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur le bouton de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que votre véhicule accède au mode de programmation.

Verrouillage automatique : Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes, puis sur le bouton de verrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois (une brève tonalité, puis une longue) si la fonction est activée.

Déverrouillage automatique : Appuyez sur le bouton de verrouillage électrique des portes, puis sur le bouton de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois (une brève tonalité, puis une longue) si la fonction est activée.

Coupez le contact au terme de la programmation de la fonction. L'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer que la programmation est terminée.

Note : *vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.*

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen du système d'entrée sans clé à télécommande.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- lorsque vous démarrez votre véhicule;
- lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- si vous l'allumez avec la commande d'éclairage; ou
- si une porte est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certaines lampes extérieures s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint lorsque toutes les portes demeurent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées; ou
- vous verrouillez votre véhicule de l'extérieur.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les plafonniers ou les lampes d'accueil allumés et coupez le contact, la protection antidécharge de la batterie les éteint après une certaine période.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi après avoir quitté votre véhicule, le contact sera coupé 15 minutes après la fermeture de toutes les portes.

HAYON À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS

Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles.

Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de tomber à l'extérieur du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves.

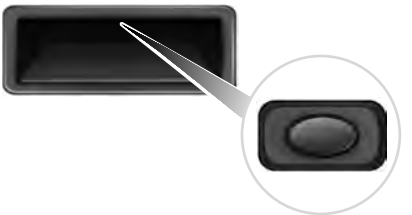
Note : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*

Note : *Ne suspendez aucun objet, un support à vélos par exemple, à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Note : *Ne laissez pas le hayon ouvert lorsque vous roulez. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Ouverture du hayon

Manuelle



E138632

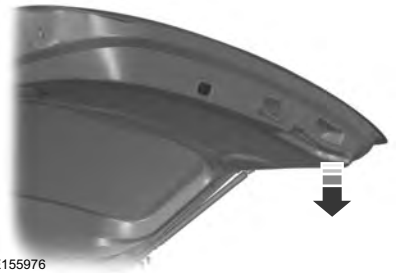
Appuyez sur le bouton situé sur le dessus de la poignée d'ouverture extérieure du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Fermeture du hayon



E155976

Une poignée est ménagée dans le hayon pour faciliter la fermeture.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de tomber à l'extérieur du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves.

AVERTISSEMENTS

Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement.

Note : *si vous coupez et rétablissez le contact durant la fermeture électrique du hayon et que le hayon se trouve près du loquet, le hayon pourrait inverser sa course et s'ouvrir complètement. Assurez-vous de fermer le hayon avant de faire démarrer le moteur ou de déplacer le véhicule, surtout dans un garage ou un stationnement fermé. Vous risqueriez d'endommager le hayon ou ses composants.*

Note : *ne suspendez aucun objet, un support à vélos par exemple, au becquet, à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Si le véhicule est en marche, le hayon fonctionne uniquement avec la boîte de vitesses en position de **stationnement** (P).

Trois carillons retentissent lorsque le hayon amorce une fermeture en mode électrique. Cinq brefs carillons indiquent un problème de la commande d'ouverture ou fermeture, provoqué par un des événements suivants :

- Le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de **stationnement** P.
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale de fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est d'au moins 5 km/h (3 mi/h).

Si le hayon descend après s'être arrêté en position ouverte, quatre brefs carillons retentissent pour indiquer une charge excessive sur le hayon ou un problème possible du vérin à gaz. Faites inspecter l'équipement par un concessionnaire autorisé si le problème persiste après le retrait de la charge.

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon à commande électrique avant d'utiliser la commande électrique de hayon.

Note : *soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*

Note : *ne laissez pas le hayon ouvert lorsque vous roulez. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Note : *Vous pouvez inverser la course du hayon en appuyant de nouveau sur le bouton de commande au tableau de bord ou sur le bouton de commande sur le hayon, en appuyant de nouveau deux fois sur le bouton de la télécommande ou en déplaçant votre jambe en un mouvement de coup de pied, pour les hayons mains libres.*

À partir du tableau de bord



Appuyez sur le bouton du tableau de bord.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande en moins de trois secondes.

Fonctions mains libres (selon l'équipement)

Assurez-vous qu'une télécommande intelligente se trouve à moins de 1 mètre (3 pieds) du hayon.



E161602

1. Levez votre pied sous le pare-chocs arrière et baissez-le, comme si vous donniez un coup de pied. Ne bougez pas votre pied latéralement ou les capteurs pourraient ne pas détecter le mouvement.
2. Le hayon s'ouvre ou se ferme électriquement.

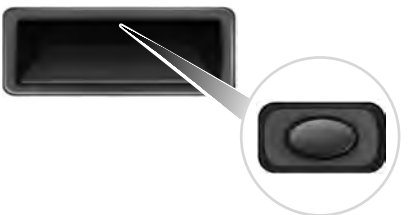
Note : *Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'annuler la commande électrique.*

Note : *Des éclaboussures d'eau peuvent causer l'ouverture du hayon en mode mains libres. Laissez la télécommande intelligente à l'écart du secteur de détection du pare-chocs arrière lorsque vous lavez votre voiture.*

Avec le bouton de commande extérieur

Ouverture

1. Déverrouillez le hayon à l'aide de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une télécommande intelligente se trouve à moins de 1 mètre (3 pieds) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon.



E138632

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

Note : *Laissez le système électrique ouvrir le hayon après avoir appuyé sur le bouton. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'annuler la commande électrique.*

Fermeture


E138636

Appuyez brièvement sur le bouton.

AVERTISSEMENT

Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous appuyez sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Déplacez manuellement le hayon jusqu'à la hauteur voulue.
3. Maintenez le bouton de commande sur le hayon enfoncé jusqu'à ce vous entendiez un carillon indiquant que la programmation est terminée.

Note : *Vous ne pouvez pas programmer la hauteur si la position du hayon est trop basse.*

La nouvelle hauteur d'ouverture du hayon sera dorénavant rappelée au moment de l'ouverture du hayon à commande électrique. Pour modifier la hauteur programmée, répétez les étapes indiquées ci-dessus. Lorsque vous ouvrez le hayon à commande électrique, vous pouvez le déplacer manuellement à une hauteur différente.

Lorsque le hayon est commandé électriquement après avoir programmé un réglage de hauteur inférieur à l'ouverture complète, vous pouvez ouvrir complètement le hayon en le poussant manuellement vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et deux brèves tonalités retentissent. Vous pouvez fermer le hayon électriquement après avoir retiré l'obstacle.

Note : *Une personne qui monte dans votre véhicule durant la fermeture du hayon peut faire bouger le véhicule et activer la détection d'obstacles. Pour éviter une telle situation, attendez la fermeture complète du hayon à commande électrique avant d'entrer dans le véhicule. Avant de rouler, vérifiez si le tableau de bord présente un message ou un témoin d'avertissement de porte mal fermée. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous risquez de conduire le véhicule avec le hayon ouvert par inadvertance.*

Lors de l'ouverture

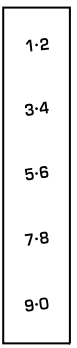
Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et deux brèves tonalités retentissent. Retirez l'obstacle pour actionner le hayon.

ENTRÉE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Le clavier est invisible et s'allume au toucher afin que vous puissiez le voir et appuyer sur les touches appropriées.

Note : *Si vous entrez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Rentrez votre code d'entrée plus lentement.*



E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes;
- programmer et effacer des codes d'utilisateur;
- activer et désactiver l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour créer votre propre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1·2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Saisissez votre code personnalisé à cinq chiffres. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1·2** pour mémoriser le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- appuyez sur la touche **3·4** pour mémoriser le code personnalisé 2;
- appuyez sur la touche **5·6** pour mémoriser le code personnalisé 3;
- appuyez sur la touche **7·8** pour mémoriser le code personnalisé 4;
- appuyez sur la touche **9·0** pour mémoriser le code personnalisé 5.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code d'origine demeure valide même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1·2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1·2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez appuyez sur la touche dans les cinq secondes après l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 pressions de touche consécutives). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une période d'inactivité d'une minute;
- à l'enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande;
- si le contact est établi;
- avoir déverrouillé le véhicule à l'aide de la clé intelligente.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Voir* ***Verrouillage et déverrouillage*** *(page 60).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Saisissez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3·4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7·8** et **9·0**, la porte du conducteur étant fermée. Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Si ceci se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.*

Note : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock®

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé à puce.

Clés de rechange

Note : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés d'accès intelligent.*

Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant d'établir le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé.

La clé d'accès intelligent fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques (clés à télécommande intégrée seulement), vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne détenez aucune autre clé codée. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débuter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée de l'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il sera possible, au moyen de la clé, de faire démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer d'autres clés de rechange pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez électroniquement le véhicule pour activer l'alarme.



L'indicateur de message clignote lorsque la protection antivol est active.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes.

Note : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note : *Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 121).*



E95178

1. Débloquez la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E95179

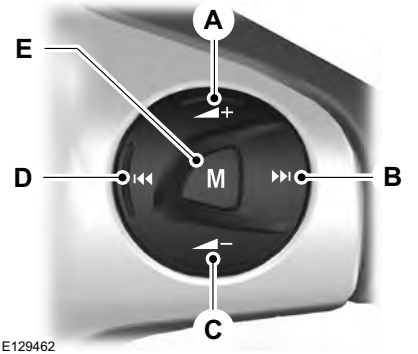
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

Type 1

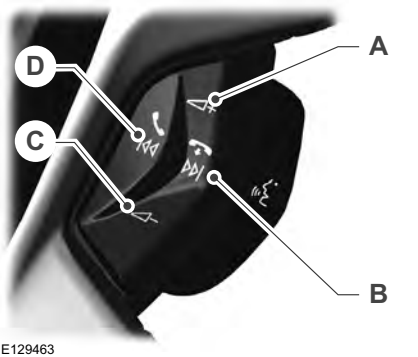


E129462

A	Augmentation du volume
B	Recherche vers le haut ou suivant
C	Diminution du volume
D	Recherche vers le bas ou précédent
E	Mode

Appuyez sur **M** pour sélectionner la source audio.

Type 2



E129463

A	Augmentation du volume
B	Recherche vers le haut ou suivant
C	Diminution du volume
D	Recherche vers le bas ou précédent

Recherche, suivant ou précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- syntoniser la radio à la station programmée suivante ou précédente;
- lire la piste suivante ou précédente.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences;
- rechercher rapidement une piste.

COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E161798

Tirez sur la commande pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale. Voir **SYNC™** (page 323). Voir **MyFord Touch™** (page 364).

Commandes MyFord Touch® (Selon l'équipement)

Les commandes du volant peuvent également inclure ces fonctions supplémentaires.



Appuyez sur cette touche pour afficher l'écran d'accueil.



Appuyez sur cette touche pour afficher l'écran d'information.

Voir **MyFord Touch™** (page 364).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E142437

Voir **Programmateur de vitesse** (page 176).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E130248

Voir **Affichage d'information** (page 98).

Commandes multimédias (Selon l'équipement)



E145434

Utilisez les flèches du côté droit du volant pour parcourir les menus. Appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection.

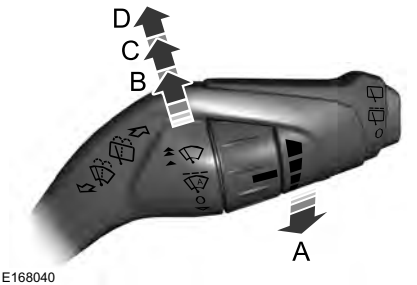
ESSUIE-GLACES

Note : *Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Note : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.*

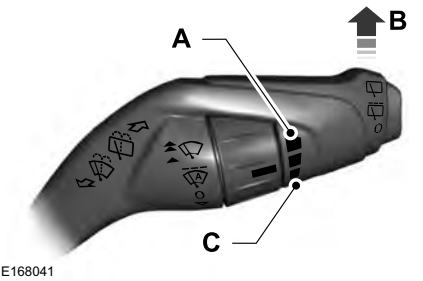
Note : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*



E168040

A Un seul balayage.
B Balayage intermittent
C Balayage normal
D Balayage haute vitesse

Balayage intermittent



E168041

A Intervalle de balayage court
B Balayage intermittent
C Intervalle de balayage long

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse (selon l'équipement)

Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminuent.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

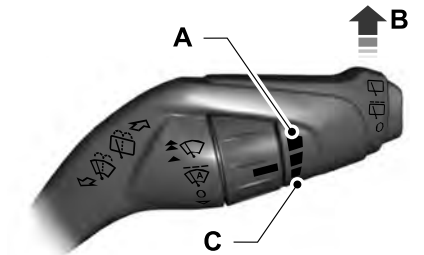
Note : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.*

Note : *Si vous activez la commande automatique des phares de pair avec les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument lorsque le capteur de pluie active les essuie-glaces en continu.*

Note : *Une chaussée mouillée peut provoquer des stries ou maculer le pare-brise de façon imprévue.*

Pour en réduire l'effet, il est conseillé :

- d'abaisser le degré de sensibilité des essuie-glaces automatiques;
- d'adopter la vitesse normale ou rapide des essuie-glaces;
- de désactiver la fonction automatique des essuie-glaces.



E168041

A Haute sensibilité
B Activer
C Faible sensibilité

Les essuie-glaces se mettent en marche lorsque la surface du pare-brise est humide. Le capteur de pluie surveille continuellement le niveau d'humidité à la surface du pare-brise et règle automatiquement la vitesse de balayage des essuie-glaces en conséquence.

Utilisez la commande rotative pour régler le degré de sensibilité du capteur de pluie. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte peu d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. L'efficacité du capteur de pluie diminue si la zone entourant le rétroviseur intérieur n'est pas propre. La sensibilité du capteur de pluie est très élevée et les essuie-glaces pourraient même se mettre en marche en présence de saleté, de buée ou de résidus d'insectes.

LAVE-GLACES

Note : *Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*


E168042

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous. Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière



E168043

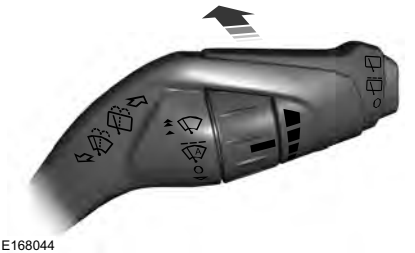
A Balayage intermittent / Balayage lent

B Arrêt

Appuyez sur la partie supérieure du bouton à l'extrémité du levier pour passer du balayage intermittent au balayage lent. Appuyez sur la partie inférieure du bouton pour arrêter le balayage.

Lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R), l'essuie-glace arrière s'active automatiquement en mode de balayage intermittent si les essuie-glaces avant sont activés.

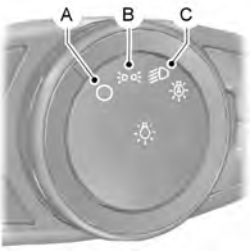
Lave-glace arrière



E168044

Le lave-glace fonctionne tant que vous poussez le levier vers l'avant. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

A Hors fonction

B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière

C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E162680

Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *Vous devrez peut-être allumer vos phares manuellement lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.*



E142451

Les phares s'allument et s'éteignent automatiquement en conditions de faible luminosité ou lorsque les conditions météorologiques sont peu clémentes.

Les phares demeurent allumés durant un certain temps après la coupure du contact. Vous pouvez régler cette période au moyen des commandes de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 98).

Note : *Si vous activez la commande automatique des phares de concert avec les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument automatiquement lorsque le capteur de pluie active les essuie-glaces en continu.*

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : *Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.*

Véhicules avec antibrouillards avant



E132712

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le niveau voulu soit atteint.

Véhicules sans antibrouillards avant



E142452

A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.

B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT

Les phares s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque la luminosité est faible ou par mauvais temps. Les feux de jour n'allument pas les feux arrière et peuvent ne pas fournir un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Procédez comme suit pour mettre les feux de jour en fonction :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact.
2. Réglez le commutateur d'éclairage en position d'arrêt, de commande automatique des phares ou des feux de position.

Véhicules à phares à halogène

Les feux de jour allument les feux de croisement à une intensité réduite durant le jour.

Véhicules à phares à décharge à haute intensité

Les feux de jour allument les antibrouillards durant le jour (non disponible sur tous les marchés).

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Note : *Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.*

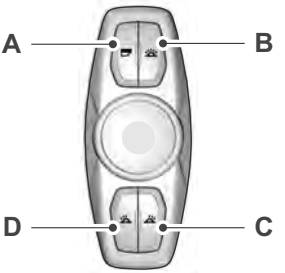
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur le bouton B de l'éclairage d'accueil avant.

Éclairage intérieur avant

Sans toit ouvrant transparent



E161163

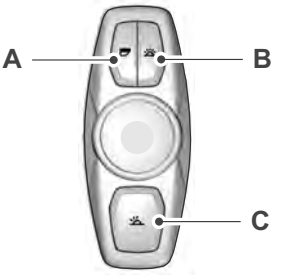
(A) Commutateur de fonction de porte. Appuyez sur ce commutateur pour désactiver l'éclairage intérieur. Le témoin de fonction de porte s'allume en jaune lorsque l'éclairage est désactivé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir l'éclairage intérieur. Le témoin s'allume en bleu.

(B) Commutateur pour allumer ou éteindre tout l'éclairage.

(C) Commutateur pour allumer ou éteindre un éclairage précis du passager.

(D) Commutateur pour allumer ou éteindre un éclairage précis du conducteur.

Avec toit ouvrant transparent



E142454

(A) Commutateur de fonction de porte. Appuyez sur ce commutateur pour désactiver l'éclairage intérieur. Le témoin de fonction de porte s'allume en jaune lorsque l'éclairage est désactivé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir l'éclairage intérieur. Le témoin s'allume en bleu.

(B) Commutateur pour allumer ou éteindre tout l'éclairage.

(C) Commutateur pour allumer ou éteindre un éclairage précis.

Éclairage intérieur arrière (Selon l'équipement)

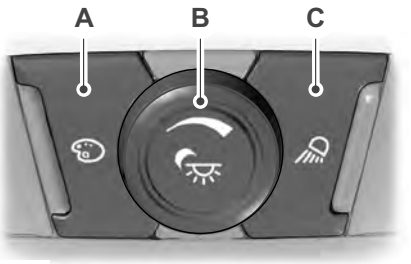


E142455

(A) Vous pouvez allumer des lampes de lecture individuellement en appuyant sur le commutateur.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'éclairage ambiant éclaire l'habitacle en un choix de diverses couleurs. Le commutateur d'éclairage ambiant se trouve dans la console au pavillon.



E142456

A Palette de couleurs
B Bouton de commande
C Mode de recherche

Tournez le bouton B au-delà du premier cran pour allumer l'éclairage et régler la luminosité.

Appuyez sur le bouton A pour faire défiler le choix de couleurs.

Appuyez sur le bouton C pour allumer tout l'éclairage intérieur et l'éclairage ambiant. Appuyez de nouveau sur le bouton C pour éteindre l'éclairage intérieur et ramener l'éclairage ambiant à la couleur précédemment sélectionnée.

L'éclairage ambiant s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous établissez le contact.
- Vous allumez les phares.

L'éclairage ambiant demeure allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact et qu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous verrouillez le véhicule.
- La période de temporisation des accessoires se termine.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E70848

Note : *il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Ouverture rapide (Selon l'équipement)

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Fermeture rapide (Selon l'équipement)

Tirez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Verrouillage des glaces



E70850

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Le témoin sur la commande s'allume lorsque les commandes des glaces arrière sont verrouillées.

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, la glace inverse sa course de quelques centimètres.

Neutralisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

Lorsque vous neutralisez la fonction de rebond en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Pour neutraliser cette fonction de protection en cas d'obstruction, durant l'hiver par exemple, procédez comme suit :

1. Fermez la glace deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance, puis laissez-la inverser sa course.
2. Fermez la glace une troisième fois jusqu'au point de résistance. La fonction de rebond en cas d'obstruction est maintenant neutralisée pour vous permettre de fermer la glace manuellement. La glace se déplace au-delà du point de résistance et vous pouvez alors la fermer complètement.

Consultez un concessionnaire autorisé dès que possible si la glace ne se ferme pas après la troisième tentative.

Réinitialisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

La fonction de rebond en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire de rebond en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

1. Tirez sur la commande jusqu'à ce que la glace se ferme complètement.
2. Relâchez la commande.
3. Tirez de nouveau sur la commande pendant une autre seconde.
4. Appuyez sur la commande jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
5. Relâchez la commande.
6. Tirez sur la commande jusqu'à ce que la glace se ferme complètement.
7. Ouvrez la glace et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
8. Réinitialisez et répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

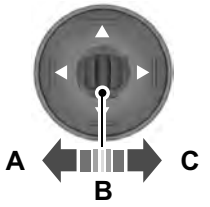
La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les commandes des glaces pendant quelques minutes après la coupure du contact ou jusqu'à l'ouverture d'une des portes avant.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

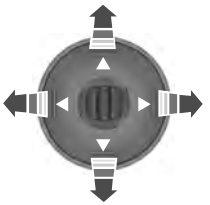
AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicle roule.



E70846

A Rétroviseur gauche
B Arrêt (OFF)
C Rétroviseur droit



E70847

Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 119).

Rétroviseurs à réglages mémorisés

(Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 125).

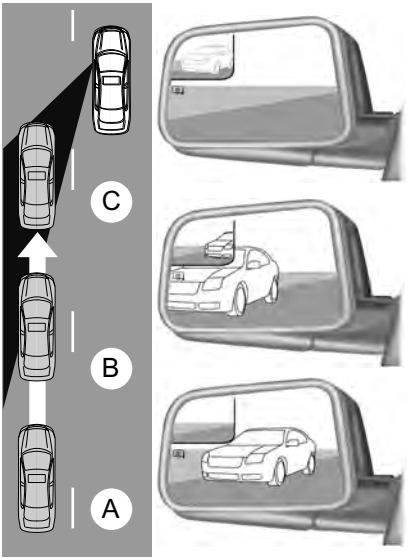
Rétroviseurs à miroir d'angle mort intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les objets reflétés dans le miroir d'angle mort du rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs à miroir d'angle mort intégré possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du rétroviseur. Ils ont pour but d'augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le rétroviseur, puis ensuite dans le miroir d'angle mort . Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir d'angle mort et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer prudemment de voie.



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à une distance raisonnable, son image est petite et près du coin intérieur du rétroviseur. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du rétroviseur (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe du rétroviseur au miroir d'angle mort du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir d'angle mort, le véhicule est alors visible dans le champ de vision périphérique du conducteur (C).

Système de surveillance des angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Note : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent et du pare-soleil sont situées sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant transparent et le pare-soleil sont munis d'une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture avec la commande à impulsion, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du pare-soleil



E138668

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour ouvrir le pare-soleil.

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour fermer le pare-soleil. Si le pare-soleil est ouvert, le toit ouvrant transparent se ferme automatiquement avant la fermeture du pare-soleil.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E138669

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Si le toit ouvrant transparent est fermé, le pare-soleil s'ouvre automatiquement avant l'ouverture du toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant transparent s'ouvre et s'arrête juste avant la pleine ouverture.

Note : *Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Maintenez la commande enfoncée de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.*

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction de rebond

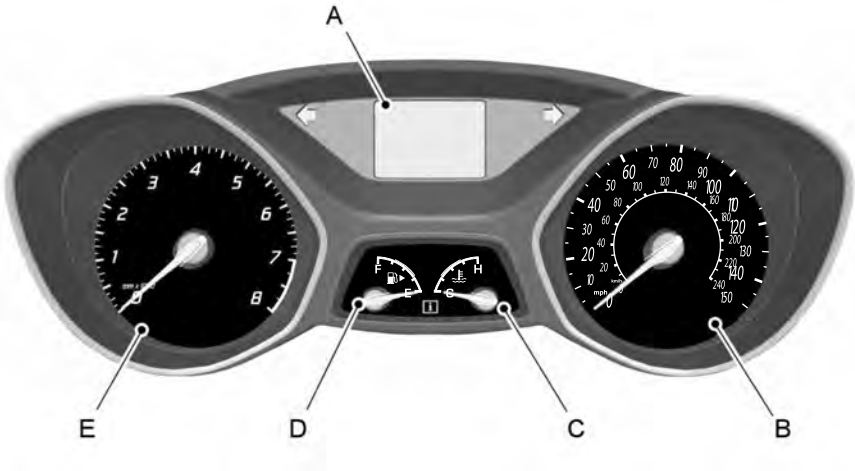
Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, le toit inverse sa course de quelques centimètres.

Pour neutraliser cette fonction, maintenez la partie avant de la commande enfoncée dans un délai de deux secondes après que le toit ait atteint sa position d'inversion. Alors que la fonction de rebond en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture.

Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour fermer le toit ouvrant transparent.

JAUGES



E145825

A Affichage d'information
B Indicateur de vitesse
C Indicateur de température du liquide de refroidissement
D Jauge de carburant
E Compte-tours

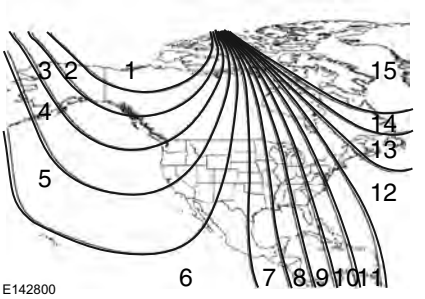
Affichage d'information

Boussole (selon l'équipement)

La boussole indique la direction du véhicule.

Utilisez le menu de l'affichage d'information pour étalonner et régler la zone de déclinaison. Voir **Affichage d'information** (page 98).

Consultez le schéma pour déterminer votre zone magnétique.



E142800

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique, au bas de l'écran d'information, cumule la distance parcourue par votre véhicule.

Température extérieure

Cette fonction indique la température de l'air extérieur.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de voyage** (page 101).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 98).

Indicateur de température du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la section centrale.

Note : *Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir corrigé la cause de la surchauffe.*

Si l'aiguille passe dans la section rouge, le moteur surchauffe. Coupez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause lorsque le moteur a refroidi. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 238).

Jauge de carburant

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant qu'il reste dans le réservoir. La jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve dans une côte. La flèche à côté du symbole de pompe à carburant indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe du réservoir de carburant.

Un rappel de bas niveau de carburant est déclenché lorsque l'aiguille de la jauge de carburant arrive au 1/16e ou, dans le cas des véhicules à calcul de l'autonomie, à 35 mi (60 km), selon la première éventualité.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins suivants vous signalent certains états qui pourraient s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du moteur en guise de vérification. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Note : *Certains témoins apparaissent à l'affichage d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage.*

Sac gonflable – Avant



Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier l'anomalie par un concessionnaire autorisé.

Freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du système de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier l'anomalie par un concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Système de surveillance des angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction ou de pair avec un message. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178). Voir **Messages d'information** (page 101).

Système de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT

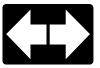
Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin d'avertissement est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 176).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou lorsque les feux de détresse sont mis en fonction. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 249).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 237).

Note : *Ne redémarrez pas si le témoin demeure allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.*

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 33).

Antibrouillards – Avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Information (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsqu'un nouveau message est enregistré à l'affichage d'information. Il s'allume en rouge ou en ambre, selon la gravité du message, et reste allumé jusqu'à ce que le problème qu'indique le message soit corrigé. Voir **Messages d'information** (page 101).

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système dès que possible par votre concessionnaire autorisé.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Témoin d'anomalie du moteur



Ce témoin révèle que le circuit de diagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule s'il demeure allumé après le démarrage du moteur. Consultez la section Autodiagnostics embarqués (OBD-II) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 145).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Note : *Si le moteur subit des ratés, des températures excessives à l'échappement pourraient endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule.*

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact en guise de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 145).

Antipatinage et contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système passe hors fonction en cas d'anomalie. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Désactivation de l'antipatinage / contrôle de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou lorsque vous coupez le contact.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que la clé se trouve en position d'arrêt ou des accessoires dans le commutateur d'allumage.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Un carillon avertisseur retentit lorsque l'une des portes est ouverte alors que le véhicule roule en-deçà d'une vitesse relativement peu élevée.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

L'avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule et que le système sans clé est en position de marche, indiquant que le système est toujours activé.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Carillon d'avertissement de la boîte de vitesses automatique

Ce carillon retentit lorsque vous n'avez pas déplacé la boîte de vitesses en position de **stationnement** P. Un message s'affiche à l'écran.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Boutons de l'écran d'information



E138659

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de gauche pour quitter un menu.
- Maintenez le bouton fléché de gauche enfoncé à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur le bouton OK pour choisir et confirmer les réglages ou les messages. Le bouton OK peut aussi être utilisé pour réinitialiser certaines valeurs de trajet.

Structure de menu - Écran d'information

Tous les véhicules

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.

Note : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Trajet 1 et 2[1]		
Autonomie restante		
Compteur journalier		
Temps écoulé		
Indicateur de vitesse numérique		
Consommation moyenne de carburant	Ford EcoMode	Anticipation
		Vitesse
		Ford EcoMode[2]
Toutes les valeurs - Autonomie restante, compteur journalier, temps écoulé et consommation moyenne de carburant		

[1] Voir **Ordinateur de voyage** (page 101).

[2] Voir **Mode Éco** (page 182).

Information
Traction intégrale intelligente
Dist. MyKey
Info MyKey

Réglages		
Assistance conducteur	Antipatinage	Activé ou désactivé
	Angle mort	Activé ou désactivé
	Alerte de trafic transversal	Activé ou désactivé
Éclairage	Capteur de pluie	Activé ou désactivé
	Atténuation	Automatique ou manuelle
	Temporisation de la commande automatique des phares	Désactivé ou xx secondes

Réglages			
Affichage	Info navigation	Toujours activée ou toujours désactivée	
	Langue	Choisissez le réglage qui convient	
	Distance	Choisissez le réglage qui convient	
	Température	Choisissez le réglage qui convient	
Carillons	Espace de stationnement	Activé ou désactivé	
Commodité	Compas	Affichage	Activé ou désactivé
	Démarrage à distance	Climatisation	Chauffage et climatisation / Automatique ou Derniers réglages
			Dégivrage avant / Automatique ou Hors fonction
			Dégivrage arrière / Automatique ou Hors fonction
		Durée	(5, 10 ou 15 minutes)
		Démarrage en mode silencieux	Activé/Désactivé
		Réinitialisation des réglages par défaut	
		Système	Activer ou désactiver
MyKey	Créer une clé MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer une clé MyKey	
	Antipatinage	Toujours en fonction ou Sélection par l'utilisateur	
	Vitesse max.	130 km/h (80 mi/h) ou Hors fonction	
	Avertissement de vitesse	75 km/h (45 mi/h), 90 km/h (55 mi/h), 105 km/h (65 mi/h) ou Hors fonction	
	Limiteur de volume	Activé ou désactivé	
	Effacer MyKeys	Maintenez le bouton OK enfoncé pour effacer toutes les clés MyKey	

Vérification des systèmes

Tous les avertissements actifs sont affichés en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour faire défiler la liste.

ORDINATEUR DE VOYAGE

Réinitialisation de l'ordinateur de voyage

Maintenez enfoncée la touche OK à l'écran actuel pour réinitialiser le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation moyenne de carburant en question.

Autonomie restante

Cette fonction indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir à l'aide du carburant qui reste dans le réservoir. L'autonomie de carburant peut varier selon le mode de conduite.

Compteur journalier

Ce compteur enregistre la distance parcourue pour des trajets donnés.

Temps écoulé

Cette fonction enregistre la durée de trajets donnés.

Consommation moyenne de carburant

Cette fonction indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

Toutes les valeurs

Cette fonction indique les renseignements sur l'autonomie, la distance, la durée et la consommation moyenne de carburant.

MESSAGES D'INFORMATION

Note : *Selon les options du véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou sont indisponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou réduits selon le type de tableau de bord qui équipe votre véhicule.*



E130248

Appuyez sur le bouton OK pour prendre connaissance de certains messages et de les supprimer de l'écran d'information. D'autres messages sont automatiquement supprimés après un court délai.

Certains messages doivent être confirmés avant de pouvoir accéder aux menus.

Indicateur de message (Selon l'équipement)

L'indicateur de message s'allume pour accompagner certains messages d'avertissement. Il est de couleur rouge ou ambre selon l'importance du message et reste allumé jusqu'à ce que le problème soit corrigé.

Certains messages sont complétés par un pictogramme spécifique à un système avec un indicateur de message.

Sacs gonflables

Message	Indicateur de message	Description
Coussin gonflable Défectuosité Service immédiat	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système doit être vérifié en raison d'une anomalie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Alarme

Message	Indicateur de message	Description
Alarme déclenchée Vérifier véhicule	Ambre	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir **Alarme antivol** (page 72).
Alarme Défectuosité Service requis	-	Ce message s'affiche lorsque le système doit être vérifié en raison d'une anomalie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Batterie et de circuit de charge

Message	Indicateur de message	Description
Système électrique Surtension Arrêter prudemm.	Rouge	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Batterie faible Voir manuel	Ambre	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie est faible. Désactivez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale

Message	Indicateur de message	Description
BLIS Visibilité basse Voir manuel	Ambre	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178).
BLIS: X Anomalie Service requis	Ambre	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.
BLIS non disponible Remorque attachée	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système n'est pas disponible en raison de la traction d'une remorque. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178).
Circul. transversale Véhicule venant de la X	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un véhicule. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178).
Circul. transversale Capteur bloqué Voir manuel	Ambre	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178).
Circul. transversale Défectuosité Service requis	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système doit être vérifié en raison d'une anomalie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Circul. transversale désactivée Remorque attachée	-	Ce message s'affiche lorsque le système n'est pas disponible en raison de la traction d'une remorque. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 178).

Portes

Message	Indicateur de message	Description
Porte X ouverte	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées et que le véhicule roule.
	-	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Hayon mal fermé	Rouge	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé et que le véhicule roule.
	-	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Rouge	Ce message s'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé et que le véhicule roule.
	-	Ce message s'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé.

Moteur

Message	Indicateur de message	Description
Moteur Défectuosité Service immédiat	Ambre	Le moteur doit être vérifié. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Moteur Surchauffe Arrêter prudemm.	Rouge	Ce message s'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur refroidir. Si le problème persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 238).
Puissance réduite pour abaisser température	-	Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur est réduite pour contribuer à diminuer une température élevée du liquide de refroidissement.

Aide au démarrage en côte

Message	Indicateur de message	Description
Aide au démarrage en côte non disponible	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé. Voir **Aide au démarrage en côte** (page 153).

Système sans clé du véhicule

Message	Indicateur de message	Description
Ford KeyFree Clé dans véhicule	Ambre	Ce message s'affiche pour vous rappeler que la clé est dans le coffre. Voir **Démarrage sans clé** (page 136).
Ford KeyFree Aucune clé détectée	-	Ce message s'affiche si la clé n'est pas détectée par le système. Voir **Démarrage sans clé** (page 136).
Couper contact Appuyer bouton ENGINE Start/ Stop	Rouge	Ce message s'affiche pour vous rappeler de couper le contact. Voir **Démarrage sans clé** (page 136).
Appuyer sur frein pour démarrer	-	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du moteur.
Ford KeyFree Clé pas dans le véhicule	Rouge	Ce message s'affiche si aucune clé valide n'est détectée dans le véhicule. Voir **Démarrage sans clé** (page 136).
Pile de clé faible Remplacer bientôt	-	Ce message s'affiche lorsque la pile de la télécommande est faible. Remplacez la pile dès que possible. Voir **Télécommande** (page 48).

Éclairage

Message	Indicateur de message	Description
Anomalie ampoule Feu de freinage	-	Ce message s'affiche lorsque l'ampoule d'un feu de stop est grillée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Anomalie ampoule Feu de croisement	-	Ce message s'affiche lorsque l'ampoule d'un feu de croisement est grillée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Phares Défectuosité Service requis	Ambre	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie se produit dans le circuit électrique des phares. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Entretien

Message	Indicateur de message	Description
Huile du moteur Vidange nécessaire	-	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie utile de l'huile est épuisée et qu'il faut remplacer l'huile. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 237).
Niveau liquide frein bas Service immédiat	Rouge	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié dès que possible. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 242).
Niveau bas du liquide lave-glace	-	Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas et que le réservoir doit être rempli. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 242).
Vérifier admission carburant	-	Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 144).

Dispositif MyKey

Message	Indicateur de message	Description
MyKey actif Conduire prudemment	-	Ce message s'affiche lorsque le dispositif MyKey est actif.
MyKey Vitesse limitée à X km/h (mi/h)	-	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
MyKey Véhicule approche vitesse maximum	Ambre	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé, que la limite de vitesse est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Véhicule à vitesse maximum	Ambre	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
MyKey Vérifier vitesse Conduire prudem.	-	Ce message s'affiche lorsque le dispositif MyKey est actif.
MyKey Boucler ceintures pour activer audio	-	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé et que le système Belt-Minder est activé.
MyKey Désactiv. aide au stationn. imposs.	-	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé et que le sonar de recul est activé.
La clé est déjà une MyKey	-	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer un dispositif MyKey avec une clé qui est déjà désignée comme dispositif MyKey.
Tenir clé près du symbole sur colonne direction	-	Ce message s'affiche lors de la programmation d'un dispositif MyKey.
MyKey ESC ne peut être désactivé	-	Ce message s'affiche lors de la programmation d'un dispositif MyKey.

Sonar de recul

Message	Indicateur de message	Description
Sonar recul Défectuosité Service requis	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé. Voir **Aide au stationnement** (page 165).

Frein de stationnement

Message	Indicateur de message	Description
Frein de stationn. serré	Rouge	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur est en marche et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

Direction assistée

Message	Indicateur de message	Description
Direction Perte de direction Arrêter prudemm.	Rouge	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Direction assistée Anomalie Service requis	Ambre	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Direction Anomalie Service immédiat	Ambre	Le système de direction assistée a détecté un état au niveau du système de direction assistée ou du système antidémarrage qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Système de démarrage

Message	Indicateur de message	Description
Appuyer sur frein pour démarrer	-	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du moteur.
Temps de démarrage excédé	-	Ce message s'affiche lorsque le moteur ne démarre pas.

Boîte de vitesses et quatre roues motrices

Message	Indicateur de message	Description
Boîte vitesses Défectuosité Service immédiat	-	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemm.	Ambre	La boîte de vitessese surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sécuritaire.
Boîte vitesses Service requis	Ambre	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses chaude Arrêter ou accélérer	-	La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir ou, si possible, augmentez votre vitesse.
Boîte vitesses chaude Attendre... . .	-	La température de la boîte de vitesses est élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir ou, si possible, augmentez votre vitesse.
Défectuosité 4WD Service requis	Ambre	Le système ne fonctionne pas correctement et passe par défaut en mode de traction avant. Consultez votre concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 154).
4WD arrêt	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système se désactive automatiquement et passe en mode deux roues motrices afin de protéger les organes de transmission. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 154).

Message	Indicateur de message	Description
4WD Désactivé temporairement	Ambre	Le système surchauffe et passe par défaut en mode de traction avant. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 154).
4WD rétablie	-	Ce message s'affiche lorsque le fonctionnement normal du système est rétabli. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 154).
Boîte vitesses pas sur pos. Park Sélectionner P	-	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Appuyer frein pour débarrer levier sélecteur	-	Ce message s'affiche pour inciter le conducteur à enfoncer la pédale de frein pour sélectionner une position de gamme.
Levier sélecteur vitesse	-	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et peut-être déplacé pour sélectionner les positions de gamme.

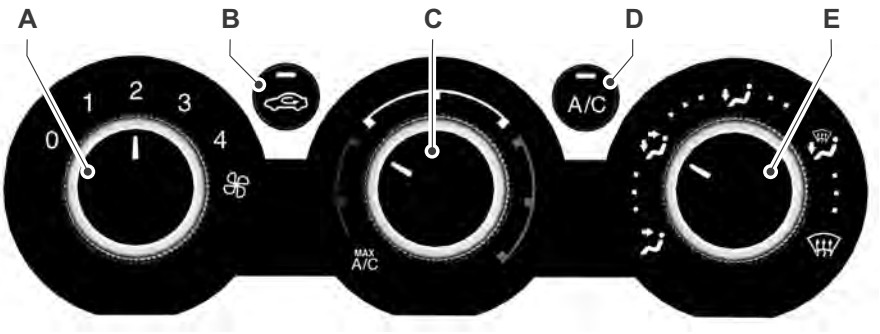
Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Indicateur de message	Description
Basse pression des pneus	Ambre	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 283).
Anomalie de la surveillance de pression des pneus	Ambre	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 283).
Anomalie du capteur de pression des pneus	Ambre	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou si une roue de secours est installée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 283). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositif antipatinage

Message	Indicateur de message	Description
Antipatinage Arrêt	-	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 162).

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



E141421

A **Commande de vitesse du ventilateur :** commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez la commande pour sélectionner la vitesse du ventilateur voulue ou pour mettre hors fonction le ventilateur. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.

B **Recirculation d'air :** appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recirculé. Lorsque vous sélectionnez la recirculation de l'air, la commande s'allume et l'air est recirculé dans l'habitacle. Vous pouvez ainsi réduire le délai de refroidissement de l'habitacle et minimiser la pénétration des odeurs indésirables.

C **Commande de température :** commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle de votre véhicule. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Si vous sélectionnez **MAX A/C** (climatisation maximale), le système diffuse l'air recirculé par les bouches du tableau de bord. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale. Lorsque la commande de température se trouve à la position MAX A/C (climatisation maximale), vous ne pouvez pas désactiver le climatiseur ni la recirculation d'air.

D **Climatiseur :** appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur sous et hors fonction. Le climatiseur permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour augmenter l'efficacité du climatiseur au démarrage du véhicule, conduisez en laissant les glaces entrouvertes pendant deux ou trois minutes.

E **Commande de répartition d'air :** tournez cette commande pour sélectionner la répartition d'air voulue.



Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches du tableau de bord.



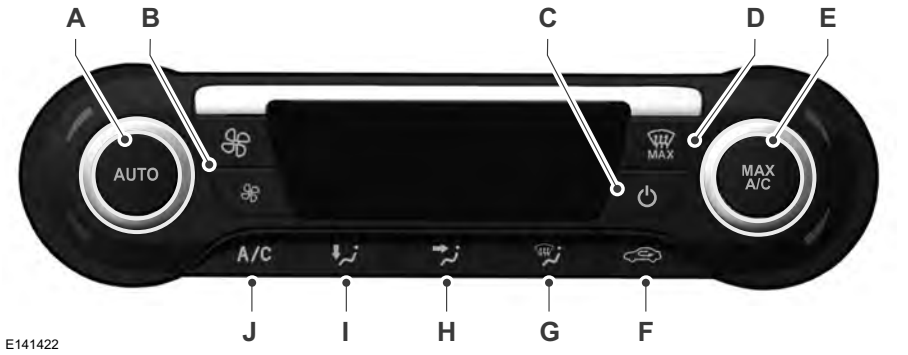
Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches d'air du plancher.

Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise et celles du plancher.

Sélectionnez pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. Vous pouvez aussi augmenter la température et la vitesse du ventilateur pour réduire la formation de buée.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



E141422

A **AUTO :** appuyez sur cette touche pour activer la régulation automatique de la température. Dès que vous sélectionnez la température souhaitée au moyen de la commande de température, le système détermine alors automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition du débit d'air, l'activation ou la désactivation du climatiseur et l'admission d'air extérieur ou la recirculation d'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température souhaitée.

B **Vitesse du ventilateur :** appuyez sur la grande icône de ventilateur pour augmenter la vitesse du ventilateur; appuyez sur la petite icône de ventilateur pour diminuer la vitesse du ventilateur. Appuyez sur une des touches de vitesse du ventilateur au mode AUTO pour quitter le mode AUTO.

C **Touche marche/arrêt :** appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction ou hors fonction.

D **Dégivrage MAXI :** répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage du pare-brise. Vous pouvez utiliser ce mode pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Active automatiquement le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs chauffants. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.

E **MAX A/C (climatisation maximale) :** appuyez sur cette touche pour répartir l'air recirculé entre les bouches du tableau de bord pour refroidir l'habitacle. Le climatiseur se met automatiquement en fonction, la vitesse du ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et l'affichage de température revient à la position de froid maximal. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatiseur normal. L'air recirculé peut empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule.

F **Recirculation d'air :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la recirculation de l'air dans l'habitacle. La recirculation de l'air permet de réduire le délai de refroidissement de l'habitacle et peut contribuer à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le mode de recirculation d'air entre automatiquement en fonction lorsque la touche MAX A/C (climatisation maximale) est enfoncée ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. La recirculation de l'air peut se désactiver automatiquement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode MAX A/C (climatisation maximale) pour réduire la formation de buée.

G **Dégivreur :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage du pare-brise. Le système répartit automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur la touche pour arrêter le mode de dégivrage.

H **Planche de bord :** appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches du tableau de bord. Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver le mode planche de bord.

I **Plancher :** répartit l'air entre les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver le mode plancher.

J **A/C (climatiseur) :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le climatiseur. Utilisez le climatiseur avec la recirculation d'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur est activé automatiquement dans certains modes.

Commande de température



E133115

Vous pouvez régler la température entre 15,5 ºC (60 ºF) et 29,5 ºC (85 ºF) par incréments de 0,5 ºC (1 ºF). À la position **LO (basse)**, 15 ºC (59 ºF), le système passe en mode de refroidissement permanent. À la position **HI (haute)**, 30 ºC (86 ºF), le système passe en mode de chauffage permanent.

Système de chauffage et climatisation à une zone

Dans ce mode, le système de chauffage et climatisation associe ensemble les réglages de température côté conducteur et côté passager. Si vous effectuez un réglage au moyen de la commande rotative côté conducteur, le système ajuste la température du côté passager à la même valeur.

Système de chauffage et climatisation à deux zones

Sélectionnez une température pour le côté passager à l'aide de la commande rotative côté passager. La commande de température à une zone se met automatiquement hors fonction. La température réglée pour le côté conducteur reste inchangée. Vous pouvez donc régler séparément la température pour les côtés conducteur et passager. L'affichage indique les réglages de température pour chaque côté.

Pour rebasculer au système de chauffage et climatisation à une zone

Maintenez la touche **AUTO** enfoncée pendant 2 à 4 secondes. La température du côté passager passe à la valeur réglée pour la température du côté conducteur.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : *L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.*

Note : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Note : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Note : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Note : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.*

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Note : *Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise. Augmentez la température et la vitesse du ventilateur pour améliorer le désembuage au besoin.*

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : *Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système effectue automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitable à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches du tableau de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Note : *Lorsque la température ambiante est basse et que le mode **AUTO** est sélectionné, le système diffuse l'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales, puis le ventilateur peut tourner à basse vitesse jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.*

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule avec commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez le ventilateur à la vitesse maximale.	Appuyez sur la touche de vitesse haute du ventilateur.
2	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.
3	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du plancher.	Appuyez sur la touche des bouches au plancher pour diffuser l'air par les bouches du plancher.

Réglages recommandés pour le chauffage

	Véhicule avec commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule avec commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez le ventilateur à la deuxième vitesse.	Appuyez sur la touche **AUTO**.
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la température à 22 ºC (72 ºF).
3	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du plancher et du pare-brise.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule avec commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez le ventilateur à la vitesse maximale.	Appuyez sur la touche **MAX A/C** (climatisation maximale).
2	Réglez la commande de température à la position MAX A/C (climatisation maximale).	
3	Réglez la commande de répartition d'air à la position des bouches du tableau de bord.	

Réglages de refroidissement recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule avec commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez le ventilateur à la deuxième vitesse.	Appuyez sur la touche **AUTO**.
2	Réglez la commande de température à la position de refroidissement intermédiaire.	Réglez la température à 22 ºC (72 ºF).
3	Réglez la commande de répartition d'air à la position des bouches du tableau de bord.	

Véhicule immobile pendant des périodes prolongées lorsque la température ambiante est extrêmement élevée

	Véhicule avec commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule avec commande automatique de chauffage-climatisation
1	Serrez le frein de stationnement.	Serrez le frein de stationnement.
2	Placez le levier sélecteur en position **P** (stationnement).	Placez le levier sélecteur en position **P** (stationnement).
3	Réglez la commande de température à la position MAX A/C (climatisation maximale).	Appuyez sur la touche **MAX A/C** (climatisation maximale).
4	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus basse.	

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule avec commande manuelle de chauffage-climatisation	Véhicule avec commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez la commande de répartition de l'air à la position des bouches d'air du tableau de bord et du plancher.	Appuyez sur la touche de dégivrage et de désembuage du pare-brise.
2	Appuyez sur la touche **A/C** (climatiseur).	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.	
5	Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.	
6	Fermez les bouches d'aération du tableau de bord.	

Refroidissement maximal en positions tableau de bord ou tableau de bord et plancher

1. Placez la commande automatique de température au réglage le plus froid.
2. Appuyez sur les touches **A/C** (climatiseur) et de recyclage d'air.
3. Placez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le en fonction du niveau de confort souhaité.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Note : *Vous devez établir le contact pour utiliser cette fonction.*

Appuyez sur le bouton pour éliminer les minces couches de glace et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 14 minutes qui suivent pour désactiver la lunette arrière chauffante. Elle se désactive automatiquement après 14 minutes ou lorsque vous coupez le contact.

N'utilisez pas d'objets tranchants, comme une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour en retirer des autocollants. Vous pourriez endommager la grille chauffante de la lunette arrière. Votre garantie ne couvre pas ces dommages.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Note : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever de la glace sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler le miroir du rétroviseur s'il est immobilisé par de la glace. Vous pourriez rayer les miroirs ou endommager les rétroviseurs.*

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.*

Les rétroviseurs chauffants éliminent la glace et la buée lorsque vous mettez la lunette arrière chauffante en fonction.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Le filtre à air d'habitacle se trouve sous le tableau de bord dans la zone de l'espace du plancher côté passager. Le système de filtre à particules réduit la concentration des particules atmosphériques, comme la poussière, les spores et le pollen, dans l'air diffusé dans l'habitacle.

Le système de filtre à particules offre les avantages suivants aux occupants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Consultez le chapitre **Entretien périodique**.

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre filtre.

DÉMARRAGE À DISTANCE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle lors d'un démarrage à distance.

Il n'est pas possible de modifier le réglage du système lors d'un démarrage à distance. Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Il est maintenant possible de modifier les réglages. Pour ce faire, certaines fonctions du véhicule doivent être activées, comme par exemple :

- Les sièges chauffants;
- Les rétroviseurs chauffants;
- La lunette arrière chauffante.

Vous pouvez effectuer ces réglages au moyen des boutons de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 98).

Réglages automatiques

Vous pouvez régler la commande de chauffage-climatisation en mode AUTO par l'intermédiaire de l'écran d'information : Démarrage à distance > Climatisation > Chauffage-A/C > Automatique. Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température à 22 ºC (72 ºF) dans l'habitacle.

Par temps chaud, le température du système est réglée à 22 ºC (72 ºF). Les sièges rafraîchissants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants/rafraîchissants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le température du système est réglée à 22 ºC (72 ºF). Les sièges chauffants et le volant chauffant sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). Le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Derniers réglages

Vous pouvez régler la commande de chauffage-climatisation aux derniers réglages utilisés par l'intermédiaire de l'écran d'information : Démarrage à distance > Climatisation > Chauffage-A/C > Dernier réglage. Le système de chauffage et climatisation utilise automatiquement les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du moteur.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Le système de chauffage-climatisation commande d'autres dispositifs chauffants et rafraîchissants dans le véhicule. Vous pouvez mettre ces dispositifs en fonction durant un démarrage à distance (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). Les dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid et les dispositifs rafraîchissants le sont par temps chaud.

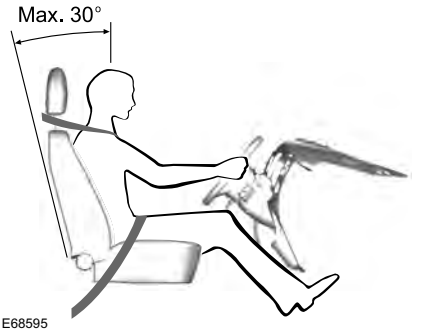
POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

Une position assise inadéquate ou une inclinaison trop prononcée du dossier peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

N'inclinez pas le dossier, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

Ne placez aucun objet au-dessus du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Correctement utilisés, le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables offrent une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

Réglez complètement l'appuie-tête avant de vous assoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

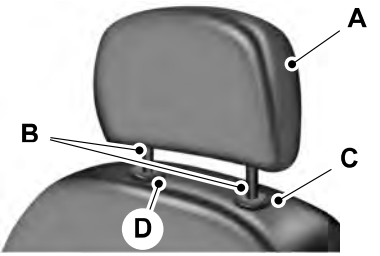
AVERTISSEMENTS

L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Un appuie-tête incorrectement réglé peut ne pas protéger adéquatement un occupant en cas de collision arrière.

Installez correctement l'appuie-tête pour contribuer à réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

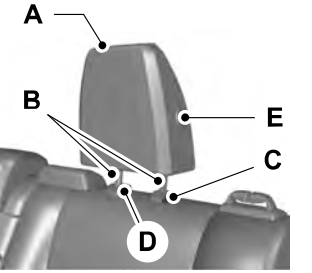
Note : *Réglez le dossier à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-tête de siège avant



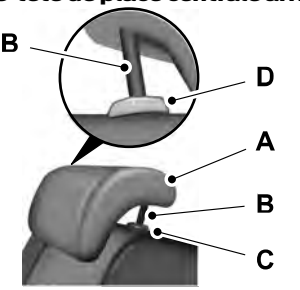
E138642

Appuie-tête de place arrière latérale



E138643

Appuie-tête de place centrale arrière



E138645

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

A	Un appuie-tête à absorption d'énergie,
B	Deux tiges en acier,
C	Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage,
D	Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage,
E	Un bouton de repliage.

Pour régler l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges métalliques avec les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton E enfoncé.
2. Tirez-le vers le haut pour rétablir la position.

Appuie-tête inclinables

Les appuie-tête avant comportent une fonction d'inclinaison qui favorise le confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite verticale ou à une position normale pour l'occupant.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

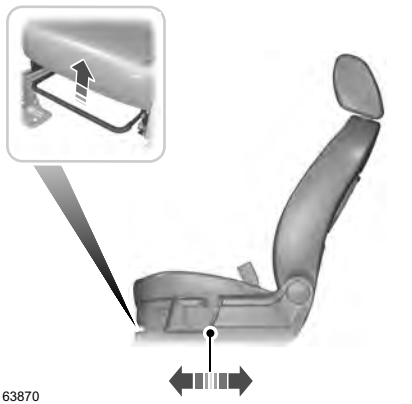
Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, pivotez l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le siège ni le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière

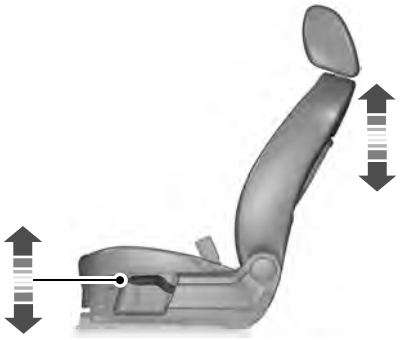


E163870

AVERTISSEMENT

Basculez le siège vers l'arrière et l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer que le siège est bien enclenché.

Réglage de la hauteur du siège du conducteur



E163871

Réglage de l'inclinaison



E163872

AVERTISSEMENT

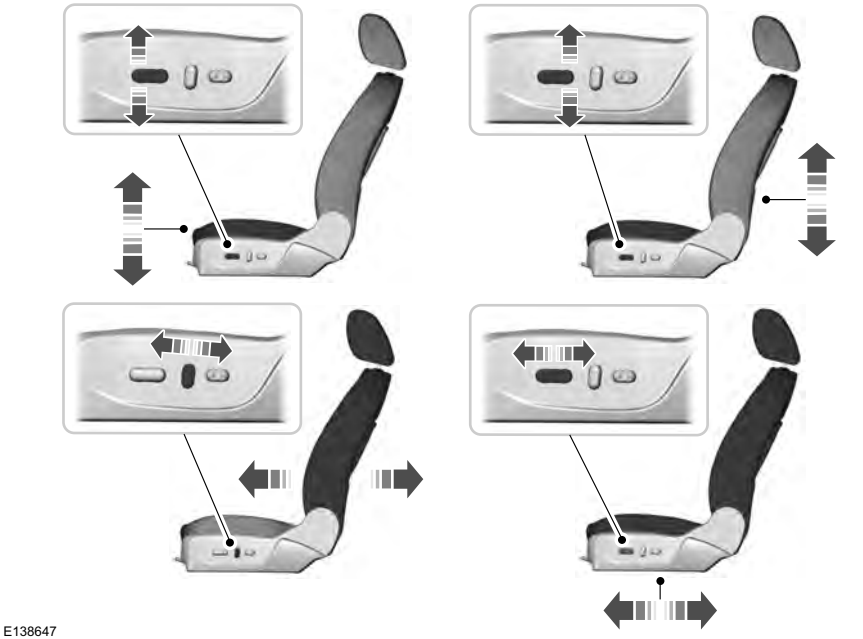
Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque votre véhicule roule peut causer une perte de maîtrise du véhicule.

Ne placez aucun article derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.



E138647

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



E138648

FONCTION DE MÉMORISATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Avant de rappeler les réglages mémorisés pour le siège, assurez-vous qu'aucun obstacle n'est près du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction permet de rappeler automatiquement la position du siège du conducteur et des rétroviseurs à commande électrique. La commande de la mémoire se trouve sur la porte du conducteur. Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois préréglages de position mémorisée.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège et les rétroviseurs extérieurs à la position voulue.
3. Maintenez le bouton de mise en mémoire voulu enfoncé jusqu'à ce qu'un unique carillon retentisse.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur le bouton de mise en mémoire associé à la position de conduite voulue. Le siège et les rétroviseurs se déplacent à la position enregistrée pour ce préréglage.

Note : *Toute pression sur une commande de siège du conducteur, une touche de mémorisation ou une commande électrique de rétroviseur arrêtera le déplacement de siège pendant un rappel. Vous ne pouvez pas utiliser le rappel de positions mémorisées de siège lorsque le véhicule se déplace.*

SIÈGES ARRIÈRE



E155554

Rabattement du dossier du siège

Le siège étant inoccupé, soulevez le levier pour rabattre le dossier vers l'avant. Il peut être nécessaire de plier les appuie-tête des places latérales et d'abaisser l'appuie-tête de la place centrale au préalable.

Redressement du dossier du siège

Tirez le dossier de siège vers le haut pour le relever.

Réglage de l'inclinaison (Selon l'équipement)

Le siège étant occupé, soulevez le levier pour incliner le dossier.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des broches, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E138653

Réglez la commande au réglage de chaleur voulu.

ACCOUDOIR ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E138656

Rabattez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets.

Système de commande sans fil HomeLink (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que le requièrent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : *Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez jamais le système lorsque le véhicule est stationné dans un garage.*

Note : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Note : *Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.*

Note : *Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.*



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

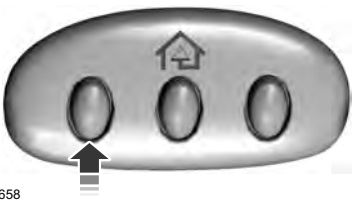
Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant sans frais le 1-800-355-3515.

Programmation dans le véhicule

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : *Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*



E142658

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de votre ouvre-porte de garage à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du système de commande HomeLink à programmer.
3. En utilisant vos deux mains, maintenez simultanément enfoncés le bouton du système de commande HomeLink et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez PAS un bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.
4. Appuyez sur le bouton du système de commande HomeLink que vous avez programmé durant cinq secondes. Vous devrez peut-être exécuter cette intervention deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin du système de commande HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Consultez le paragraphe **Programmation du moteur de votre porte de garage** plus loin dans la présente section.

Si le témoin clignote rapidement durant 2 secondes, puis demeure allumé, le système de commande HomeLink n'est toujours pas programmé. Procédez comme suit :

Maintenez le bouton du système de commande HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement sur le bouton de la télécommande portative toutes les 2 secondes. Le témoin du système de commande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque le bouton de fonction du système de commande HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande portative.

Au terme de la programmation du bouton système de commande HomeLink, commencez à programmer le moteur de votre ouvre-porte de garage.

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*



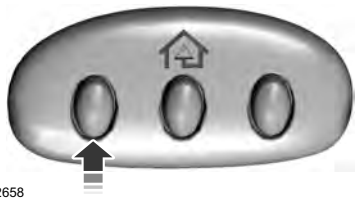
E142659

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou au 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

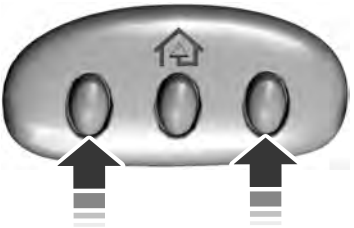


E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignotent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

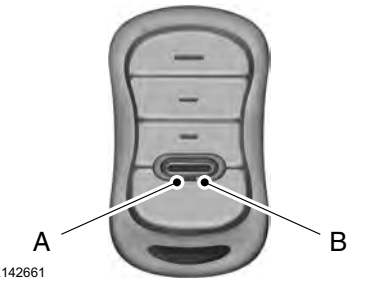
1. Appuyez sur le bouton voulu et maintenez-le enfoncé. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1-800-355–3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : *La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.*

Note : *Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.*



E142661

A. Témoin rouge
B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez sur le bouton Genie programmé sur la télécommande portative et sur le bouton à programmer, puis maintenez-les enfoncés. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

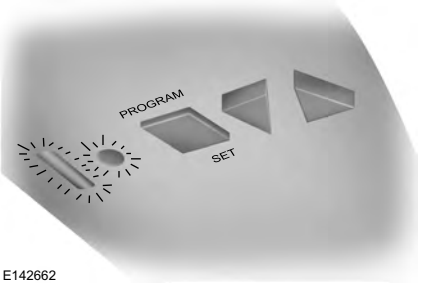
Note : *La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.*

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.*



E142662

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note : *Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.*

4. Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande portative Genie Intellicode 2 antérieurement programmé. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton antérieurement programmé du pare-soleil durant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter dans les 10 à 20 secondes. À ce moment, la programmation devrait être effacée des boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsqu'un des trois boutons du système HomeLink est enfoncé.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prise de courant de 12 volts c.c.

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Toute utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie et causer un incendie ou des blessures graves.

Note : *La batterie se décharge si la prise est utilisée sans que le moteur tourne. L'intensité de la batterie pourrait ne pas suffire pour redémarrer votre moteur.*

Note : *N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Autrement, la prise subira des dommages et le fusible grillera.*

Note : *Ne suspendez aucun accessoire ni support d'accessoire au moyen de la prise.*

Note : *Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, sans quoi, un fusible pourrait griller.*

Note : *N'insérez pas un élément d'allume-cigare dans la prise de courant.*

Note : *L'utilisation inappropriée de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.*

Note : *Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.*

Faites tourner le moteur pour utiliser pleinement la prise de courant. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur ne tourne pas.
- Ne laissez aucun accessoire branché durant la nuit ou lorsque le véhicule demeure stationné durant des périodes prolongées.

Emplacements

Vous trouverez des prises de courant :

- Sur la console centrale;
- Dans le bac de rangement de la console centrale;
- À l'arrière de la console centrale (12 volts ou 110 volts c.a.);
- Dans l'aire de chargement (selon l'équipement).

Prise de courant de 110 volts c.a.

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne laissez aucun appareil électrique inutilisé branché dans la prise de courant. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a. car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'une rallonge pour alimenter plusieurs appareils risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 watts et de causer un incendie ou des blessures graves.

Note : *La prise de courant passe hors tension lorsque le contact est coupé ou lorsque la tension de la batterie chute en dessous de 11 volts.*



E143941

La prise de courant sert à alimenter des appareils électriques qui requièrent au plus 150 watts. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Lorsque le témoin de la prise de courant :

- Est allumé — la prise de courant est alimentée, le contact est établi et un appareil est branché;
- Est éteint — la prise de courant n'est pas alimentée, le contact est coupé et un appareil est branché;
- Clignote — la prise de courant est en mode Anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation si la limite de 150 watts est dépassée. La prise de courant peut aussi passer en mode de défaillance en cas de surcharge, de surchauffe ou de court-circuit. Débranchez votre appareil, puis coupez le contact et rétablissez-le en cas de surcharge ou de court-circuit. En cas de surchauffe, laissez le système refroidir, puis coupez et rétablissez le contact.

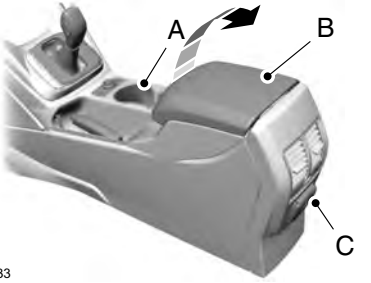
La prise de courant n'est pas conçue pour les appareils électriques de type suivant :

- Les télévisions à tube cathodique;
- Les appareils à moteur, comme les aspirateurs, les scies électriques et autres outils électriques, les réfrigérateurs à compresseur, etc.;
- Les appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure, etc.;
- D'autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable comme les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur, les lampes à capteur tactile, etc.

CONSOLE CENTRALE

Rangez soigneusement les articles dans le porte-gobelet, y compris les contenants de liquides chauds, car ils pourraient se déloger au moment d'un freinage brusque, d'une accélération ou d'une collision.

Notons entre autres caractéristiques de la console :



E142433

A Porte-gobelets

B Compartiment de rangement avec prise de courant auxiliaire, prise d'entrée auxiliaire, port USB et passerelle multimédia

C Prise de courant auxiliaire

CONSOLE DE PAVILLON



E131605

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E72128

0 (arrêt) – Le contact est coupé.

Note : *Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

I (accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Note : *Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps à cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.*

II : (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

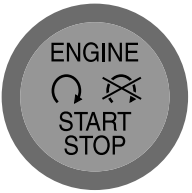
III (démarrage) - Permet de lancer le moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.*

Note : *Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

Modes d'allumage



E142555

Le système de démarrage sans clé offre trois modes :

- **Hors fonction :** Le contact est coupé.
  - Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton lorsque le contact est établi ou lorsque le moteur tourne, mais que le véhicule est immobilisé.
- **En fonction :** Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.
  - Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.
- **Démarrage :** Démarre le moteur.
  - Enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'au démarrage du moteur.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, l'augmentation du régime de ralenti contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez les éléments suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
- Tournez le commutateur d'allumage à la position **II.** Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

Véhicules à clé de contact

Note : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Tournez la clé en position **III** pour démarrer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Note : *Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

Note : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.*

Véhicules à allumage sans clé

Note : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé sont brouillées;
- La pile de la clé est à plat.

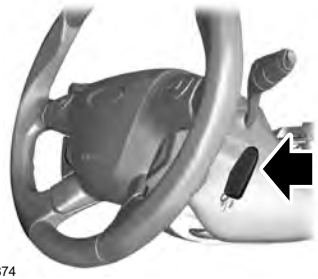
Procédez comme suit si le moteur ne démarre pas :

Télécommande à trois touches



E145988

Télécommande à cinq touches



E142874

1. Tenez la clé près du symbole sur la colonne de direction.
2. En laissant la clé à cette position, vous pouvez vous servir du bouton de démarrage pour établir le contact et démarrer votre véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes après la coupure du contact, même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage. À l'expiration des 20 secondes, vous ne pourrez plus redémarrer le moteur sans que la clé se trouve dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il tourne tant que vous maintenez le bouton de démarrage enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte lorsque le moteur tourne, le système cherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si vous ne pouvez pas démarrer le moteur après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-dessous :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la ainsi.
3. Démarrez le moteur.

Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules à clé de contact

1. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
2. Tournez la clé en position **0** (arrêt).
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.*

Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT

Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule roule toujours, le freinage et la direction assistée ne seront plus fonctionnels. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction et certains témoins peuvent demeurer éteints.

Véhicules à clé de contact

1. Placez la boîte de vitesses en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Lorsque le véhicule est arrêté, déplacez le levier de la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**), puis tournez la clé en position **0** (arrêt).
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois que le véhicule est immobilisé, amenez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position de stationnement (**P**).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT

Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 ºC (0 ºF).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur est débranché et correctement rangé avant de conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS


Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.


Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.


Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.


L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution peut créer de l'électricité statique, laquelle risque de provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant sans mise à la terre.


Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.


Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin dès que possible.

QUALITÉ DU CARBURANT

Note : *L'utilisation de carburants non recommandés pourrait endommager des composants du véhicule, nuire à son rendement et occasionner des réparations qui pourraient ne pas être couvertes par la garantie.*

Choix du carburant approprié

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 15 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de carburant à base de méthanol, d'essence au plomb ou tout autre carburant sous peine d'endommager les dispositifs antipollution ou de nuire à leur rendement.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

Indice d'octane recommandé

Moteur 2.5L

L'essence ordinaire sans plomb d'un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires d'un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87.

Moteurs 1.6L et 2.0L EcoBoost®

L'essence ordinaire sans plomb d'un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87. Le supercarburant améliore les performances et est recommandé pour les usages intensifs comme le remorquage.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si les cognements sont intenses et que vous utilisez un carburant de l'indice d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages au moteur.

PANNE DE CARBURANT

Veillez à ne pas tomber en panne sèche. Cela pourrait nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement pourrait être légèrement supérieure à la normale. Avec l'allumage sans clé, démarrez simplement le moteur. La période de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'ajouter environ 3,8 L (1 gal US) de carburant pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US).
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Consultez le paragraphe Voir **Témoins et indicateurs** (page 93). pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

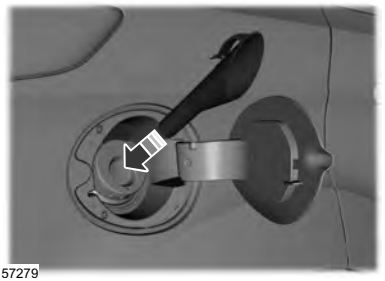
N'insérez pas la buse d'un bidon de carburant ni un entonnoir du commerce dans l'orifice du circuit d'alimentation sans bouchon. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint ou répandre du carburant sur le sol plutôt que de remplir le réservoir ce qui pourrait provoquer de graves blessures.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du circuit d'alimentation sans bouchon à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint, et provoquer de graves blessures.

Note : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager. L'entonnoir fourni est précisément conçu pour être utilisé en toute sécurité avec votre véhicule.*

Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant. L'entonnoir se trouve à l'arrière du véhicule, dans le compartiment de chargement, sous le tapis du plancher de chargement.

1. Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule.



E157279

2. Insérez lentement l'entonnoir dans le circuit d'alimentation sans bouchon.



E157280

3. Remplissez le réservoir au moyen du bidon de carburant.

4. Lorsque vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.

Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.

Arrêtez votre moteur lorsque vous faites le plein.

Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.

Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.

Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.

Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.

N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Déposez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez jamais le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

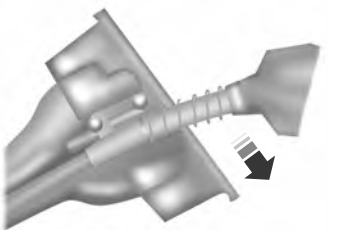
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

AVERTISSEMENT

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement) et coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



E156032

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré pour ouvrir les deux trappes jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès.



E154765

4. Une fois terminé, attendez environ 5 à 10 secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Note : *Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé sous et devant la trappe du réservoir de carburant.*

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message **Vérifier l'orifice de remplissage du réservoir de carburant** pourrait s'afficher au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la route de façon sécuritaire.
2. Placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement) et coupez le contact.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourrait ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage du moteur (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft® ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Votre véhicule est doté d'un ordinateur qui surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule respectent les normes gouvernementales en tout temps. Le circuit OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 144).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains États, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnostics embarqués (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Note : *Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et vous ne devriez pas vous y fier pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide, le carburant ajouté pourrait ne pas représenter la contenance publiée du réservoir de carburant car du carburant peut toujours se trouver dans la réserve à vide.*

La réserve est la quantité de carburant qui reste dans le réservoir lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide. Ne vous fiez pas à la réserve pour poursuivre votre route. La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant que l'on peut y mettre lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir, c'est-à-dire la contenance utile ajoutée à la réserve de carburant.

Remplissage du réservoir

Pour obtenir des résultats uniformes lorsque vous faites le plein de carburant :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez le nombre de déclenchements automatiques du pistolet à deux.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant durant la période de rodage du véhicule, c'est-à-dire les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 200 à 4 800 kilomètres (2 000 milles à 3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. À chaque plein, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, remplissez le réservoir et notez le kilométrage indiqué au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.
5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcours par les gallons consommés).

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez une estimation précise de la consommation en fonction des conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Maintenez enfoncé le bouton situé sur le devant du levier sélecteur.
3. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
4. Relâchez le bouton, et la transmission restera sur le rapport sélectionné.



E133124

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est à la position marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position marche arrière (R) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est à la position point mort (N), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Sport (S)

Lorsque le levier sélecteur est à la position sport (S) :

- Le freinage moteur est augmenté et l'utilisation des rapports inférieurs est prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Les rapports inférieurs sont utilisés davantage dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift® (Selon l'équipement)

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift vous permet de changer manuellement les rapports.

Pour utiliser le mode SelectShift, placez le levier sélecteur en position sport (S). Utilisez les boutons +/- sur le côté du levier sélecteur pour changer manuellement les rapports.

- Appuyez sur le bouton + pour passer au rapport supérieur.
- Appuyez sur le bouton - pour passer au rapport inférieur.

Note : *Lorsque le mode de sélection manuelle de rapports SelectShift est activé, le véhicule restera dans ce mode jusqu'à ce que vous déplaciez le levier sélecteur de la position sport (S) à la position marche avant (D).*

Passez à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord indique le rapport sélectionné et une flèche d'indication des rapports vous aide à optimiser le passage des rapports.

Le système SelectShift effectue automatiquement des changements de rapport lorsque le régime moteur est trop élevé ou trop faible.

Note : *Le moteur pourrait s'endommager s'il tourne en surrégime sans passer un rapport supérieur.*

Passage manuel des rapports en position marche avant (D) (selon l'équipement)

Le passage des rapports de boîte de vitesses peut être provisoirement commandé manuellement en position marche avant (D) à l'aide des boutons +/- du levier sélecteur. Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle n'est plus requis et revient au mode de commande automatique. Amenez le levier sélecteur à la position sport (S) pour une commande manuelle plus prolongée.

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENTS

Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Utilisez le levier d'interverrouillage pour déplacer le levier sélecteur de la position de stationnement en cas de défectuosité électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer cette procédure.

1. Insérez un tournevis (ou un outil similaire) entre l'enjoliveur du levier sélecteur et le panneau de garnissage supérieur.
2. Avec l'outil, dégagez l'enjoliveur du levier sélecteur du panneau de garnissage.



E142627

3. Repérez le levier blanc situé à gauche du levier sélecteur.
4. Avec l'outil, déplacez le levier blanc vers l'arrière du levier sélecteur.
5. En maintenant le levier blanc en position arrière, déplacez le levier sélecteur hors de la position de stationnement.
6. Rattachez l'enjoliveur du levier sélecteur sur le panneau de garnissage supérieur en appuyant dessus jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
7. Appuyez sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et desserrez le frein de stationnement.

Note : *Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS

Le système d'assistance au démarrage en côte ne remplace pas le frein à main. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **(P)** stationnement.

Vous devez rester dans le véhicule une fois que vous avez activé le système d'assistance au démarrage en côte.

En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'assistance en côte et d'intervenir au besoin.

Si le moteur tourne en surrégime ou si une anomalie est détectée, le système d'assistance au démarrage en côte sera désactivé.

L'aide au démarrage en côte permet de faciliter le départ du véhicule lorsque le véhicule est sur une pente, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous laisse le temps de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Cette fonction est pratique lorsque vous démarrez en pente, par exemple dans une rampe de stationnement, à un feu de circulation, ou en reculant en pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourra entraîner un déplacement arrière important du véhicule.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure immobile pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez comme à l'habitude. Les freins sont automatiquement relâchés.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Ce système est proactif. Il prévoit le patinage des roues, puis transfère le couple aux roues arrière avant le patinage. Même en l'absence de patinage, le système ajuste continuellement la distribution du couple pour tenter d'améliorer le comportement du véhicule en ligne droite et dans les virages, sur route ou hors route.

Le système entre automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Tous les composants du système de transmission intégrale sont scellés et ne nécessitent aucun entretien.

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

Note : *En cas de défaillance du système, un message d'avertissement est affiché à l'écran d'information. Voir* ***Messages d'information*** *(page 101). Le système ne fonctionne pas correctement et il est passé par défaut en mode de traction seulement. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.*

Note : *Un message est affiché à l'écran d'information lorsque le système surchauffe, puis passe en mode de traction avant. Ce problème peut survenir si vous imposez une charge extrême à votre véhicule ou en cas de patinage excessif des roues (dans le sable profond par exemple). Pour rétablir le fonctionnement des quatre roues motrices dès que possible, immobilisez le véhicule en un endroit sûr et coupez le contact. Lorsque le système est refroidi et que le fonctionnement normal à quatre roues motrices est rétabli, un message s'affiche durant environ cinq secondes.*

Note : *Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsqu'une roue de secours est utilisée, il devrait disparaître après le remontage ou le remplacement du pneu, lorsque vous établissez le contact.*

Note : *Il est recommandé de poser le pneu réparé, ou un pneu de rechange, dès que possible. Une différence de taille importante entre les roues avant et arrière pourrait endommager le système ou entraîner le passage par défaut à la traction avant.*

Le système offre des capacités hors route limitées. La conduite de votre véhicule dans des conditions autres que le sable, la neige et les routes accidentées de niveau modéré pourrait se traduire par des contraintes et une chaleur excessives et causer des dommages. La garantie de votre véhicule ne couvre pas ces dommages.



E142669

Un graphique à l'écran d'information signale la distribution de la puissance entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la puissance distribuée à la roue est élevée.

Conduite avec les quatre roues motrices en présence de conditions spéciales

Les véhicules à quatre roues motrices sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, que ce soit sur route ou hors route.

Note : *Il peut être utile de désactiver le dispositif antipatinage. Cela permet de laisser patiner les roues davantage et d'augmenter le couple du moteur pour certaines conditions hors route si votre véhicule s'enlise.*

Lorsque vous roulez lentement hors route avec une charge intense, utilisez un rapport de gamme basse dans la mesure du possible. L'utilisation de la gamme basse maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

En conditions défavorables, le climatiseur pourrait passer plusieurs fois en fonction, puis hors fonction pour prévenir la surchauffe du moteur.

Principes de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Lorsque la vitesse du véhicule est réduite, ramenez délicatement votre véhicule sur la route. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise et le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation inévitable où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles (par exemple, tournez le volant tout juste assez rapidement et suffisamment pour éviter le problème). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale accélérateur et sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez toute manœuvre brusque du volant, de l'accélérateur et des freins. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme du sentier. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Ne roulez pas dans le sable profond pendant une période prolongée. Le système pourrait surchauffer. Un message s'affiche à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 101).

Pour reprendre le fonctionnement, coupez le contact et laissez refroidir le système pendant au moins 15 minutes. Lorsque le système est refroidi, un message est brièvement affiché à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 101).

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Boue et eau

Boue

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise de votre véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le circuit d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Exercez une légère pression sur la pédale de frein tout en roulant lentement pour accélérer le séchage des freins.

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des essieux et le lubrifiant du groupe de transfert doivent être vérifiés et vidangés au besoin.*

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

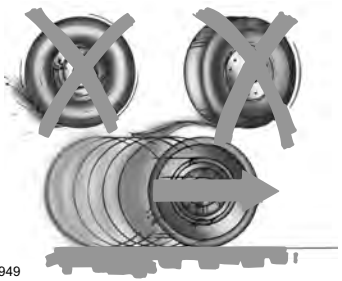
Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Note : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraper latéralement et de se renverser. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultiplication ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour être en mesure de diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Vous devez donc enfoncer la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT

Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Note : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez de freiner brusquement. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freins antiblocage aux quatre roues, ne pompez pas la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 159).

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Note : *N'utilisez pas la manœuvre de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Nous vous recommandons de faire preuve de vigilance lorsque votre véhicule est chargé en hauteur ou lorsqu'il est muni d'un accessoire (une échelle ou un porte-bagages par exemple). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

GÉNÉRALITÉS

Note : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Note : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues en alliage*** *(page 260).*



Voir **Témoins et indicateurs** (page 93).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement) et serrez le frein de stationnement, puis vérifiez si quoi que ce soit entrave la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle offre une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, s'il demeure allumé ou s'il clignote, il peut indiquer que les freins antiblocage ne fonctionnent pas et qu'ils doivent être réparés.



Si les freins antiblocage sont désactivés, les freins normaux sont toujours utilisables. Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Note : *Lorsque les freins antiblocage sont en fonction, la pédale de frein est pompée et sa course peut être supérieure. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous roulez trop près du véhicule qui vous précède;
- Votre véhicule se trouve en situation d'aquaplanage;
- Vous empruntez une courbe trop rapidement;
- La chaussée est en piètre état.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P**.

Note : *N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage en tirant le levier vers le haut.*

Pour serrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez complètement le levier de frein de stationnement vers le haut.

Note : *Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, placez la boîte de vitesses en position **P** et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.*

Note : *Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, placez la boîte de vitesses en position **P** et tournez le volant vers la bordure de trottoir.*

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement sur le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez le levier.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS

Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, appliquez toujours le frein de stationnement et placez le véhicule en position de **stationnement** (P).

Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.

En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système, et d'intervenir au besoin.

Si le moteur tourne en surrégime, ou si une anomalie est détectée, le système est désactivé.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous relâchez la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que votre véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente (par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement).

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourra entraîner un déplacement arrière important du véhicule.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Dans certains cas (si le véhicule est enlisé dans la neige ou la boue par exemple), il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner avec la pleine puissance du moteur. Servez-vous de l'écran d'information pour désactiver le système antipatinage. Voir **Généralités** (page 98).

Messages et témoins du système

AVERTISSEMENT

Si une anomalie du dispositif antilacet AdvanceTrac est détectée, le témoin du système de contrôle de la stabilité s'allume. Assurez-vous que le dispositif antilacet AdvanceTrac n'a pas été manuellement désactivé au moyen de la commande de l'écran d'information. Si le témoin du système de contrôle de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.



Le témoin du système de contrôle de la stabilité s'allume temporairement au démarrage et clignote lorsqu'une condition de conduite active le système de contrôle de la stabilité.



Le témoin de désactivation du contrôle de la stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez le contrôle de stabilité.

Lorsque vous désactivez ou activez le contrôle de stabilité, un message indique l'état du système sur l'affichage d'information.

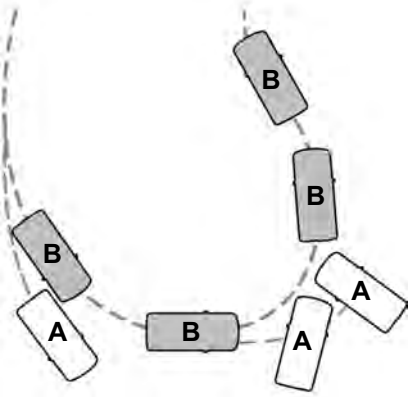
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Toute modification du véhicule concernant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes ou des pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif AdvanceTrac. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. Il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.

N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac révèle que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. RALENTISSEZ si votre dispositif antilacet AdvanceTrac entre en fonction.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule sur une chaussée glissante. La portion consacrée au contrôle de stabilité électronique du dispositif contribue à prévenir les dérapages et le contrôle de stabilité antiretournement contribue à prévenir les capotages. Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 162).



E72903

A Véhicule sans dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement en dérapage.

B Véhicule à dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement en maîtrise sur une chaussée glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Dispositif antilacet AdvanceTrac® à système de contrôle de stabilité antiretournement™ (RSC®)

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule. Le dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement (RSC) ne peut être complètement désactivé, mais les portions du système électronique d'antidérapage et du système de contrôle de stabilité antiretournement sont désactivées lorsque la boîte de vitesses se trouve en position **R** (marche arrière). Vous pouvez désactiver individuellement la portion de contrôle de la stabilité du dispositif. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 162).

AIDE AU STATIONNEMENT

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de comprendre les limites du système décrites dans cette section. Le sonar aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement imposants et immobiles) lorsque le véhicule recule lentement sur une surface plane. Les systèmes de contrôle de la circulation, des conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et les ventilateurs externes peuvent nuire à la performance du sonar ou déclencher une activation inopinée.

Pour prévenir les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.

Le sonar n'est pas conçu pour empêcher tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le sonar est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Le sonar de recul peut ne pas détecter de petits objets, spécialement les objets qui se trouvent près du sol.

Certains accessoires, comme de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et provoquer de fausses alertes.

Note : *Enlevez toujours la neige, la glace et les accumulations importantes de boue sur les capteurs du pare-chocs ou du bouclier. Le sonar peut produire des mesures inexactes si les capteurs sont obstrués. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

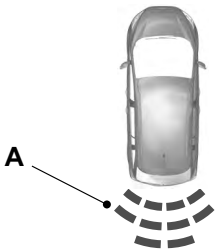
Note : *Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey®, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar. Voir* ***MyKey™*** *(page 53).*

Le sonar signale au conducteur la présence d'objets à une certaine distance du pare-chocs. Le sonar entre automatiquement en fonction lorsque le contact est établi.

À la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Au terme de l'avertissement, le volume de la radio revient à la valeur d'origine.

Sonar de recul

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière). La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur retentit en continu lorsque l'objet se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si le sonar détecte un objet immobile ou qui s'éloigne à plus de 30 cm (12 po) sur le côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte un objet qui s'approche, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

A La zone de couverture s'étend à jusqu'à 1,8 mètres (6 pi) du pare-chocs arrière. La zone de couverture est moindre aux coins extérieurs du pare-chocs.

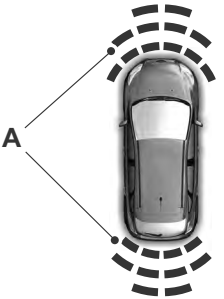
Le sonar détecte certains objets lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière) :

- Et que le véhicule se déplace vers un objet immobile à une vitesse d'au plus 5 km/h (3 mi/h);
- Et que le véhicule est immobile, puis que l'objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);

L'écran d'information permet de mettre le système hors fonction. En cas d'anomalie du sonar, un message d'avertissement apparaît à l'écran d'information et le conducteur ne peut plus mettre le système défectueux en fonction.

Sonar avant

Les capteurs avant sont actifs lorsque la boîte de vitesses se trouve à une position autre que la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h).



E130382

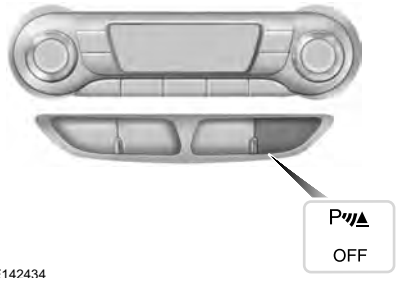
A La couverture s'étend jusqu'à 70 cm (27 po) à partir de l'avant du véhicule et jusqu'à environ 35 cm (14 po) à partir de la partie latérale avant du véhicule. Consultez la section qui traite du sonar arrière pour obtenir de plus amples détails sur la couverture.

Le sonar fait retentir un avertisseur de la façon suivante lorsqu'un objet se trouve près d'un pare-chocs :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë diffusée par les haut-parleurs avant de la radio.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave diffusée par les haut-parleurs arrière de la radio.

- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'objet qui se trouve le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un objet se trouve à 60 cm (24 po) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un objet est détecté à seulement 40 cm (16 po) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave retentit.
- Une autre tonalité retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent à proximité des deux pare-chocs avant à moins à 25 cm (10 po).

Consultez la section sur le sonar de recul pour obtenir des renseignements précis à cet égard.



F142434

Appuyez sur le bouton pour mettre le sonar hors fonction. Le sonar demeure hors fonction durant le cycle d'allumage entier. L'écran d'information permet aussi de mettre le système hors fonction.

STATIONNEMENT ACTIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT

Ce système est une aide au stationnement supplémentaire. Il pourrait ne pas fonctionner dans certaines conditions et n'est pas destiné à remplacer l'attention et le bon jugement du conducteur. Le conducteur doit toujours prendre les précautions nécessaires et conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.

Note : *Le conducteur est toujours responsable de la maîtrise de son véhicule, et il doit surveiller le fonctionnement du système et intervenir au besoin.*

Le système détecte une place de stationnement en parallèle disponible et y dirige automatiquement le véhicule (mains libres) pendant que vous contrôlez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système transmet des instructions visuelles et sonores au conducteur pour stationner le véhicule.

Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et la place de stationnement, p. ex., un piéton ou un cycliste, ou si la garde au sol du véhicule voisin est élevée, comme dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau.

Note : *Les capteurs pourraient ne pas détecter les objets lors de fortes pluies ou autres conditions susceptibles de perturber la réflexion des ultrasons.*

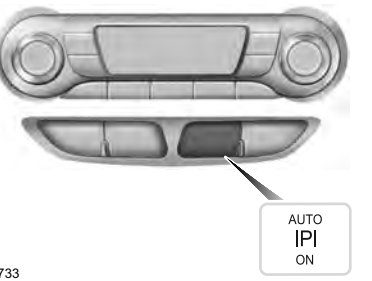
Note : *Les capteurs pourraient ne pas détecter les objets dont la surface absorbe les ultrasons.*

Note : *Le système exécute une procédure de réapprentissage après le remplacement d'un pneu. La performance du système peut être irrégulière durant cette période.*

Le système ne devrait pas être utilisé si :

- Un objet, p. ex., un support à vélo, une remorque, etc., est attaché à l'avant ou à l'arrière du véhicule ou à un autre emplacement à proximité des capteurs;
- Un objet en porte-à-faux, p. ex., une planche de surf, se trouve sur le toit;
- Le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux sont endommagés, p. ex., suite à une collision, ou masqué par un objet quelconque, p. ex., un revêtement de pare-chocs avant;
- Une mini-roue de secours est utilisée.

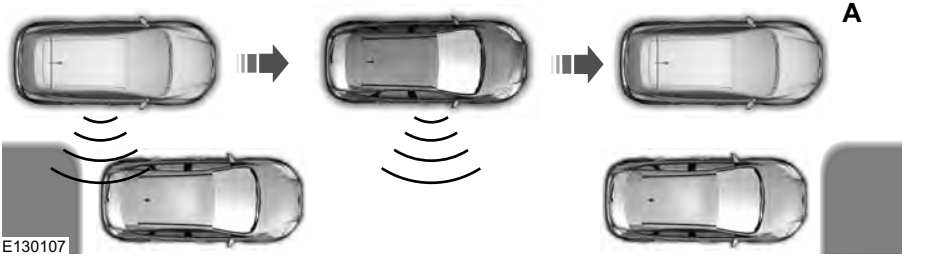
Utilisation du système d'aide au stationnement actif



E142733

Appuyez sur le bouton. L'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche une place de stationnement. Actionnez les clignotants pour indiquer au système de quel côté du véhicule il doit chercher.

Note : *Si les clignotants ne sont pas actionnés, le système cherche automatiquement du côté passager.*



E130107

Lorsqu'une place de stationnement adéquate a été trouvée, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Ralentissez et arrêtez le véhicule près de la position (A), puis suivez les instructions à l'écran tactile.

Note : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.*

Note : *Le système d'aide au stationnement actif pourrait ne pas détecter les véhicules chargés d'objets en porte-à-faux, p. ex., un autobus ou un camion, le mobilier urbain ou d'autres obstacles. Vous devez vous assurer que l'emplacement sélectionné est propice au stationnement.*

Note : *Vous devez rouler le plus en parallèle possible lorsque le véhicule passe devant une place de stationnement.*

Note : *Le système propose toujours la dernière place de stationnement détectée, p. ex., si le véhicule détecte plusieurs emplacements pendant que vous roulez, il propose le dernier emplacement.*

Note : *Si vous roulez à plus de 35 km/h (20 mi/h) environ, l'écran tactile affiche un message indiquant au conducteur de ralentir.*



Lorsque vous déterminez que l'espace devant et derrière le véhicule est suffisant, ou lorsque le système émet une tonalité en continu, immobilisez complètement le véhicule.

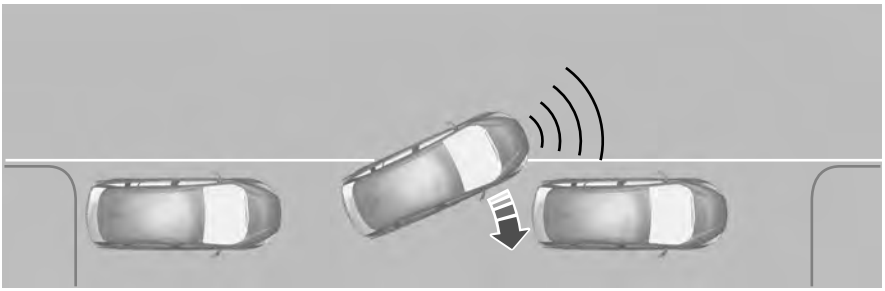
Pilotage automatique dans la place de stationnement

Note : *Si vous roulez à plus de 10 km/h (6 mi/h), le système se désactive automatiquement et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.*

Note : *Si la manœuvre est interrompue avant qu'elle n'aboutisse, le système se désactive. La position du volant n'indique pas la position réelle de la direction et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.*

Sans toucher le volant (et sans que rien ne vienne entraver son mouvement) et avec le levier sélecteur en position R (marche arrière), le véhicule se guide de lui-même en fonction des instructions affichées à l'écran tactile, pour se déplacer de façon sécuritaire en marche avant et en marche arrière dans l'emplacement de stationnement. Pendant la manœuvre de marche arrière, l'écran tactile affiche un message de sécurité (accompagné d'un graphique correspondant) vous incitant à regarder autour du véhicule et à progresser lentement.





E130109

Lorsque le pilotage automatique est terminé, l'écran tactile affiche un message indiquant que le processus d'aide au stationnement actif a pris fin. Le conducteur est responsable de l'évaluation et de la modification, au besoin, de la position de stationnement finale avant de placer le levier sélecteur en position P (stationnement).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Le système peut être désactivé manuellement :

- En appuyant sur le bouton du système d'aide au stationnement actif;
- En saisissant le volant;
- En roulant à plus de 35 km/h (20 mi/h) pendant 30 secondes pendant la recherche de stationnement actif;
- En roulant à plus de 10 km/h (6 mi/h) pendant le pilotage automatique;
- En désactivant le dispositif antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les situations suivantes :

- Le dispositif antipatinage se met en fonction sur une surface glissante ou meuble.
- Le système de freinage antiblocage se met en fonction ou est défectueux.
- En cas d'ouverture de l'une des portes (sauf celle du conducteur).
- En cas de contact du volant avec un objet.

Si une anomalie survient dans le système, un message d'avertissement s'affiche et un carillon retentit. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Si le système signale des anomalies récurrentes ou fréquentes, contactez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne recherche pas une place de stationnement
Le dispositif antipatinage pourrait être désactivé
Une des portes pourrait être mal fermée (sauf celle du conducteur)

Le système ne propose pas une place de stationnement particulière
Un objet pourrait être en contact avec le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux
Il n'y a pas suffisamment d'espace des deux côtés du véhicule pour manœuvrer dans l'emplacement de stationnement
Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule
Le véhicule se trouve à plus de 2 mètres (6,5 pi) de la place de stationnement
Le véhicule est à moins de 40 cm (16 po) des véhicules stationnés avoisinants
Le levier sélecteur est en position R (marche arrière), et le véhicule doit rouler en marche avant pour la détection d'une place de stationnement

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement
Le véhicule roule dans le sens opposé à la position de gamme sélectionnée, p. ex., il roule vers l'avant avec le levier sélecteur à la position R (marche arrière)
Le levier sélecteur est en position R (marche arrière), et le véhicule doit rouler en marche avant pour la détection d'une place de stationnement
Une bordure de forme irrégulière qui longe la place de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule
Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement pourraient ne pas être positionnés correctement
Le véhicule a roulé trop loin de la place de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'espace de stationnement d'une longueur équivalente à celle-ci
Les pneus sont peut-être en cause, p. ex., pression de gonflage inappropriée ou taille incorrecte ou qui diffère
Une réparation ou une modification du véhicule a changé les caractéristiques de détection
Un véhicule en stationnement possède un équipement monté en hauteur, p. ex., une saleuse, un chasse-neige ou un plateau de camion mobile
La longueur de l'emplacement ou la position des objets a changé après le passage du véhicule devant la place de stationnement
La température autour de votre véhicule change rapidement, p. ex., lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou en sortant d'un lave-auto

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieurs pour optimiser la couverture.

Les objets aux extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

Soyez prudent lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne se positionne pas correctement et l'image vidéo est imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) sont retirées lorsque le hayon est entrouvert.

Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position marche arrière (**R**). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Le système de caméra de marche arrière produit une image vidéo prise depuis l'arrière de votre véhicule.

Durant la manœuvre de stationnement, l'écran affiche des lignes qui représentent la trajectoire du véhicule et sa proximité vis-à-vis des objets qui se trouvent derrière le véhicule.



E142435

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de marche arrière

La caméra de marche arrière affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position marche arrière (**R**).

Le système propose trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière. Cette caractéristique est seulement disponible sur les véhicules avec stationnement actif.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Note : *Si le levier sélecteur est en position marche arrière (R) et que le coffre à bagages est entrouvert, aucune option de la caméra de marche arrière ne s'affiche.*

Note : *Si l'image apparaît alors que levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.*

Note : *Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître lorsque le connecteur électrique de la remorque est branché.*

Note : *La caméra pourrait ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :*

- Le soir ou dans les endroits sombres si l'un ou les deux feux de recul ne fonctionnent pas.
- La caméra est obstruée par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Pour accéder aux paramètres du système de caméra de marche arrière, sélectionnez les options suivantes sur l'écran tactile alors que le levier sélecteur est en position marche arrière (**R**) :

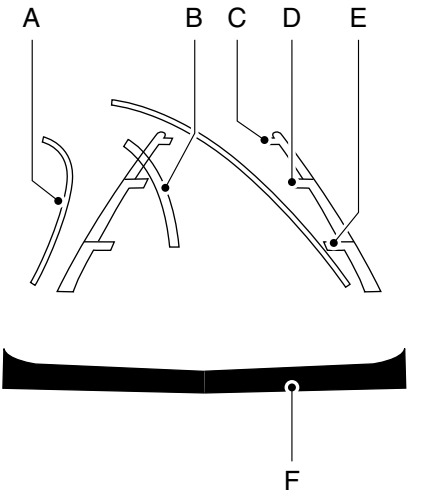
- Menu > Véhicule > Caméra de marche arrière

Après avoir modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu de la fonction sélectionnée.

Lignes de guidage et ligne centrale

Note : *Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *La ligne centrale est uniquement disponible lorsque les lignes de guidage actives ou fixes sont affichées.*



E142436

A	Ligne de guidage actives
B	Ligne centrale
C	Ligne de guidage fixe, zone verte
D	Ligne de guidage fixe, zone jaune
E	Ligne de guidage fixe, zone rouge
F	Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent uniquement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant est modifiée pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de la trajectoire prévue à l'origine.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieurs pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVES + FIXES, FIXES et DÉSACTIVÉES.

Alerte visuelle du sonar de recul

Note : *L'alerte visuelle du sonar de recul est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *Le système de sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mi/h), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise des zones de surbrillance en rouge, jaune ou vert qui apparaissent au-dessus de l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. Les alertes mettent en surbrillance les objets détectés qui sont les plus près. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée, et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT

Lorsque la fonction de zoom manuel est activée, l'écran n'affiche pas la totalité de la zone derrière le véhicule. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : *Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.*

Cette fonction permet au conducteur d'obtenir une vue rapprochée d'un objet qui se trouve derrière le véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (**R**). Lorsque le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche arrière (**R**), le zoom se désactive automatiquement et doit être réactivé manuellement par la suite.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : HORS FONCTION, Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3. Utilisez les flèches haut et bas pour modifier le niveau de zoom. Le niveau de sélection apparaît entre les boutons (p. ex. Niveau 1). Le paramètre par défaut du zoom manuel est DÉSACTIVÉ.

Temporisation de la caméra de marche arrière

En déplaçant la boîte de vitesses de la position marche arrière (**R**) vers n'importe quel rapport autre que la position de stationnement (**P**), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 8 km/h (5 mi/h). L'image demeure affichée seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce que vous appuyiez sur un des boutons de la radio.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est DÉSACTIVÉ.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou lorsque la surface de la route est glissante. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, de subir des blessures graves, voire mortelles.

Note: *Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.*



E142437

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).



Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse voulue.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Changement de la vitesse programmée

- Maintenez le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) enfoncé. Relâchez le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET- (réglage-)**. La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).

Annulation de la vitesse programmée

Tirez brièvement sur la commande **CAN**(annulation) ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Tirez brièvement sur la commande **RES** (reprise).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Note : *Vous effacez la vitesse programmée si vous mettez le système hors fonction.*

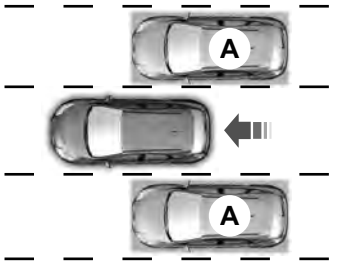
Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt) ou coupez le contact.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Système de surveillance des angles morts (BLIS®) avec alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieurs et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS ne remplace pas la conduite sécuritaire en ce sens qu'il ne constitue qu'une aide à la conduite.



E124788

Le système BLIS vous aide à détecter les véhicules qui sont possiblement entrés dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection couvre chaque côté du véhicule, et s'étend vers l'arrière à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs. Le système est conçu pour vous alerter lorsque certains véhicules entrent dans la zone d'angle mort durant la conduite.

Le système d'alerte de circulation transversale est conçu pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).

Note : *Le système BLIS n'est pas conçu pour éviter les accrochages avec des véhicules ou autres objets, ni pour détecter les véhicules stationnés, les personnes, les animaux ou les infrastructures (clôtures, garde-fous, arbres, etc.). Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.*

Note : *Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, soit en moins de 2 secondes, le système ne transmet pas d'alerte.*

Utilisation du système

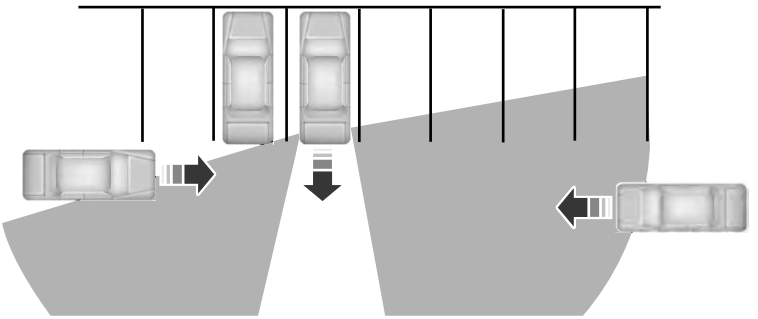
Le système s'active après avoir fait démarré le moteur et roulé à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h), et demeure actif lorsque le levier sélecteur est en position marche avant (D) ou point mort (N). Si le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche avant (D) ou point mort (N), le système entre en mode d'alerte de circulation transversale. Lorsque le levier sélecteur est de nouveau placé en position marche avant (D), le mode BLIS se réactive lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Note : *Le système BLIS ne fonctionne pas lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R) ou de stationnement (P) et ne produit aucun autre avertissement lorsque les clignotants sont actionnés.*

Le système d'alerte de circulation transversale est conçu pour détecter les véhicules s'approchant à moins de 14 m (45 pi) et la zone de couverture diminue lorsque les capteurs sont obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que la précision de la détection.

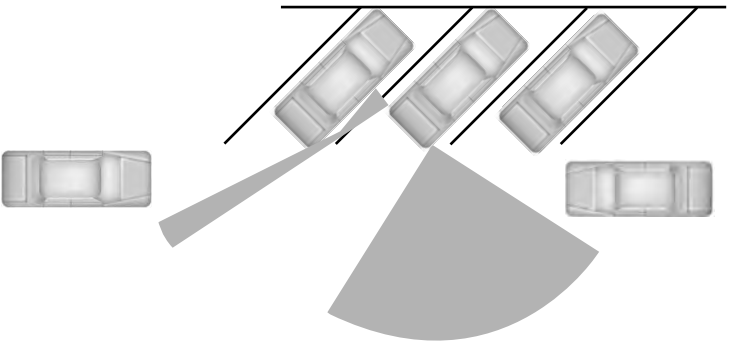
AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'alerte de circulation transversale pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieurs et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus l'épaule avant de reculer pour quitter une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace pas la conduite sécuritaire en ce sens qu'il ne constitue qu'une aide à la conduite.



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture est presque maximisée.



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Indicateurs et messages du système



E142442

Lorsque le système de surveillance des angles morts (BLIS) et le système d'alerte de circulation transversale détectent un véhicule qui s'approche, ils allument un indicateur d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté correspondant à ce véhicule.

Note : *L'indicateur d'alerte s'atténue automatiquement lorsque la luminosité ambiante diminue.*

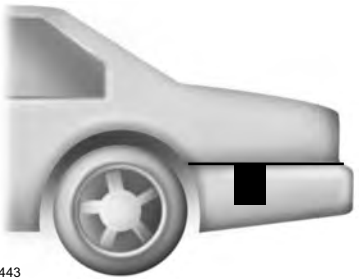
Le système d'alerte de circulation transversale émet une série de tonalités et affiche un message à l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. Le système d'alerte de circulation transversale fonctionne de pair avec le sonar de recul, lequel émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement** (page 165).

Capteurs du système

AVERTISSEMENT

Juste avant que le système détecte un état d'obstruction et qu'il en avertisse le conducteur, le nombre d'objets évités augmente. Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieurs et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS ne remplace pas la conduite sécuritaire en ce sens qu'il ne constitue qu'une aide à la conduite.

Note : *Suite à un phénomène rare, il est possible que le système vous signale une obstruction qui n'est pas réelle. Généralement, une telle condition s'autocorrige ou disparaît au prochain cycle d'allumage.*



E142443

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le carénage de pare-chocs, de chaque côté du véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou des autocollants obstruer les capteurs, ce qui diminuerait le rendement du système.

Si le système détecte une diminution du rendement, un message signale qu'un capteur est bloqué ou que la visibilité est faible à l'écran d'information, puis un témoin d'alerte s'allume. Vous pouvez effacer le message à l'écran d'information, mais le témoin d'alerte demeure allumé.

Une fois l'obstruction retirée, vous pouvez réinitialiser le système de deux façons :

- Roulez jusqu'à ce que le système détecte au moins deux objets.
- Coupez puis rétablissez le contact.

Si la condition d'obstruction demeure une fois le contact établi, le système a de nouveau perçu une obstruction lors d'un parcours urbain.

Causes possibles des messages	
La surface du capteur radar est souillée ou obstruée	Nettoyez la partie du carénage à l'avant du capteur radar ou retirez l'obstruction.
La surface du capteur radar n'est ni souillée ni obstruée.	Effectuez un parcours urbain de quelques minutes pour permettre au système de se réinitialiser.
Une pluie intense ou de fortes chutes de neige perturbent le signal radar	Aucune intervention n'est nécessaire. Le système se réinitialise automatiquement lorsque la neige ou la pluie diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système de surveillance des angles morts (BLIS) ni le système d'alerte de circulation transversale dans ces conditions.

Limites du système

Le système de surveillance des angles morts (BLIS) et le système d'alerte de circulation transversale peuvent être limités. Par exemple, des conditions météorologiques défavorables ou des accumulations de débris dans la zone du capteur peuvent restreindre la détection des véhicules.

Le fonctionnement du système BLIS peut également être limité dans les cas suivants :

- Certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort.
- Les véhicules passant très rapidement dans la zone d'angle mort.
- Lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Le fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale peut également être limité dans les cas suivants :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant le champ des capteurs.
- Véhicules approchant à plus de 24 km/h (15 mi/h).
- Conduite en marche arrière à plus de 5 km/h (3 mi/h).
- Quitter une place de stationnement en angle en marche arrière.

Fausses alertes

Note : *Si le véhicule est doté d'une barre de remorquage d'origine et qu'il tracte une remorque, les capteurs détecteront la remorque et mettront le système de surveillance des angles morts (BLIS) et le système d'alerte de circulation transversale hors fonction pour prévenir les fausses alertes. Vous devrez peut-être mettre le système de surveillance des angles morts (BLIS) hors fonction dans le cas des barres de remorquage du marché secondaire.*

Dans certains cas, le système de surveillance des angles morts (BLIS) ou le système d'alerte de circulation transversale peuvent allumer le témoin d'alerte sans qu'un véhicule ne se trouve dans la zone de couverture et ainsi causer une fausse alerte. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'un des systèmes détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie du système BLIS s'allume en continu et l'écran d'information affiche les messages suivants :

- BLIS : Anomalie capteur X Service requis, ou
- Anomalie circulation transversale Service requis

Activation et désactivation des systèmes

Un ou les deux systèmes peuvent être désactivés temporairement au moyen des boutons de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 98). Lorsque le système BLIS est désactivé, l'écran d'information affiche un message d'alerte et le témoin d'anomalie du système. Le système entre de nouveau en fonction au prochain cycle d'allumage.

Votre concessionnaire autorisé peut également désactiver de manière permanente un ou les deux systèmes. Une fois les systèmes désactivés, seul un concessionnaire autorisé peut les réactiver.

MODE ÉCO

Ce système vous aide à rouler plus efficacement en surveillant constamment les caractéristiques de changement des rapports et en prévoyant l'état et la fluidité de la circulation durant la conduite.

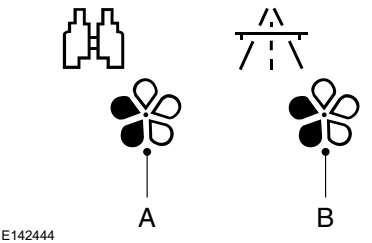
La valeur de ces caractéristiques est représentée par des pétales à l'affichage, cinq pétales représentant une efficacité maximale. Plus vous conduisez efficacement, meilleure est la cote et meilleure est votre consommation de carburant globale.

Note : *Les valeurs d'efficacité ne produisent pas un chiffre précis sur la consommation de carburant. Ces valeurs peuvent varier car elles ne relèvent pas seulement des habitudes de conduite, mais aussi d'autres facteurs comme les courts parcours et les démarrages à froid.*

Note : *De courts trajets fréquents qui ne permettent pas au moteur de se réchauffer, augmentent aussi la consommation de carburant.*

Vous pouvez accéder au système au moyen de la commande de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 98).

Type 1



A Anticipation

B Vitesse efficace

Anticipation

Adaptez la vitesse du véhicule et la distance par rapport aux autres véhicules afin d'éviter de freiner ou d'accélérer brusquement pour améliorer la consommation de carburant.

Vitesse efficace

Réduisez votre vitesse de croisière sur les routes peu achalandées pour améliorer la consommation. La consommation est supérieure à des vitesses supérieures.

Types 2 et 3

Les renseignements appropriés sont affichés à l'écran.

Réinitialisation du mode économie

Réinitialisez la consommation moyenne de carburant au moyen de la commande de l'affichage d'information.

Note : *Il faut un certain temps pour calculer les nouvelles valeurs.*

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'une erreur du système est détectée, un message sur la direction est affiché à l'écran d'information.

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, un message est affiché à l'écran d'information. Le cas échéant, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après au moins 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur et en surveillant

AVERTISSEMENTS

si l'écran d'information présente un message sur la direction. Si le message au sujet de la direction persiste ou est de nouveau affiché durant la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Vous ne percevrez peut-être aucune différence dans la direction, mais une grave anomalie peut exister. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd l'assistance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pourrez diriger le véhicule manuellement, mais il faudra exercer un effort plus important. Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Le cas échéant, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et aucun dommage permanent ne sera causé. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Un pneu mal gonflé;
- Une usure inégale des pneus;
- Des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- Des éléments de la direction desserrés ou usés;
- Un alignement incorrect du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire que la direction dévie ou tire.

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Plancher de l'habitacle

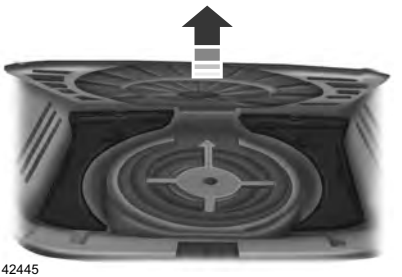


E78097

Le compartiment de rangement sous le plancher se trouve derrière le siège du passager avant.

Système de casiers de rangement

(Selon l'équipement)



E142445

Le système se trouve dans le plancher de l'aire de chargement. Soulevez la poignée pour l'ouvrir.

Plancher de chargement réglable

(Selon l'équipement)



E142446

Sur les véhicules dotées d'une roue de secours de taille standard, le plancher de chargement peut être réglé à deux positions. L'avant du plancher de chargement peut-être placé sur (position élevée) ou sous (position basse) les pièces d'appui derrière les sièges arrière. La partie arrière du plancher de chargement repose toujours sur les deux petites tablettes du panneau de garnissage.

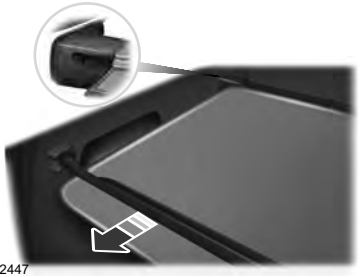
CACHE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le cache-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.

Ne placez aucun objet sur le cache-bagages car ils pourraient obstruer votre vue ou être projetés sur les occupants en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Servez-vous du cache-bagages pour couvrir les articles de l'aire de chargement.


E142447

Pour installer le couvre-bagages, insérez les extrémités du cache-bagages dans les supports de fixation situés derrière le siège arrière, sur les panneaux de garnissage arrière.

Pour manœuvrer le cache-bagages :

1. Tirez le rebord arrière du cache-bagages vers l'arrière.
2. Fixez les deux extrémités de la tige-support dans les fentes de retenue situées sur les panneaux de garnissage arrière.

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT

AVERTISSEMENT

Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Le comportement routier d'un véhicule chargé à centre de gravité élevé diffère du comportement d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur les traverses, s'établit à :

- 45 kilogrammes (100 livres) pour les véhicules sans toit ouvrant transparent;
- 20 kilogrammes (45 livres) pour les véhicules dotés d'un toit ouvrant transparent.

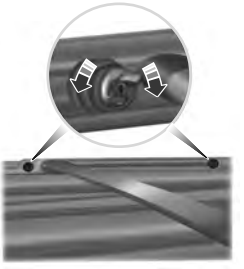
Note : *Ne placez aucune charge directement sur le panneau du toit. Le panneau de toit du véhicule n'est pas conçu pour transporter une charge.*

Placez les charges directement sur les traverses fixées aux longerons du porte-bagages pour les arrimer correctement au système de porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des traverses d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est solidement arrimée avant de prendre la route et à chaque ravitaillement.

Réglage de la traverse (Selon l'équipement)

Note : *Pour réduire le bruit causé par le vent et favoriser l'aérodynamique, n'installez les traverses que lorsque vous en avez besoin pour transporter une charge. Si vous préférez laisser les traverses installées, notez que la traverse avant comporte deux positions. La position avant produit moins de bruit de vent. La position arrière peut contribuer à réduire le bruit causé par le vent lorsque le toit ouvrant transparent est ouvert. Suivez les étapes ci-dessous pour replacer ou retirer la traverse avant. Vous pouvez enlever les pièces de fixation de la traverse arrière en dévissant l'ensemble.*



E142448

1. Retirez les molettes de la traverse des deux côtés de la traverse avant en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Note : *Desserrez la tête de la pièce de fixation si vous ne pouvez desserrer la molette à la main. Vous pouvez utiliser un petit tournevis ou un outil semblable pour desserrer la molette en insérant la tige entre les deux oreilles de la molette, puis en la tournant pour desserrer la molette.*

2. Retirez la traverse en glissant les extrémités des boulons à épaulement dans les longerons.
3. Déplacez la traverse à la nouvelle position des longerons et glissez la traverse sur le boulon à épaulement à cette position.
4. Replacez les molettes et serrez-les des deux côtés de la traverse en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elles soient serrées. Vous pouvez utiliser un petit tournevis ou un outil semblable pour serrer le tout au besoin.

Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez des bagages sur le porte-bagages et de temps à autre pendant votre parcours. Assurez-vous que la charge est solidement arrimée avant le départ.

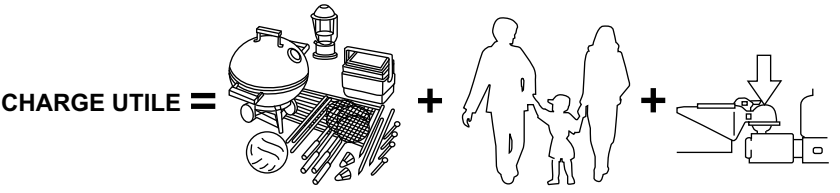
LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.



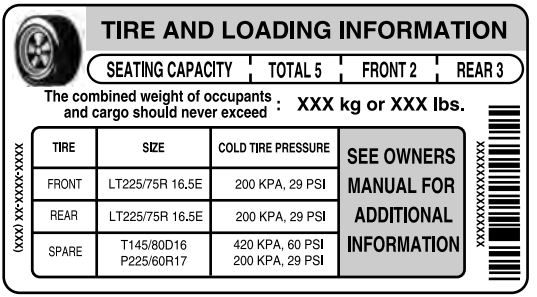
E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention **“ LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb ”** pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par le concessionnaire, vous devez en soustraire le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

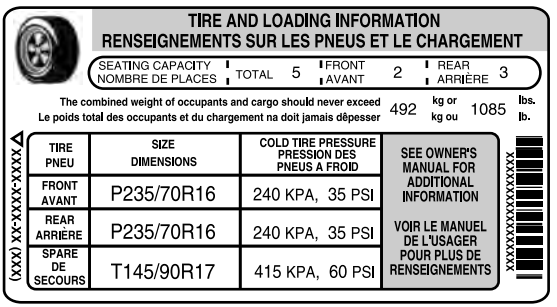
AVERTISSEMENT

La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :



E142516



E142517



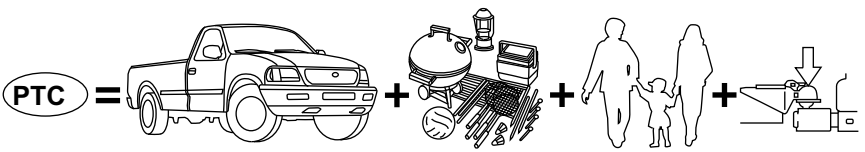
E143817

Poids de la charge - cette valeur comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note : *Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*



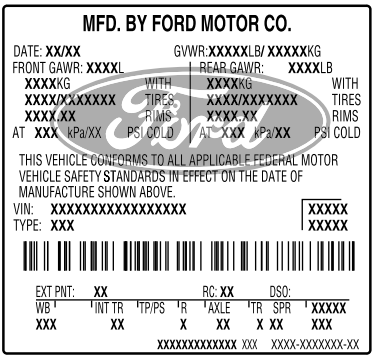
E143818

PTC (Poids total en charge) - il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, de la charge et des occupants.

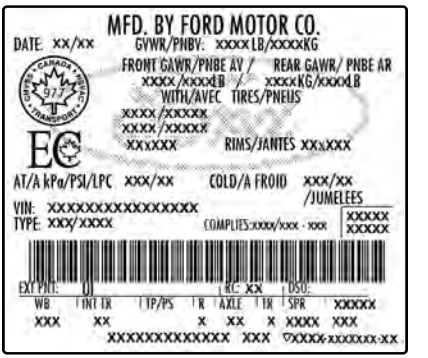
PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

L'étiquette doit être apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge**

Exemple seulement :



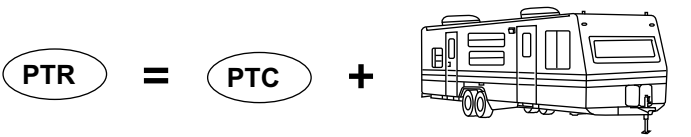
E142523



E142524

AVERTISSEMENT

Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



E143819

PTR (poids total roulant) - il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge

sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 g (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS

Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 x 68 kg] = 295 kg [1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb]).

5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 - (5 x 99) - (5 x 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (5 × 220 lb) - (5 × 30 lb) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (2 × 220 lb) - (12 × 100 lb) = 1 400 - 440 - 1 200 = 240 lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 lb (45 kg), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 lb. À présent, vous

pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb – (2 x 220 lb) – (9 x 100 lb) = 1 400 – 440 – 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Consultez le chapitre Fusibles.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Ainsi, vous ne pourrez peut-être pas utiliser tout l'espace disponible lors du chargement d'un véhicule.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 187). Vous trouverez également ces renseignements dans le **Guide de remorquage pour véhicules de loisir**, disponible chez un concessionnaire autorisé.

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT

La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Note : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Note : *Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Note : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

Ce dispositif applique les freins de chaque roue individuellement et, si nécessaire, peut également réduire la puissance du moteur. Si la remorque se met à louvoyer, le témoin du système de contrôle de la stabilité clignote. En pareil cas, réduisez votre vitesse, arrêtez-vous de façon sécuritaire sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 185).

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : *Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.*

Note : *Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,86 mètre² (20 pieds²) si le véhicule n'est pas équipé d'un ensemble de remorquage, ou 2,79 mètres² (30 pieds²) si le véhicule est équipé d'un ensemble de remorquage.*

Note : *Si le véhicule est utilisé à haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).*

Note : *Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque de classe I ou II, à condition que le poids de la remorque ne dépasse pas le poids maximal indiqué pour la configuration de votre véhicule dans le tableau ci-après.

Groupe motopropulseur	PTRA maximal – En kg (lb)	Poids maximal de la remorque – kg (lb)[1]
2,5 L 2 roues motrices	2427 (5351)	681 (1500)
Moteur 1.6L GTDI, traction avant	2659 (5862)	907 (2000)
Moteur 2.0L GTDI, traction avant[2]	2702 (5957)	907 (2000)
Moteur 1.6L GTDI, traction intégrale	2724 (6005)	907 (2000)
Moteur 2.0L GTDI, traction intégrale[2]	2763 (6091)	907 (2000)

Groupe motopropulseur	PTRA maximal – En kg (lb)	Poids maximal de la remorque – kg (lb)[1]
Moteur 2.0L GTDI, traction avant[3]	3382 (7457)	1588 (3500)
Moteur 2.0L GTDI, traction intégrale[3]	3443 (7591)	1588 (3500)

[1]Calculé selon la méthode SAE J2807.

[2]Sans ensemble de remorquage.

[3] Avec ensemble de remorquage.

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour tracter une remorque de façon sécuritaire, observez les directives suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

La définition des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité pour le calcul de la charge de votre véhicule est présentée dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 187).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Note : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT

Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de la remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La classification du système de freinage du véhicule tracteur est basée son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisée.

Des circuits de freinage indépendants en bon état de fonctionnement sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargés.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de position, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent correctement.

Avant d'atteler une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou autres obstacles.

Lors de la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les premiers 800 km (500 mi) parcourus.
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Par temps chaud, dans les embouteillages ou lorsque la circulation est dense, placez le levier sélecteur en position de stationnement **P** pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses et pour optimiser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans une pente longue et prononcée.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, sélectionnez un rapport de gamme inférieur. Ne freinez pas pendant de longues périodes sous peine de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.
- Si la boîte de vitesses possède la fonction d'assistance en côte ou de remorquage-charge lourde, utilisez cette fonction pour le remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser l'économie de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.

- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
  - Tournez le volant pour orienter les roues du véhicule dans le sens contraire à la circulation.
  - Serrez le frein de stationnement du véhicule.
  - Placez le levier sélecteur en position de stationnement **P.**
  - Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non comprises avec le véhicule.)

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine

Note : *Débranchez le faisceau de câblage de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Note : *Rebranchez le faisceau de câblage à la remorque **après** qu'elle soit sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez pour mettre un bateau à l'eau ou pour le sortir de l'eau :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces recommandations sont ignorées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule et :

- Causer des dommages internes aux composants.
- Nuire à la maniabilité du véhicule, compromettre sa fiabilité et causer des anomalies de fonctionnement des dispositifs antipollution.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, lequel n'est pas normalement vérifié ou vidangé à moins qu'une fuite soit suspectée ou qu'une autre réparation de l'essieu soit requise.

POINTS DE REMORQUAGE

Au regard de la réglementation des marchés locaux de certains pays, certains véhicules peuvent être équipés d'un crochet de sauvetage.

Emplacement du crochet de sauvetage

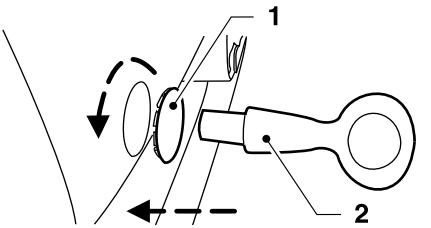
Si votre véhicule est équipé d'un crochet de sauvetage vissable, il se situe dans le logement de roue de secours.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un crochet de sauvetage, vous pouvez vous en procurer un auprès de votre concessionnaire.

Pose du crochet de sauvetage

Un point d'installation pour crochet de sauvetage se trouve derrière le carénage.

Note : *Le crochet de sauvetage vissable est muni d'un filetage à gauche. Tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le mettre en place. Assurez-vous que le crochet de sauvetage est bien serré à fond.*



E146284

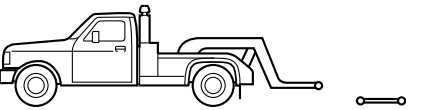
Insérez un objet approprié pour ouvrir le couvercle (1) en faisant levier. Utilisez la partie creuse (indentation) du couvercle. Vissez le crochet de sauvetage (2).

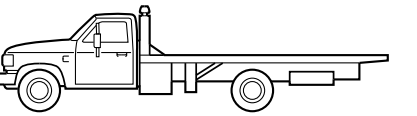
Remorquage du véhicule sur quatre roues

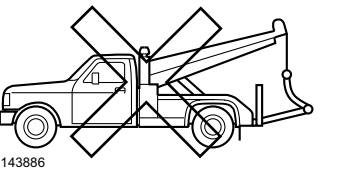
Établissez le contact. Autrement, la direction se verrouille, puis les clignotants et les feux stop ne fonctionnent pas.

L'effort nécessaire pour le freinage et la direction est supérieur si le moteur ne tourne pas. Prévoyez une distance de freinage supérieure.

TRANSPORT DU VÉHICULE







E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un cadre de levage ou des roues porteuses, ou le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Ford Motor Company met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est permis de remorquer par l'avant votre véhicule à traction avant si un cadre de levage approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage est effectué de cette façon.

Lorsque vous faites remorquez votre véhicule à traction avant par l'arrière à l'aide d'un cadre de levage, les roues avant doivent être placées sur des roues porteuses. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale, les quatre roues doivent être soulevées du sol au moyen d'un cadre de levage ou de roues porteuses, ou le véhicule doit être transporté sur le plateau d'une dépanneuse. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses, à la transmission intégrale et au véhicule.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est orienté vers l'avant, en vue d'être remorqué dans ce même sens.
- Le levier sélecteur est en position de point mort **N**. Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur en position de point mort **N**, vous devrez peut-être le débloquer manuellement. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 150).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Note : *Réglez le système de chauffage-climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle. Voir* ***Chauffage et climatisation*** *(page 112).*

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but pour prévenir des dommages à la boîte de vitesses.

Les véhicules à traction avant ne peuvent **PAS** être remorqués les quatre roues au sol sous peine d'endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez placer les roues avant sur un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fabricant.

Les véhicules à traction intégrale ne peuvent **PAS** être remorqués les quatre roues au sol sous peine d'endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de remorquer votre véhicule avec les quatre (4) roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survirer le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne roulez pas lorsque la géométrie des roues est déréglée.

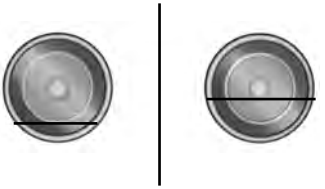
Situations

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers mi) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

CONDUITE DANS L'EAU

Note : *La conduite en eau profonde au-dessus des niveaux recommandés peut endommager le véhicule.*

Si la conduite dans un plan d'eau profond ou stagnant ne peut être évitée, conduisez très lentement. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).



E142667

Dans l'eau, les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages au moteur ou le faire caler.

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

COUVRE-PLANCHER



E142666

AVERTISSEMENTS


Utilisez toujours des tapis protecteurs adaptés au contour de l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis protecteurs qui n'entravent pas le mouvement des pédales. Utilisez uniquement des tapis protecteurs qui sont solidement retenus par les tiges de fixation pour éviter qu'ils se déplacent et entravent le mouvement des pédales ou nuisent à la conduite sécuritaire de votre véhicule.


Des pédales dont le mouvement est entravé peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.


Assurez-vous toujours que les tapis protecteurs sont correctement retenus par les tiges de fixation qui équipent votre véhicule. Les tapis protecteurs doivent être solidement retenus par les deux tiges de fixation pour qu'ils ne glissent pas sous vos pieds.


Ne placez jamais des tapis ou toute autre protection dans l'espace pour les jambes qui ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils se déplacent et entravent le mouvement des pédales ou nuisent à la conduite sécuritaire de votre véhicule.


Ne placez jamais des tapis ou toute autre protection sur des tapis protecteurs qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de plancher du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis ou toute autre protection supplémentaires réduiraient la course des pédales et pourraient entraver leur mouvement.


Vérifiez régulièrement les fixations des tapis protecteurs. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

AVERTISSEMENTS


Assurez-vous toujours que des objets ne puissent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.


Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis protecteurs, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.


Pour installer des tapis protecteurs, placez le tapis de façon à engager l'œillet sur la tige de fixation, puis enfoncez le tapis pour le bloquer sur la tige.


Pour retirer les tapis, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis – Comment faire appel au service d'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce programme est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf. Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'Assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours lorsque la batterie est déchargée.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Des fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou de la province et les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2 gallons US) d'essence ou 18,9 L (5 gallons US) de carburant diesel pour un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — Disponible jusqu'à 30,5 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage — Véhicules Ford ou Lincoln admissibles au remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56,3 kilomètres (35 mi) du lieu de la panne ou chez le concessionnaire autorisé le plus près. Si un membre demande que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56,3 kilomètres (35 mi) du lieu de la panne, il doit acquitter les frais pour toute distance excédant 56,3 kilomètres (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification d'Assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service d'assistance dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même organiser un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56,3 kilomètres (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains doivent composer le 1 800 241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service d'assistance dépannage

Les clients canadiens qui exigent l'aide du service d'assistance dépannage doivent composer le 1 800 665-2006.

Véhicules vendus au Canada – Utilisation du service d'assistance dépannage

Pour votre commodité, vous pouvez complétez la carte d'identification d'assistance dépannage à la double page centrale de votre guide de garantie et la conserver pour référence ultérieure.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux États-Unis. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision de moyenne à forte intensité. Chaque impact ne se traduit pas par l'arrêt de la pompe d'alimentation.

Si l'alimentation en carburant du véhicule est interrompue après une collision, vous pouvez démarrer le véhicule comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position de démarrage.
3. Coupez le contact.
4. Établissez de nouveau le contact pour réactiver la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un bouton-poussoir de démarrage :

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** (tentative de démarrage).
3. Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** (contact coupé).
4. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** pour réactiver la pompe d'alimentation.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

Les gaz libérés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion pourrait causer de graves blessures ou des dommages au véhicule.

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements.

Utilisez exclusivement un câble de calibre approprié doté de cosses isolées.

Préparation du véhicule

Note : *Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatique ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur risque d'endommager la boîte.*

Note : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Note : *Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne sous peine d'endommager les circuits électriques.*

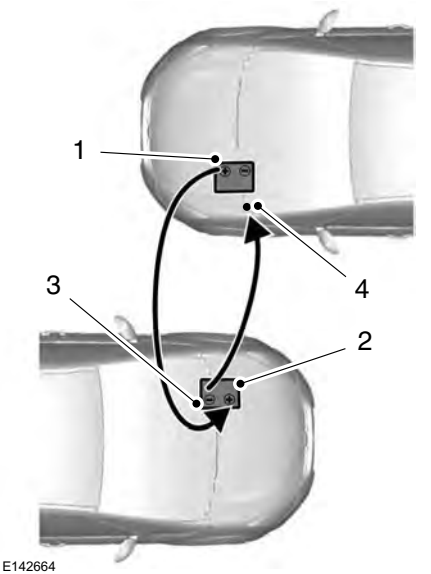
Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Éteignez tous les accessoires.

Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas les câbles aux canalisations de carburant, ni aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Note : *Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.*



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Établissez le branchement final du câble négatif (-) sur une partie métallique nue du moteur du véhicule en panne ou branchez le câble négatif (-) à un point de masse dans la mesure du possible.

AVERTISSEMENT

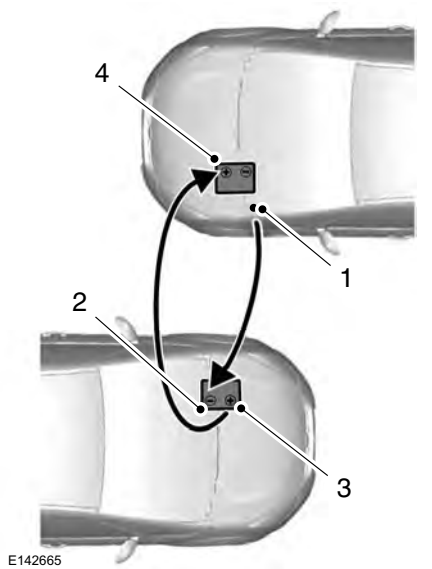
Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce faisant, vous risqueriez de provoquer des étincelles et causer l'explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique votre compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse ou du point de branchement, s'il y a lieu.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé
- La touche de détresse (selon l'équipement) de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée
- La batterie de votre véhicule est épuisée

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend votre modèle de véhicule offre les services en vertu de la garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule car il désire s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation ou de l'équipement spécialisé. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Donc, selon la nature de la réparation en vertu de la garantie, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1 800 392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1 800 232-5952)

En ligne

Vous trouverez des renseignements et des ressources supplémentaires en ligne à l'adresse www.fordowner.com.

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- outil de localisation de concessionnaires aux États-Unis; classement par raison sociale, ville, État ou code postal,
- guides du propriétaire,
- calendriers d'entretien,
- rappels,
- programmes d'entretien prolongé Ford,
- accessoires Ford d'origine,
- offres et promotions du service après-vente.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1 800 565-3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu :

1. Communiquez avec votre vendeur ou votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule ou qui en effectue l'entretien.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford Motor Company, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour nous aider à mieux vous servir, préparez les renseignements suivants avant de communiquer avec un Centre de relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule,
- numéro de téléphone (au travail et à domicile),
- la raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve,
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Les lois sur les garanties de certains États et provinces vous obligent à aviser directement Ford par écrit avant d'entreprendre un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
4200 Wilson Boulevard, Suite 800
Arlington, Virginia 22203-1833

Vous pouvez également présenter une demande au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1 800 392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company

décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.
Téléphone : (313) 594-4857
Fax : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubaï, Émirats arabes unis
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 897-1409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575
TÉLÉCOPIEUR : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite dans une des régions mentionnées précédemment, indiquez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au

directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392–3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web http://www.safercar.gov ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web http://www.safercar.gov présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada.

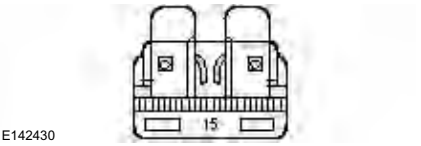
Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm
Télé-phone	1–800–333–0510

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT

Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



E142430

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Calibres et couleurs normalisées pour les fusibles

	Couleur				
Calibre du fusible	**Mini fusibles**	**Fusibles conventionnels**	**Maxi fusibles**	**Maxi fusibles à cartouche**	**Fils fusibles à cartouche**
2A	Gris	Gris	-	-	-
3A	Violet	Violet	-	-	-
4A	Rose	Rose	-	-	-
5A	Havane	Havane	-	-	-
7,5A	Brun	Brun	-	-	-
10A	Rouge	Rouge	-	-	-
15A	Bleu	Bleu	-	-	-
20A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25A	Beige	Beige	-	Beige	Beige
30A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40A	-	-	Orange	Vert	Vert
50A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70A	-	-	Havane	-	Brun
80A	-	-	Beige	Noir	Noir

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier à fusibles en amont

La boîte à fusibles en amont est reliée à la borne positive de la batterie, dans le compartiment moteur. Cette boîte contient plusieurs fusibles à haute intensité. Si vous devez remplacer l'un de ces fusibles haute intensité, consultez votre concessionnaire autorisé.

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS

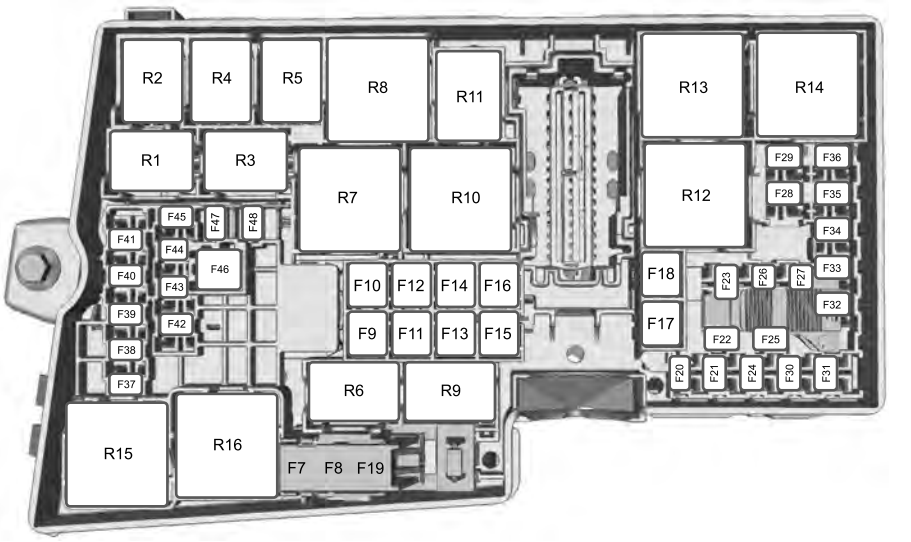
Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENTS

Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Il vous faudra réinitialiser certaines fonctions en cas de débranchement puis de rebranchement de la batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 243).



E157389

Tirez sur le levier situé à l'arrière du couvercle pour retirer celui-ci.

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F7	40A**	Pompe du freinage antiblocage et du contrôle dynamique de stabilité
F8	30A**	Valve du contrôle dynamique de stabilité
F9	—	Inutilisé
F10	40A**	Ventilateur du chauffage
F11	30A**	Alimentation du module de commande de la carrosserie
F12	30A**	Fusible de relais du module de commande du groupe motopropulseur
F13	30A**	Relais du démarreur
F14	25A**	Glace à commande électrique arrière (sans module de commande de porte)
F15	20A**	Allume-cigare ou prise de courant
F16	25A**	Glace à commande électrique avant (sans module de commande de porte)
F17	20A**	Prise d'alimentation arrière
F18	20A**	Prise d'alimentation centrale
F19	5A*	Alimentation 15 du freinage antiblocage et du contrôle dynamique de stabilité
F20	15A*	Avertisseur sonore
F21	5A*	Contacteur de feu stop
F22	15A*	Système de surveillance de batterie
F23	5A*	Bobine de relais
F24	5A*	Module de commande d'éclairage
F25	10A*	Rétroviseur électrique extérieur (sans module de commande de porte)
F26	5A*	Prolongation de l'alimentation
F27	15A*	Embrayage de climatiseur

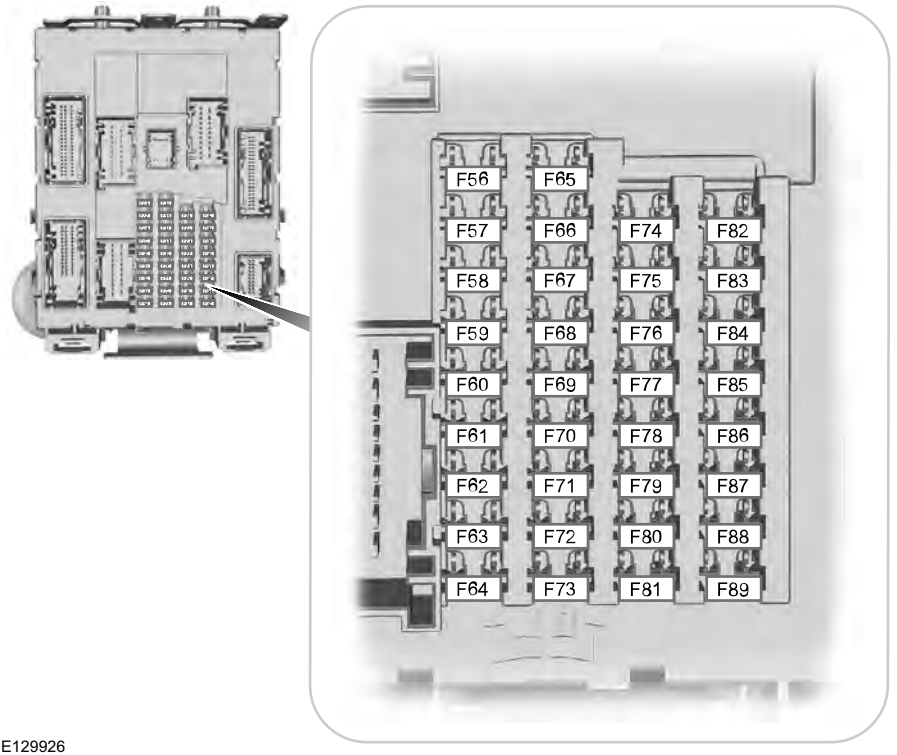
Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F28	10A*	Alimentation véhicule - injecteur (moteur 2,5 L)
F29	25A*	Dégivreur de lunette arrière
F30	—	Inutilisé
F31	—	Inutilisé
F32	15A*	Alimentation du véhicule
F33	10A*	Alimentation du véhicule 2
F34	10A*	Alimentation du véhicule 3
F35	15A*	Alimentation du véhicule 4
F36	5A*	Obturateurs actifs de calandre
F37	10A*	Alimentation du capteur de classification de l'occupant, témoin de désactivation du sac gonflable passager
F38	5A*	Alimentation d'allumage du module de commande du moteur et du module de commande de boîte de vitesses
F39	5A*	Alimentation d'allumage du module de commande des feux de jour et des phares
F40	5A*	Alimentation 15 de la direction assistée à commande électronique
F41	20A*	Alimentation 15 du module de commande de la carrosserie
F42	15A*	Essuie-glace de lunette arrière
F43	15A*	Alimentation du module de commande des phares
F44	15A*	Phares antibrouillards de jour avant
F45	—	Inutilisé
F46	40A**	Modules de moteur d'essuie-glace intelligent
F47	—	Inutilisé

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F48	5A*	Clavier
R1	—	Inutilisé
R2	Micro-relais	Avertisseur sonore
R3	—	Inutilisé
R4	Micro-relais	Phares antibrouillards de jour avant
R5	—	Inutilisé
R6	—	Inutilisé
R7	—	Inutilisé
R8	Mini-relais	Relais d'alimentation prolongée des accessoires
R9	—	Inutilisé
R10	Mini-relais	Relais du démarreur
R11	Micro-relais	Embrayage de climatiseur
R12	Relais d'alimentation	Motoventilateur de refroidissement
R13	Mini-relais	Ventilateur de chauffage
R14	Mini-relais	Relais de commande du moteur
R15	Relais d'alimentation	Lunette arrière chauffante
R16	Relais d'alimentation	Allumage 15

*Fusibles ordinaires **Fusibles à cartouche

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé du côté droit, sous la boîte à gants.



E129926

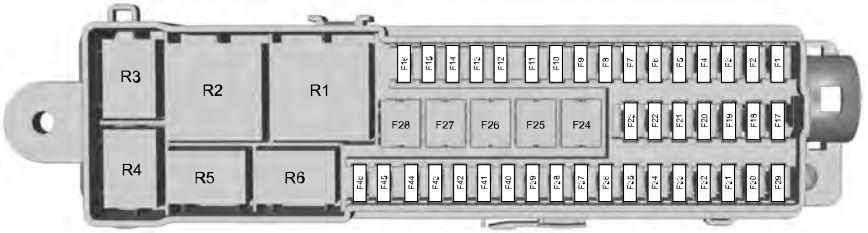
Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F56	20A	Alimentation de pompe d'alimentation, débitmètre d'air massique
F57	—	Inutilisé
F58	5A	Inutilisé (rechange)
F59	5A	Émetteur de l'antidémarrage

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F60	10A	Éclairage intérieur, bloc de commutateurs de porte du conducteur, éclairage de boîte à gants, bloc de commutateurs de console au pavillon
F61	20A	Allume-cigare, prise de courant
F62	5A	Module de détecteur de pluie, rétroviseur à électrochrome
F63	10A	Inutilisé (rechange)
F64	—	Inutilisé
F65	10A	Déclencheur de hayon
F66	20A	Alimentation de déverrouillage de la porte du conducteur
F67	7,5A	Système SYNC, affichage multifonction, module de système de positionnement
F68	—	Inutilisé
F69	5A	Tableau de bord
F70	20A	Verrouillage centralisé et alimentation de déverrouillage
F71	10A	Module de commande de chauffage (système de chauffage et climatisation manuel), régulation électronique automatique de la température à deux zones
F72	7,5A	Module de volant
F73	7,5A	Prise de diagnostic
F74	15A	Alimentation des feux de route
F75	15A	Alimentation des antibrouillards
F76	10A	Alimentation des phares de recul
F77	20A	Pompe de lave-glace
F78	5A	Commutateur d'allumage, bouton-poussoir de démarrage

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F79	15A	Radio, lecteur de DVD avec système de navigation, écran tactile, contacteur des feux de détresse, contacteur de verrouillage des portes
F80	20A	Alimentation du toit ouvrant transparent
F81	5A	Récepteur de radiofréquence
F82	20A	Masse de pompe de lave-glace
F83	20A	Masse de verrouillage centralisé
F84	20A	Masse de déverrouillage de la porte du conducteur
F85	7,5A	Alimentation 15 électronique
F86	10A	Module de sac gonflable, système de classification de l'occupant, témoin de désactivation du sac gonflable du passager
F87	7,5A	Inutilisé (rechange)
F88	25A	Alimentation pour F67, F69, F71 et F79
F89	—	Inutilisé

Porte-fusibles du coffre à bagages

Le porte-fusibles est situé dans le coffre à bagages, derrière le passage de roue, du côté passager. Retirez le couvercle du porte-fusibles pour accéder aux fusibles.



E129927

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F1	5A	Module d'ouverture du hayon mains libres
F2	10A	Module d'entrée sans clé
F3	5A	Poignées de porte d'entrée sans clé
F4	25A	Module de commande de porte avant gauche
F5	25A	Module de commande de porte avant droite
F6	25A	Module de commande de porte arrière gauche
F7	25A	Module de commande de porte arrière droite
F8	—	Inutilisé
F9	25A	Moteur de siège du conducteur
F10	5A	Alimentation de logique du module de siège à mémoire du conducteur
F11	5A	Alimentation de la bobine d'allumage arrière
F12	—	Inutilisé
F13	—	Inutilisé
F14	—	Inutilisé

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F15	—	Inutilisé
F16	—	Inutilisé
F17	—	Inutilisé
F18	—	Inutilisé
F19	—	Inutilisé
F20	—	Inutilisé
F21	—	Inutilisé
F22	—	Inutilisé
F23	25A	Amplificateur audio
F24	30A	Convertisseur c.c/c.a.
F25	25A	Hayon à commande électrique
F26	40A	Alimentation 30 des accessoires, module de traction de remorque 1
F27	—	Inutilisé
F28	—	Inutilisé
F29	5A	Système de détection d'angle mort, caméra de recul d'aide au stationnement
F30	5A	Module d'aide au stationnement
F31	—	Inutilisé
F32	5A	Convertisseur c.c/c.a.
F33	—	Inutilisé
F34	20A	Élément chauffant du siège conducteur
F35	20A	Élément chauffant du siège passager
F36	—	Inutilisé
F37	—	Inutilisé
F38	—	Inutilisé
F39	—	Inutilisé

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F40	—	Inutilisé
F41	—	Inutilisé
F42	—	Inutilisé
F43	—	Inutilisé
F44	—	Inutilisé
F45	—	Inutilisé
F46	—	Inutilisé
R1	Relais d'alimentation	Relais 15 arrière
R2	—	Inutilisé
R3	—	Inutilisé
R4	—	Inutilisé
R5	—	Inutilisé
R6	—	Inutilisé

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un vaste réseau de concessionnaires Ford autorisés met son expertise professionnelle à votre disposition. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Pour faciliter l'entretien de votre véhicule, nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui permet d'aisément assurer le suivi des entretiens périodiques. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Votre concessionnaire autorisé est en mesure de vous offrir les pièces et la main-d'œuvre nécessaire pour l'entretien professionnel de votre véhicule. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

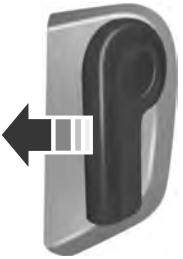
AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E142457

1. Tirez sur la manette d'ouverture du capot.



E142458

2. Poussez le verrou vers la droite.



E87786

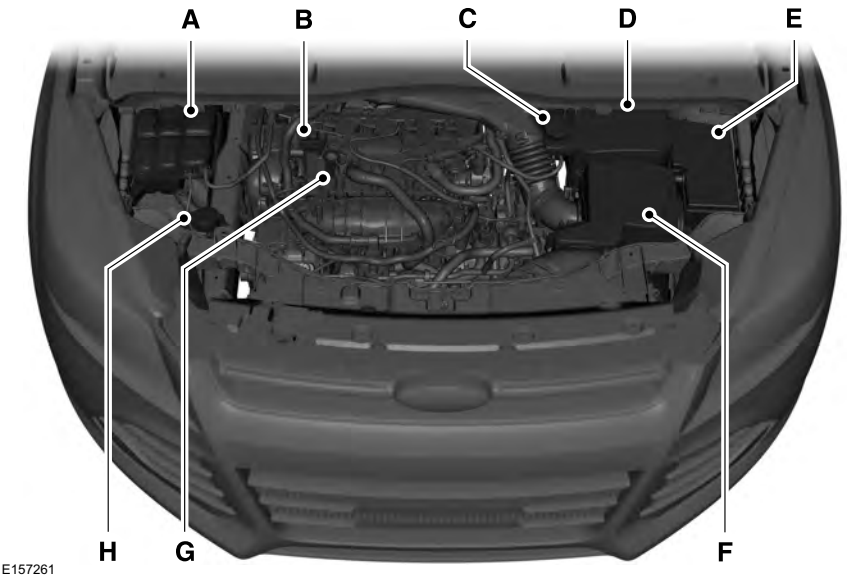
3. Ouvrez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.

Fermeture du capot

1. Délogez la béquille de son support et placez-la dans son logement.
2. Abaissez le capot et laissez-le retomber sur les 20 à 30 derniers centimètres (8 à 11 pouces).

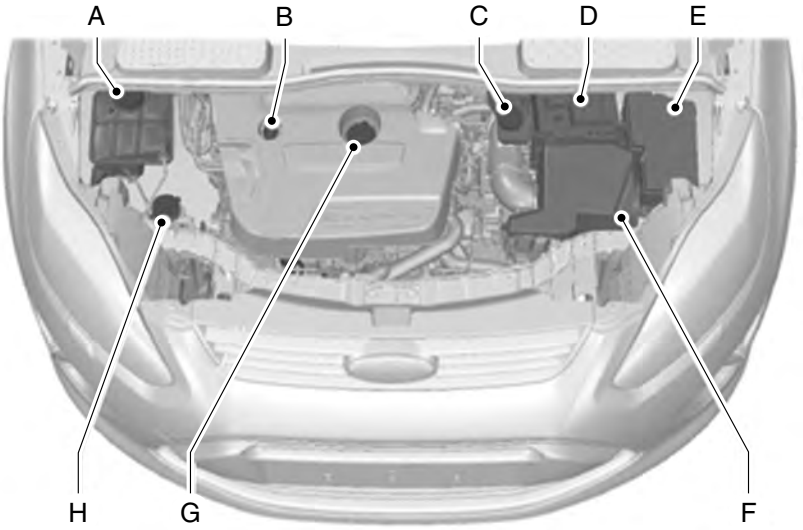
Note : *Assurez-vous que le capot est correctement fermé.*

APERÇU SOUS LE CAPOT - 1,6 L ECOBOOST™



A Réservoir de liquide de refroidissement
B Bouchon de remplissage d'huile moteur
C Réservoir de liquide de frein
D Batterie
E Boîtier de distribution électrique
F Filtre à air
G Jauge d'huile moteur
H Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

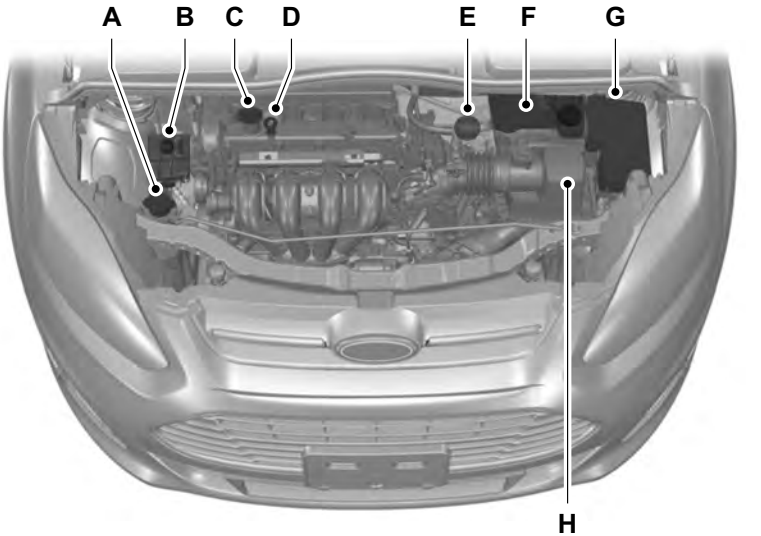
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2 L ECOBOOST™



E146022

A Réservoir de liquide de refroidissement
B Jauge d'huile moteur
C Réservoir de liquide de frein
D Batterie
E Boîtier de distribution électrique
F Filtre à air
G Bouchon de remplissage d'huile moteur
H Réservoir de liquide lave-glace

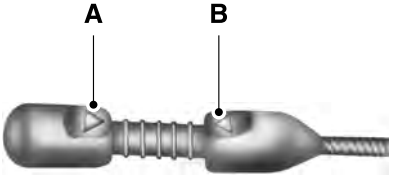
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2,5 L



E146023

A Réservoir de liquide lave-glace
B Réservoir de liquide de refroidissement
C Bouchon de remplissage d'huile moteur
D Jauge d'huile moteur
E Réservoir de liquide de frein
F Batterie
G Boîtier de distribution électrique
H Filtre à air

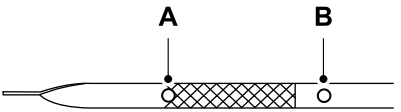
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 1,6 L ECOBOOST™



E146020

A MIN
B MAX

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2 L ECOBOOST™/2,5 L



E142462

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Note : *Vérifiez le niveau d'huile avant de faire démarrer le moteur.*

Note : *Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).*

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place et retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère MIN, faire l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Note : *Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.*

Note : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.*



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes

antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie des constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 294).
3. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

Réinitialisation du système de surveillance de vie utile de l'huile

Note : *Réinitialisez le système de surveillance de vie utile de l'huile uniquement après une vidange d'huile.*

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur. Si le véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage, maintenez le bouton enfoncé pendant deux secondes sans appuyer sur la pédale de frein. Ne tentez pas de faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez simultanément les pédales d'accélérateur et de frein.
3. Maintenez les deux pédales fermement enfoncées.
4. Après trois secondes, le message « Entretien : réinitialisation de l'huile en cours » s'affiche.
5. Après 25 secondes, le message « Entretien : réinitialisation de l'huile terminée » s'affiche.
6. Relâchez les pédales d'accélérateur et de frein.
7. Le message « Entretien : réinitialisation de l'huile terminée » n'est plus affiché.
8. Coupez le contact. Si le véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage, appuyez sur le bouton pour couper le contact.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Note : *Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.*

Note : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.*

Note : *S'il est au repère MIN ou moins, ou vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre.*

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Note : *Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement devrait être testée avec un réfractomètre comme l'outil Rotunda 300-ROB75240 disponible chez votre concessionnaire autorisé. Ford ne recommande pas l'usage d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.*

Note : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.*

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Note : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.*

Note : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement n'est pas trouble ou contaminé, un tel changement de couleur ne signifie pas que le liquide de refroidissement s'est dégradé ou qu'il doit être remplacé.*

- Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 294).
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter dans le vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft, puis doit être rempli avec du liquide de refroidissement prédilué le plus tôt possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Dévissez le capuchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le capuchon est dévissé.

Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 294).

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il se peut qu'il soit nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et pourrait causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il se peut qu'il soit nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 40 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



Un message signalant une température élevée s'affiche aussi à l'écran d'information.



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- Le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS

Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

Note : *Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.*

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Note : *Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses au besoin.*

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vidanger l'huile de la boîte de vitesses et de remplacer le filtre aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c.-à-d., si elle glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

La niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Note : *Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.*

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 294).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS

Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENTS

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Note : *Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Note : *Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.*

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour remplacer la batterie basse tension par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Note : *Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.*

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

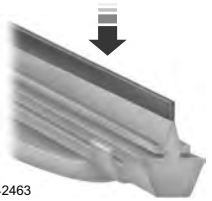
1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors fonction.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page 300). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 86). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 300).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, enfoncez l'accélérateur pour démarrer le moteur.
7. Lorsque le moteur tourne, enfoncez la pédale de frein et placez la boîte de vitesse en position Point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Roulez sur au moins 16 kilomètres (10 mi) pour que le moteur acquiert de nouveau entièrement la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.

Note : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Note : *Mettez toujours les batteries d'automobile au rebut de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.*

Note : *Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

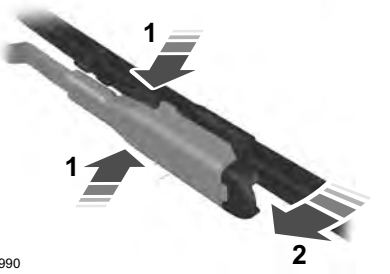
Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vous pouvez retirer manuellement les bras d'essuie-glace lorsque le contact est coupé. Cela permet de remplacer aisément les balais et de nettoyer la partie sous les balais.

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.



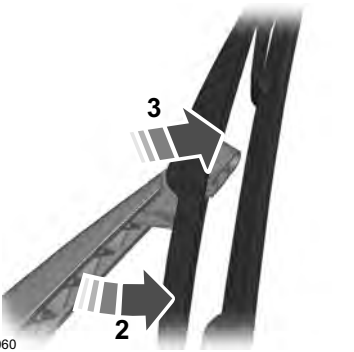
E129990

2. Enfoncez les boutons de verrouillage l'un contre l'autre.
3. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
4. Installez le balai en inversant l'ordre de retrait.

Note : *Assurez-vous que les balais d'essuie-glace se verrouillent en place. Abaissez le bras et le balai d'essuie-glace sur le pare-brise. Les bras d'essuie-glace reviennent automatiquement à leur position normale lorsque le contact est établi.*

Suivez les étapes ci-dessous pour remplacer un balai d'essuie-glace de lunette arrière :

1. Levez le bras d'essuie-glace.



E130060

2. Pivotez légèrement le balai de l'essuie-glace par rapport au bras de l'essuie-glace.
3. Dégagez le balai de l'essuie-glace du bras de l'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.
5. Installez le balai en inversant l'ordre de retrait.

Note : *Assurez-vous que les balais d'essuie-glace se verrouillent en place.*

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

Le nettoyage du balai des essuie-glaces et du pare-brise peut améliorer la performance des essuie-glaces.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

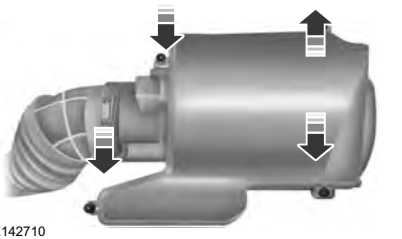
Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 294).

Pour les véhicules avec moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules peuvent endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Note : *L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un élément de filtre à air inapproprié est utilisé.*

Moteurs EcoBoost 1,6 L et 2 L



E142710

Moteur 2,5 L



E142711

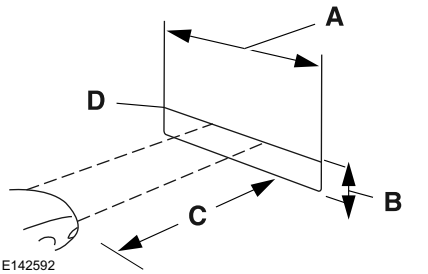
1. Desserrez les vis sur l'attache du conduit d'air qui fixent le conduit d'air au boîtier du filtre à air.
2. Séparez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.
3. Retirez le filtre à air du véhicule.
4.

5. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.
   - Pour les moteurs 2,5 L, libérez les colliers de maintien du couvercle du boîtier de filtre à air.
   - Pour les moteurs 1,6 L et 2 L, retirez les vis de maintien du couvercle du boîtier de filtre à air.
6. Retirez l'élément du filtre à air du boîtier du filtre à air.
7. Essuyez les saletés ou débris sur le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et que l'ensemble est étanche.
8. Glissez d'abord l'extrémité ouverte de l'élément du filtre à air sous l'onglet. Poussez ensuite le capuchon de l'extrémité fermée dans le fond du boîtier. Le capuchon de l'extrémité fermée devrait se loger dans la rainure du boîtier. L'onglet à l'extrémité du capuchon de l'extrémité fermée devrait être orienté vers le bas et se loger entre les fourchettes sur le boîtier.
9. Remettez le couvercle du boîtier de filtre à air en place et attachez les agrafes.
10. Remettez le filtre à air en place dans le véhicule.
11. Remettez le conduit d'air en place dans le filtre à air.
12. Serrez les vis de fixation du conduit d'air.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.



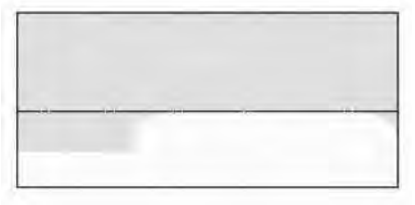
A	2,4 mètres (8 pieds)
B	Distance du centre du phare au sol
C	7,6 mètres (25 pieds)
D	Ligne de repère horizontale

Véhicules avec phares à halogène

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

Note : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.*

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran vertical et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.



E142467

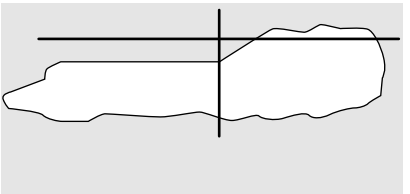
5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme nº 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare. Le rebord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Véhicules à phares à décharge à haute intensité

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

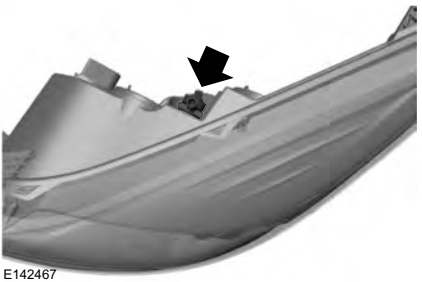
Note : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.*

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran vertical et ouvrez le capot.



E142466

4. Il y a une coupure distincte (entre les zones lumineuses et ombragées) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 centimètres (2 pouces) sous la ligne de repère horizontale.


E142467

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme nº 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

DÉPOSE D'UN PHARE



E142468

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est réglé en position hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Retirez les deux vis du bloc optique.
3. Tirez soigneusement le bloc optique aussi loin que possible vers l'avant du véhicule pour le dégager du point de fixation inférieur.
4. Levez soigneusement le côté extérieur du phare, puis retirez le phare.
5. Débranchez le connecteur.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans le bloc optique

Les feux extérieurs sont ventilés pour tenir compte des changements normaux de pression. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de feux. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. Lorsque de la condensation normale se forme, une fine buée peut s'accumuler à l'intérieur de la lentille. Cette fine buée est éventuellement dissipée et éliminée par les évents durant le fonctionnement normal. Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- présence de fine buée (aucune traînée, trace ni goutte),
- fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- accumulation d'eau dans le phare,
- présence de grandes gouttes d'eau, de traînées ou de traces à l'intérieur de la lentille.

Confiez votre véhicule à un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

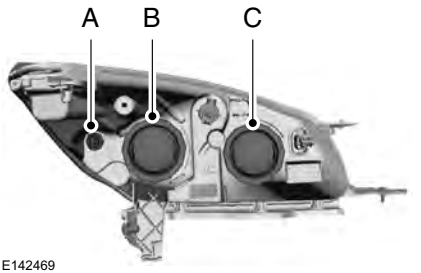
Remplacement des ampoules de phare

AVERTISSEMENT

Manipulez soigneusement les ampoules des phares à halogène et gardez-les hors de la portée des enfants. Saisissez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile naturelle de vos mains pourrait causer un bris de l'ampoule au prochain allumage des phares.

Note : *Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé avant de l'utiliser.*

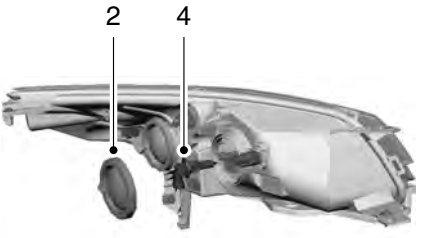
Phare :



E142469

A	Feu de position latéral
B	Feu de croisement
C	Feu de route

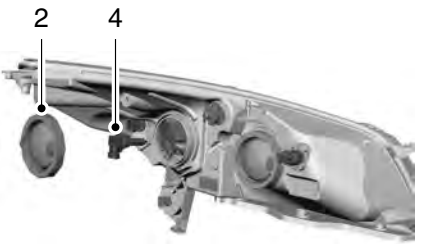
Feu de route :



E142470

1. Retirez le phare.
2. Retirez le capuchon.
3. Débranchez le connecteur.
4. Retirez l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis tirez-la directement vers l'extérieur.

Feu de croisement :



E142471

1. Retirez le phare.
2. Retirez le capuchon.
3. Débranchez le connecteur.
4. Retirez l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis tirez-la directement vers l'extérieur.

Installez les nouvelles ampoules en inversant les étapes ci-dessus. Assurez-vous que l'attache à ressort n'est pas endommagée ni délogée du bloc optique durant le remplacement.

Remplacement des ampoules de phare à décharge à haute intensité

(Selon l'équipement)

Les ampoules des feux de croisement de votre véhicule utilisent une source à décharge à haute intensité. Une tension élevée parcourt ces ampoules. Lorsqu'une telle ampoule est grillée, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux

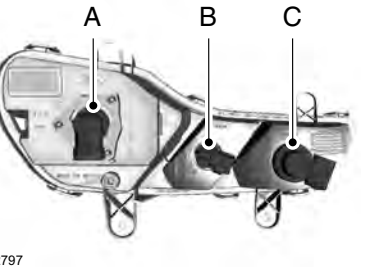


E142472

1. Retirez la douille d'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Retirez l'ampoule en tirant doucement l'ampoule directement hors de la douille.

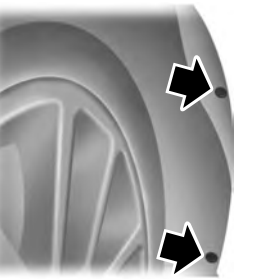
Installez la nouvelle ampoule en inversant les étapes de retrait.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards, des feux de position et des clignotants



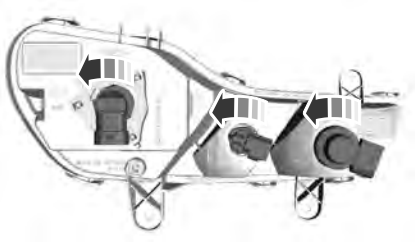
E142797

A Phare antibrouillard
B Feu de position
C Ampoule de clignotant



E142798

1. Retirez les vis de l'écran pare-boue au niveau du passage de roue pour accéder au bloc optique.

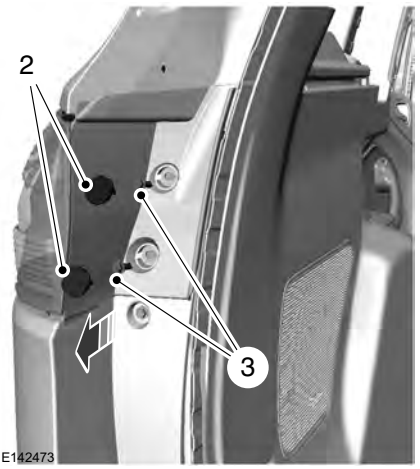


E142799

2. Retirez le support d'ampoule du bloc optique en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
3. Débranchez le connecteur.
4. Débranchez l'ampoule du support d'ampoule en la tirant directement vers l'extérieur.

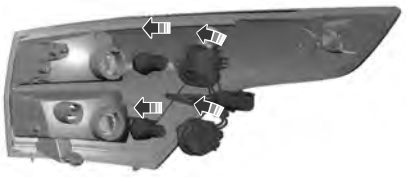
Installez les nouvelles ampoules en inversant les étapes ci-dessus.

Remplacement des ampoules de feu arrière, de feu de freinage et de clignotant



E142473

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est réglé en position hors fonction, puis ouvrez le hayon.
2. Retirez les deux caches de boulon au moyen d'un tournevis à lame plate standard.
3. Enlevez les deux boulons du bloc optique.
4. Tirez doucement le bloc optique du véhicule.



E142475

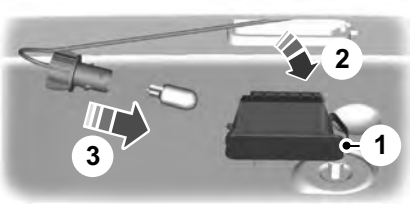
5. Débranchez le connecteur.
6. Retirez l'ampoule du clignotant ou l'ampoule du feu arrière ou du feu de freinage en tournant la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tirez délicatement l'ampoule directement hors de la douille.

Installez la nouvelle ampoule en inversant les étapes de retrait.

Remplacement du bloc optique d'un phare de recul

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation



E72789

1. Dégagez soigneusement l'attache à ressort.
2. Retirez la lampe.
3. Retirez l'ampoule.

Inversez les étapes pour réinstaller l'ampoule.

Remplacement d'une ampoule de troisième feu d'arrêt

Votre véhicule est équipé d'un troisième feu d'arrêt à diode électroluminescente situé dans le becquet. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé s'il faut le remplacer.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont spécifiées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Désignation	Spécification
Feu de route (halogène)	9005LL
* Feu de route (à décharge à haute intensité)	H1
Feu de croisement (halogène)	H11LL
* Feu de croisement (à décharge à haute intensité)	D3S
Feu de position latéral - avant	168
Feu de stationnement - avant (haut de gamme)	WY5W
Feu de stationnement - avant (bas de gamme)	194
Clignotant - avant (haut de gamme)	WY21W
Clignotant - avant (bas de gamme)	W21W

Désignation	Spécification
Phares antibrouillards	H10 (9145)
Feu rouge arrière et de stop	3157K
Clignotant - arrière	T20
Feu de recul	921
Lampe de la plaque d'immatriculation	W5W
* Troisième feu de stop	DEL
* Éclairage intérieur	DEL

* Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer ces ampoules.

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)

Nettoyant pour métal brillant Motorcraft (ZC-15)

Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A)

Linge à épousseter Motorcraft (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteur Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)

Nettoyant multi-usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)

Nettoie-vitres de première qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)

Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide lave-glace de première qualité Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-32-A1 ou ZC-32-B1)

Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft (ZC-54)

Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)

Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft (ZC-23)

Nettoyant pour vinyle Motorcraft (Canada seulement) (CXC-93)

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre comme le Shampooing superfin Motorcraft®.

- N'utilisez jamais un détergent ni un savon domestique puissant comme du détergent liquide pour lave-vaisselle ou pour la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture de votre véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.
- Retirez tous les accessoires extérieurs, comme les antennes, avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : *Les lotions solaires et les insectifuges peuvent endommager les surfaces peintes; lavez dès que possible votre véhicule si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule.*

Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement)

N'utilisez pas une lance haute pression telle qu'on en trouve dans les lave-autos sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela peut endommager la pellicule et faire décoller son bord de la surface du véhicule.

Éléments extérieurs chromés

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, comme une laine d'acier ou un tampon à récurer en plastique, car ils pourraient rayer les surfaces chromées.*

Note : *Ne vous servez pas d'un nettoyant pour le chrome, d'un nettoyant pour le métal ni d'une pâte à polir pour les jantes et les enjoliveurs.*

- Lavez d'abord votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft®.
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez aucun produit nettoyant sur des surfaces chaudes et ne laissez aucun produit nettoyant sur les surfaces chromées plus longtemps qu'il n'est recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampooing superfin Motorcraft®.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

Vous pouvez vous procurer une peinture de retouche de couleur harmonisée à celle de votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (inscrit sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé de s'assurer de vous procurer la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles avant de retoucher la peinture écaillée.
- Lisez toujours les directives avant d'utiliser ces produits.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces à nettoyer et rincez-le tout à l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing® pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement vos glaces et balais d'essuie-glaces. Si le balayage des essuie-glaces est inefficace, des substances logées sur la glace du véhicule ou les balais d'essuie-glace pourraient provoquer un grincement ou un sifflement des balais, puis souiller et maculer le pare-brise.

Nettoyez ces articles comme suit :

- Vous pouvez nettoyer les glaces avec un nettoyant non abrasif comme le Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool à friction isopropylique ou du Liquide lave-glace concentré de première qualité Motorcraft avec agent amérisant aux États-Unis, ou du Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft au Canada. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- Ne vous servez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour nettoyer des pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent par saccades, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent neutre ou d'un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

Note : *N'utilisez aucun objet tranchant, comme une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants, car vous pourriez endommager les résistances chauffantes du dégivreur de lunette arrière.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord à l'aide d'un chiffon en coton blanc propre et humide, puis essuyez-les avec un chiffon en coton blanc sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone contribue à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et des insectifuges afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de nettoyants domestiques ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. Nettoyez tout déversement sur-le-champ. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si un liquide qui laisse des taches, comme du café ou du jus, s'est renversé sur le tableau de bord ou les garnitures intérieures, nettoyez-le comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Utilisez une solution d'eau et de savon doux pour effectuer un nettoyage en profondeur. Si cette méthode ne permet pas de faire complètement disparaître la tache, servez-vous d'un nettoyant commercial conçu pour les surfaces des habitacles.
3. Au besoin, versez davantage d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton blanc propre et pressez le chiffon sur l'endroit souillé. Laissez reposer le tout à la température ambiante pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement souillé, utilisez-le pour frotter la surface en un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon en coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Pour le nettoyage courant, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour le nettoyage en profondeur, essuyez la surface en utilisant un savon doux et de l'eau. Asséchez la surface avec un chiffon doux. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft®.

Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.

Note : *Pour vérifier si le produit est compatible, testez d'abord tout nettoyant ou détachant dans un endroit non visible du cuir.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Vérifier si le produit est approprié en testant d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.

N'utilisez pas les produits suivants car ils pourraient endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile ou de pétrole.
- Produits de nettoyage domestiques.
- Solutions à base d'alcool.
- Solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), lisez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai pour réaliser des conditions de conduite fiables et uniformes. L'entreposage à long terme en fonction de diverses conditions peut causer la dégradation ou une défaillance de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque votre véhicule a été lavé.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usagée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime de ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Note: *Pendant les périodes d'entreposage prolongées (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez un stabilisateur d'essence de qualité au circuit d'alimentation de votre véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues d'entreposage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Votre véhicule doit alors fonctionner au régime de ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.*

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement se trouve au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour préserver la charge en vue d'un démarrage rapide.

Note : *Si les câbles de la batterie sont débranchés, vous devrez rétablir les réglages mémorisés.*

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 mètres (25 pieds) tous les 15 jours pour lubrifier les pièces mobiles et prévenir la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris ou d'écureuils).
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités des câbles de la batterie et inspectez-les.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé en cas de questions ou de problèmes.

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.

En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.



E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

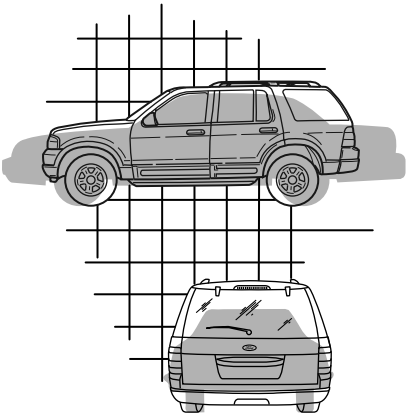
Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut se servir de la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre d'affronter des terrains ou des conditions routières peu adaptées aux véhicules à deux roues motrices.

Ne montez jamais sur un véhicule à quatre roues motrices une roue de secours dotée d'un pneu de taille différente de celle des autres pneus. Une roue de secours dotée d'un pneu de taille différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence de taille importante entre les roues avant et les roues arrière pourrait entraîner la désactivation du système à quatre roues motrices et le retour au mode de traction avant par défaut.

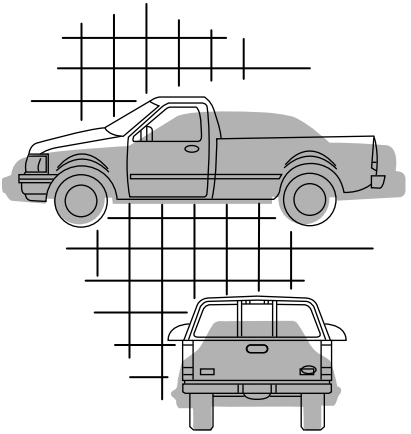
Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent présenter des différences majeures par rapport à d'autres véhicules. Votre véhicule peut être :



E145299

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Dans des conditions similaires, un véhicule à empattement court peut répondre plus rapidement aux mouvements du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**.

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal

de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu :** étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu :** numéro figurant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 2,4 bar (35 lb/po²), ou 2,55 bar (37 lb/po²) pour les pneus métriques. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 2,8 bar (41 lb/po²), ou 3,0 bar (43 lb/po²) pour les pneus métriques. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po² :** livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression du pneu à froid :** pression du pneu lorsque le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** pression de gonflage à froid inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de porte, à

proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur.

* **Pied milieu :** élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon :** partie du pneu adjacente à la jante.

* **Flanc du pneu :** partie du pneu qui se trouve entre le talon et la bande de roulement.

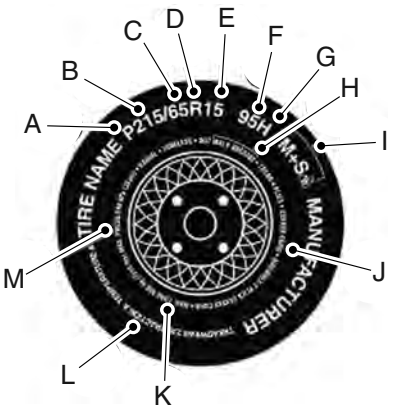
***Bande de roulement :** partie du pneu se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

***Jante :** support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation

pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Note : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Note : *Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
M	210 (130)
V	240 (149)

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Note : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (150 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 300 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue et neige, ou **AT :** Tout terrain, ou **AS :** Toute saison.

J. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Capacité de charge :** indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Indice d'usure :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

*__Adhérence :__ les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

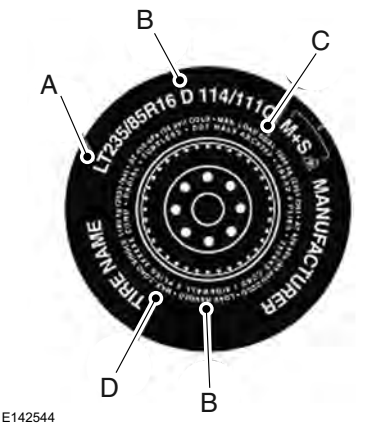
*__Température :__ les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. __Pression de gonflage maximale :__ indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT.

Note : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage :** indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

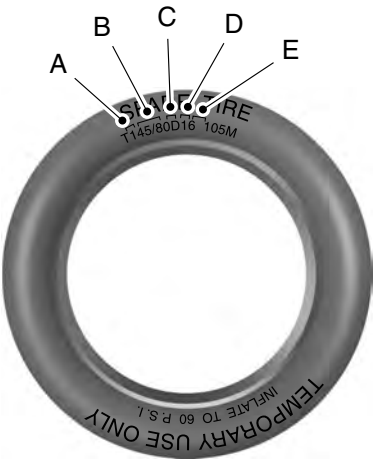
C. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : *Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT

Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 ºC (10 ºF) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mille), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier celui de la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez sa pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

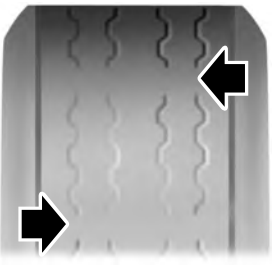
6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez la présence de trous, fissures ou entailles dans les pneus et les tiges, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENT

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus

AVERTISSEMENTS

tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent pas être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.

2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.

3. Demeurez à au moins 4 mètres (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.

4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 4 mètres (12 pi) de l'ensemble roue et pneu.

Important : assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner trop rapidement les pneus. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

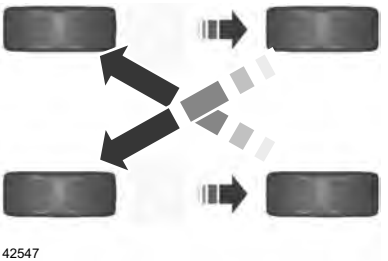
Note : *Si les pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.*

Note : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Note : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

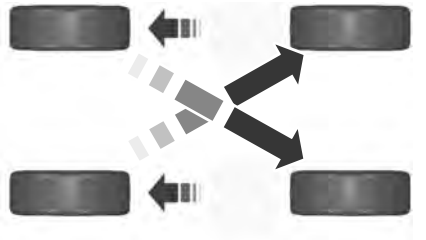
La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à la gauche du schéma)



E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT

La dimension, l'indice de charge et la cote de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de même caractéristiques) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des dispositifs antidérapants :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Procurez-vous des chaînes ou des câbles auprès d'un fabricant qui indique clairement les restrictions de dimension entre la carrosserie et les pneus.
- Utilisez des câbles de 10 mm ou des chaînes uniquement sur l'essieu avant avec des pneus P235/55R17.
- Les chaînes et les câbles antidérapants de classe S ne satisfont pas tous à ces restrictions. Les chaînes qui respectent ces restrictions de dimension sont munies d'un tendeur.
- Installez les chaînes et les câbles antidérapants en paire sur l'essieu avant.
- N'installez pas de chaînes ni de câbles sur des pneus de dimension 235/50R18 et 235/45R19.
- Fixez fermement les câbles et assurez-vous qu'ils ne touchent pas au câblage, aux canalisations de frein ni aux canalisations de carburant.

- Lorsque les pneus sont munis de câbles antidérapants, ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant, selon la plus basse des deux valeurs.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de câbles sur des chaussées sèches.

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes ou des câbles antidérapants.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.

La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des

pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus


E142549

Note : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse.

L’allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu’ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	1. Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
		l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée** dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section **Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée** dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS

Les scellants anticrevaison peuvent endommager le système de surveillance de la pression des pneus et par conséquent ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation pour pneus, le capteur de pression et la tige de soupape de la roue concernée doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

AVERTISSEMENTS

Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 283). Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus cesse de fonctionner s'il est endommagé.

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer les pneus crevés par un concessionnaire ou un technicien qualifié pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 283). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-pneu de secours type T :** Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** La roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- Dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- Tracter de remorque;
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de dimension différente;
- Utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- Utiliser les services d'un lave-auto;
- Tenter de réparer la roue de secours de dimension différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les facteurs suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- Le confort et le bruit;
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- La conduite en hiver;
- La conduite par temps pluvieux;
- La conduite d'un véhicule à transmission intégrale.

3. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- Monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- Utiliser les services d'un lave-auto;
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les facteurs suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- Le confort et le bruit;
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- La conduite en hiver;
- La conduite par temps pluvieux;
- La conduite d'un véhicule à transmission intégrale.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- La traction d'une remorque;
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS

Lorsqu'une des roues avant ne touche pas le sol, la boîte de vitesses seule n'empêchera pas votre véhicule de se déplacer inopinément ni de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (**P**).

Pour favoriser l'immobilisation de votre véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté de votre véhicule) à celle remplacée.

Si le véhicule glisse du cric, vous ou d'autres personnes risquez de graves blessures.

Ne tentez pas de remplacer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENTS

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu.

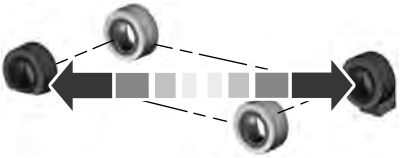
Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est sur le cric.*

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier sélecteur de boîte de vitesses en position de stationnement (**P**), puis coupez le moteur.
3. Retirez le panneau moquetté de la roue de secours.
4. Retirez l'écrou à oreilles qui fixe la roue de secours en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E160855

5. Retirez le cric de son support en mousse. Le démonte-roue se trouve dans le logement en mousse de gauche, près du pneu de secours. Retirez la sangle de retenue prévue pour la roue à changer de la base du cric.



E142551

6. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être changée.
7. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

Note : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.*

8. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement jaune du cric.



E145908

9. Les points de levage sont indiqués par de petites flèches frappées sur le bas de caisse.

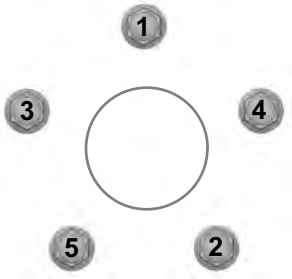


E162190

10. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

Note : *Si votre véhicule est équipé d'enjoliveurs grand format maintenus par des écrous de roue apparents, retirez d'abord les écrous avant d'enlever l'enjoliveur pour ne pas l'endommager.*

11. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol.
12. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E75442

13. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 292).

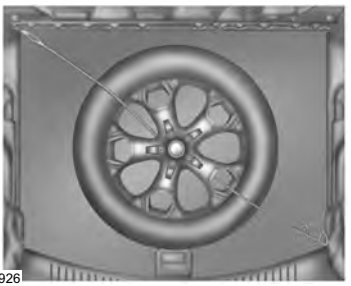
Rangement de la roue au pneu dégonflé

1. Rangez le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
2. Retirez les cales de roue.
3. Déposez la roue au pneu dégonflé sur le plancher de l'aire de chargement. Arrimez la roue au moyen de la sangle de retenue prévue à cet effet en observant les étapes suivantes :



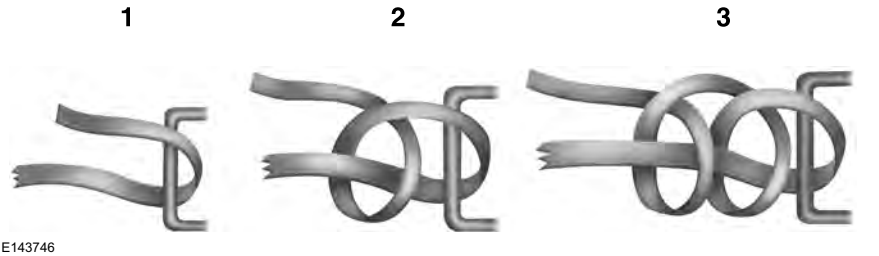
E142906

4. Repérez le point d'ancrage de l'aire de chargement situé près du dossier de siège. Glissez la boucle de la sangle de retenue dans le crochet d'ancrage. Enfilez l'autre extrémité de la sangle à travers la boucle.



E157926

5. Faites passer la sangle par les ouvertures de la roue.
6. Repérez le point d'ancrage avant situé dans le coin de l'aire de chargement opposé à celui de l'ancrage utilisé à l'étape 4. Enfilez la sangle de retenue dans le crochet d'ancrage et tirez bien.
7. Attachez la sangle en faisant deux nœuds de feston simples.



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT

Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Grosseur des écrous	lb-pi (N.m)*
M12 x 1,5	100 (135)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez uniquement des fixations de rechange recommandées par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 mi).



A Trou pilote de roue

Inspectez l'alésage du moyeu et la surface de montage avant l'installation. Retirez tout débris et toute trace visible de corrosion.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur EcoBoost 1,6 L	Moteur EcoBoost 2 L	Moteur 2,5 L
Cylindrée (po³)	98	122	152
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Taux de compression	10,0:1	9,3:1	9,7:1
Écartement des électrodes	0,027-0,031 po. (0,70-0,80 mm)	0,027-0,031 po. (0,70-0,80 mm)	0,049-0,053 po. (1,25-1,35 mm)

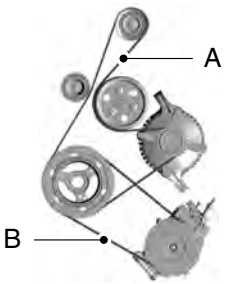
Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

Moteur 1,6 L



E161372

Moteurs 2 L et 2,5 L



E161383

A. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.

B. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Moteur EcoBoost® 1,6 L	Moteur EcoBoost® 2 L	Moteur 2,5 L
Élément du filtre à air[1]	FA-1908	FA-1908	FA-1910
Filtre à huile[2]	FL-910-S		
Batterie	BXT-96R-500 ou BXT-96R-590		
Bougies[3]	CYFS-13Y-RC	CYFS-12Y-2	AYFS-32Y-R
Filtre à air d'habitacle	FP70		
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2750 (côté conducteur) WW-2705-WA (côté passager)		

[1] L'utilisation d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un élément de filtre à air inapproprié est utilisé.

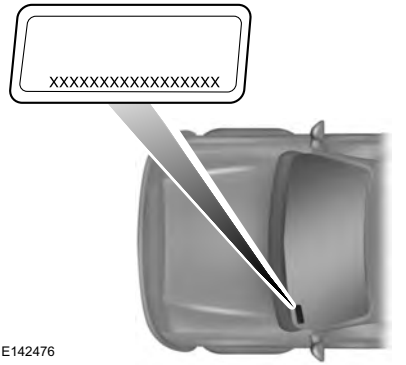
[2] Utilisez uniquement le filtre à huile de rechange recommandé. L'utilisation d'un filtre à huile non recommandé peut causer des dommages au moteur.

[3] Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

Nota : Les bougies de rechange, qu'elles soient de marque Motorcraft® ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

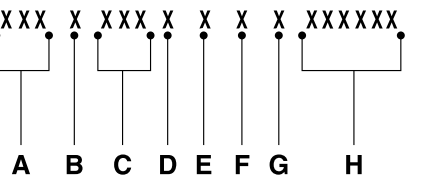
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

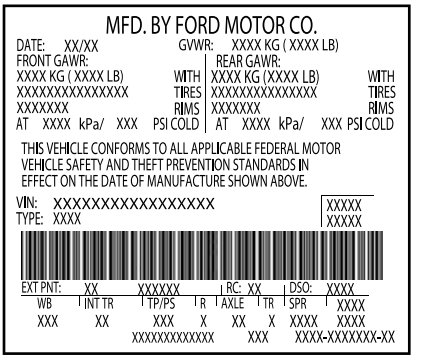
Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

A	Identification mondiale du constructeur
B	Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
C	Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
D	Type de moteur
E	Chiffre de contrôle
F	Année-modèle
G	Usine de montage
H	Numéro d'ordre de production

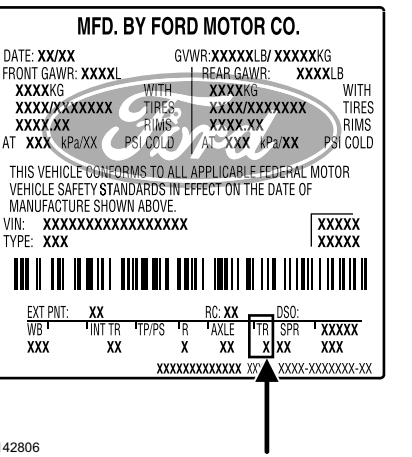
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE



E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES



E142806

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Six-speed automatic transmission 6F35	6

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Article	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Référence pièce Ford/Norme Ford
Liquide de frein [1]	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein à haut rendement DOT 4 LV Motorcraft	PM-20/WSS-M6C65-A2 et ISO 4925 classe 6
Serrure de porte, serrure de capot, loquet auxiliaire de capot, serrure de coffre, glissières de siège	Sans objet	Graisse multiusage (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ESB-M1C93-B
Barillet de serrure	Sans objet	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft pour serrures	XL-1/Aucun
Huile pour boîte de vitesses automatique [2, 3]	8,5 L (9 ptes)	XT-11-QDC	WSD-M2C200-D
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale)	1,15 L (2,4 chopines)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft SAE 80W-90	XY-80W90-QL / WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (PTU) (traction intégrale) [4]	0,53 L (18 oz)	Huile synthétique Motorcraft SAE 75W-140 pour pont arrière	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A
Huile moteur (moteur EcoBoost 2 L)	5,4 L (5,7 ptes)	Huile moteur SAE 5W-30 Motorcraft ou produit équivalent[5]	WSS-M2C946-A
Huile moteur (moteur EcoBoost 1,6 L)	4,1 L (4,3 ptes)	Huile moteur SAE 5W-20 Motorcraft ou produit équivalent[5]	WSS-M2C945-A
Huile moteur (moteur 2,5 L)	5,4 L (5,7 ptes)		

Article	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Référence pièce Ford/Norme Ford
Liquide de refroidissement (moteur EcoBoost 2 L)	9,2 L (9,7 ptes)	Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange	VC-3DIL-B (États-Unis) CVC-3DIL-B (Canada) / WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement[6] (EcoBoost 1,6 L)	8 L (8,5 ptes)		
Liquide de refroidissement[6] (2,5 L)	8,7 L (9,2 ptes)		
Liquide lave-glace	Remplir au besoin	Liquide lave-glace concentré de première qualité Motorcraft (États-Unis) Liquide lave-glace concentré de première qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/--
Réservoir de carburant	58,5 L (15,4 gallons)	Sans objet	Sans objet

[1]N'utilisez que du liquide de frein haute performance DOT 4 LV Motorcraft ou équivalent conforme aux normes WSS-M6C65-A2 et ISO 4925 classe 6. L'utilisation d'un liquide qui n'est pas recommandé peut endommager le système de freinage.

[2]Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

[3]Les boîtes de vitesses automatiques qui exigent de l'huile pour boîte de vitesses Motorcraft MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec de l'huile MERCON LV.

L'utilisation d'une huile qui n'est pas recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

Faites vidanger l'huile de la boîte de vitesses automatique et remplacer le filtre aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 457).

[4]Confiez la vérification du niveau d'huile et le remplissage à votre concessionnaire autorisé.

[5]Votre moteur est conçu pour utiliser une huile qui répond aux exigences de Ford ou une huile équivalente de viscosité recommandée et certifiée API pour les moteurs à essence.

[6]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et intensité	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Note : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Note : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes stéréo en mesure de reconnaître et de lire les pistes MP3 individuelles et les structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne stéréo.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

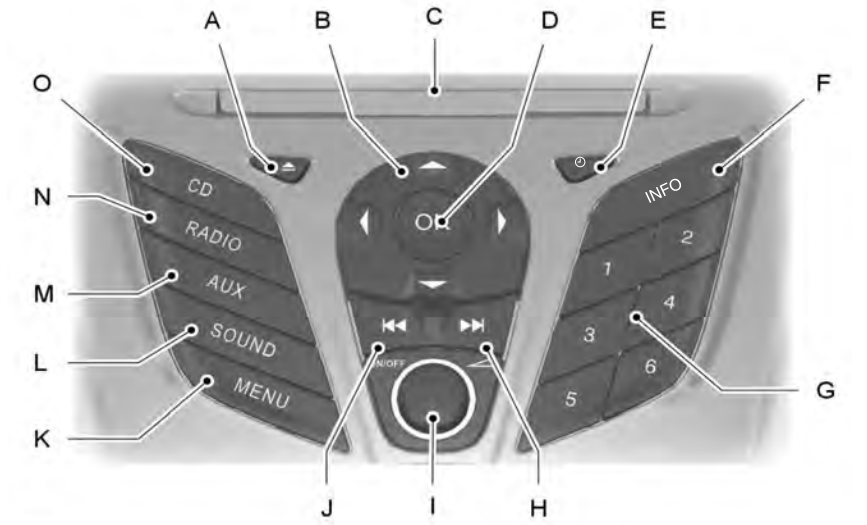
Si vous créez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E142600

A **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.

B **Flèches :** Appuyez sur ces boutons pour parcourir les choix de la chaîne stéréo à l'écran.

C **Fente d'insertion de disque compact :** Insérez un disque compact.

D **OK :** Appuyez sur ce bouton pour confirmer les sélections des menus.

E **Horloge :** Appuyez sur cette touche pour régler l'heure. Utilisez la flèche pour régler les heures et les minutes. Appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

F Bouton **INFO** ou **TUNE** (syntonisation) : Si votre système est muni d'un bouton **INFO**, appuyez dessus pour accéder aux renseignements de la station radio ou du disque compact disponibles. Si votre véhicule est muni d'un bouton **TUNE** (syntonisation), appuyez dessus pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences.

G **Clavier numérique :** En mode radio, ce clavier sert à mémoriser vos stations de radio favorites. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez un bouton de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur un de ces boutons pour sélectionner une piste.

H **SEEK (recherche automatique) :** Appuyez brièvement sur ce bouton pour passer à la prochaine station de radio ou piste du disque compact. Maintenez ce bouton enfoncé pour avancer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée, ou pour avancer dans la piste actuelle du disque.

I **ON/OFF (alimentation) :** Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne hors fonction et en fonction. Tournez-le pour régler le volume.

J **SEEK (recherche automatique) :** Appuyez brièvement sur ce bouton pour passer à la station de radio ou piste du disque compact précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour revenir à la précédente station de radio audible ou station préréglée, ou pour reculer dans la piste actuelle du disque.

K **MENU :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à différentes fonctions de la chaîne stéréo. Consultez la section **Structure de menus** plus loin dans le présent chapitre.

L **SOUND (son) :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, moyennes, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur OK pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

M **AUX :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.

N **RADIO :** Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de la radio.

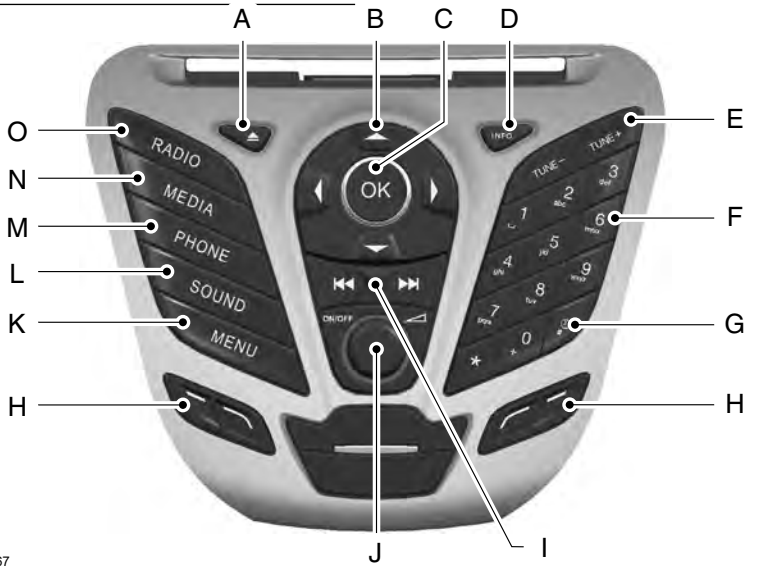
O **CD :** Appuyez sur ce bouton pour écouter un CD. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de relecture ou de lecture aléatoire à l'écran.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Vous pouvez utiliser votre chaîne stéréo durant jusqu'à une heure après avoir coupé le contact. Appuyez sur le bouton* ***ON/OFF*** *(mise en fonction ou hors fonction) pour commander la chaîne lorsque le contact est coupé. Le système passe automatiquement hors fonction après une heure.*



A **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.

B **Flèches :** Appuyez sur ces boutons pour parcourir les choix de la chaîne stéréo à l'écran.

C **OK :** Appuyez sur ce bouton pour confirmer les sélections des menus.

D **INFO :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux renseignements de la station de radio ou du disque compact disponibles.

E **TUNE + et TUNE - (syntonisation) :** Appuyez sur ces boutons pour parcourir manuellement la bande de fréquences.

F **Clavier numérique :** En mode radio, ce clavier sert à mémoriser vos stations de radio favorites. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez un bouton de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez une piste. En mode téléphone, entrez un numéro de téléphone.

G **Horloge :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux réglages de l'horloge. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

H **Boutons de fonction :** Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en vigueur c.-à-d., radio ou lecteur de disques compacts).

I **Recherche automatique :** Appuyez brièvement sur ces boutons pour passer à la station de radio ou piste du disque compact précédente ou suivante. Maintenez ces boutons enfoncés pour passer rapidement à la station de radio audible ou station préréglée précédente ou suivante, ou pour avancer ou reculer dans la piste actuelle du disque.

J **ON/OFF (alimentation) :** Appuyez sur ce bouton pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-le pour régler le volume.

K **MENU :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à différentes fonctions de la chaîne stéréo. Consultez la section **Structure de menus** plus loin dans le présent chapitre.

L **SOUND (son) :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, moyennes, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

M **PHONE (téléphone) :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC. Voir **SYNC™** (page 323).

N **MEDIA (source) :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre l'écoute d'un CD et le menu source du système SYNC. Pour changer l'appareil source du système SYNC (pour passer d'un appareil branché sur le port USB à un appareil audio Bluetooth), appuyez sur **MENU** et allez à Sél. srce.

O **RADIO :** Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de la radio.

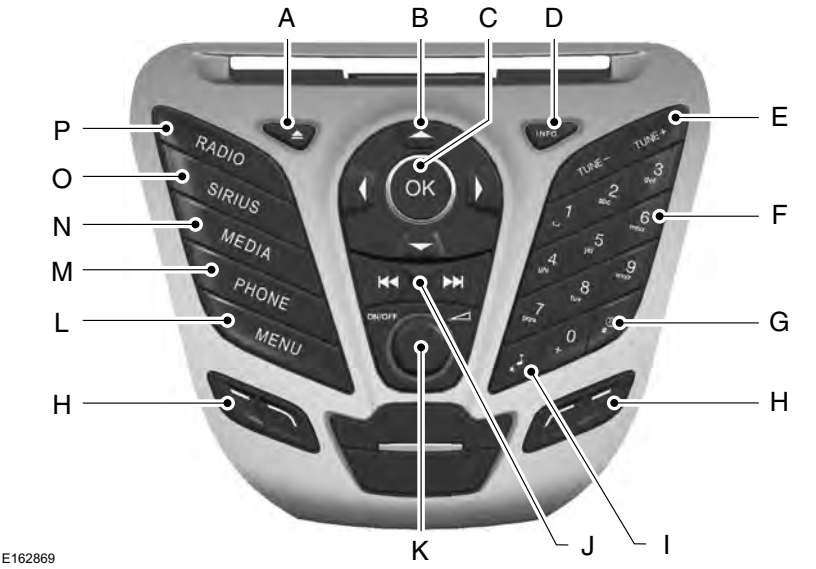
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Vous pouvez utiliser votre chaîne stéréo durant jusqu'à une heure après avoir coupé le contact. Appuyez sur le bouton* ***ON/OFF*** *(mise en fonction ou hors fonction) pour commander la chaîne lorsque le contact est coupé. Le système passe automatiquement hors fonction après une heure.*

Note : *Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*



A **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.

B **Flèches :** Appuyez sur ces boutons pour parcourir les choix de la chaîne stéréo à l'écran.

C **OK :** Appuyez sur ce bouton pour confirmer les sélections des menus.

D **INFO :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux renseignements de la station de radio ou du disque compact disponibles.

E **TUNE + et TUNE - (syntonisation) :** Appuyez sur ces boutons pour parcourir manuellement la bande de fréquences.

F **Clavier numérique :** En mode radio, ce clavier sert à mémoriser vos stations de radio favorites. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez un bouton de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez une piste. En mode téléphone, entrez un numéro de téléphone.

G **Horloge :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux réglages de l'horloge. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

H **Boutons de fonction :** Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en vigueur (c.-à-d., radio ou lecteur de disques compacts).

I **Son :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, moyennes, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

J **Recherche automatique :** Appuyez brièvement sur ces boutons pour passer à la station de radio ou piste du disque compact précédente ou suivante. Maintenez ces boutons enfoncés pour passer rapidement à la station de radio audible ou station préréglée précédente ou suivante, ou pour avancer ou reculer dans la piste actuelle du disque.

K **ON/OFF (alimentation) :** Appuyez sur ce bouton pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-le pour régler le volume.

L **MENU :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à différentes fonctions de la chaîne stéréo. Consultez la section **Structure de menus** plus loin dans le présent chapitre.

M **PHONE (téléphone) :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC. Voir **SYNC™** (page 323).

N **MEDIA (source) :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre l'écoute d'un CD et le menu source du système SYNC. Pour changer l'appareil source du système SYNC (pour passer d'un appareil branché sur le port USB à un appareil audio Bluetooth), appuyez sur **MENU** et allez à Sél. srce.

O **SIRIUS :** Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio satellite SIRIUS.

P **RADIO :** Appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de la radio.

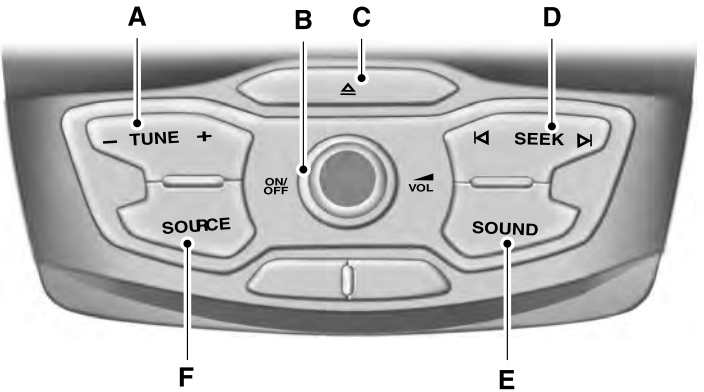
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *La fente d'insertion du disque compact se trouve directement au-dessus de l'écran tactile.*

Note : *Le système MyFord Touch commande la plupart des fonctions audio. Voir* ***MyFord Touch™*** *(page 364).*



E143843

A **TUNE + (syntonisation) :** Appuyez sur ce bouton pour parcourir manuellement la bande de fréquences.

B **ON/OFF et VOL (alimentation et volume) :** Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne stéréo en fonction ou hors fonction. Tournez-le pour régler le volume.

C **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.

D **SEEK (recherche automatique) :** Appuyez sur ce bouton pour syntoniser la station précédente ou suivante d'une bande de fréquences ou pour passer à la piste précédente ou suivante d'un disque compact.

E **SOUND (son) :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : graves, aiguës, équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière.

F **SOURCE :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux différents modes audio, comme AM, FM et entrée AV.

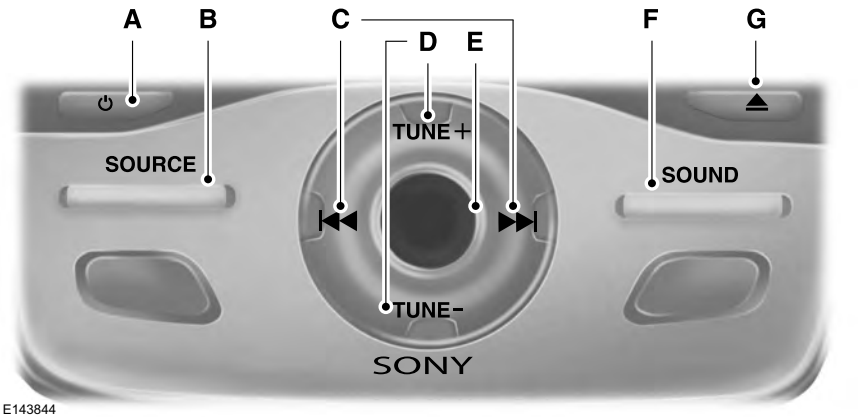
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : *La fente d'insertion du disque compact se trouve directement au-dessus de l'écran tactile.*

Note : *Le système MyFord Touch commande la plupart des fonctions audio.* *Voir **MyFord Touch™** (page 364).*



E143844

A **Alimentation :** Appuyez sur ce bouton pour mettre le système hors fonction et en fonction.

B **SOURCE :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux différents modes audio, comme AM, FM et entrée AV.

C **Recherche, retour en arrière et avance rapide :** En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur ces boutons. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur ces boutons pour sélectionner la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie donnée est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur ces boutons pour rechercher la chaîne précédente ou suivante au sein de cette catégorie. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur ces boutons pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

D **TUNE + (syntonisation) :** En mode radio, appuyez sur ces boutons pour parcourir manuellement la bande de fréquences. En mode SIRIUS, appuyez sur ces boutons pour syntoniser la chaîne disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

E **Volume :** Tournez ce bouton pour régler le volume.

F **SOUND (son) :** Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, moyennes, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit.

G **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.

Structure de menus

Note : *Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.*

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Radio	
Syntonisation manuelle	Utilisez les flèches vers la gauche et vers la droite pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences.
Balayage	Sélectionnez cet article pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
AST	Sélectionnez cet article pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles des bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Type de programmation	Sélectionnez cet article pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop, country, etc.).
RBDS/RDS	Sélectionnez cet article pour consulter des données de diffusion supplémentaires, le cas échéant. Cette fonction est désactivée par défaut. Elle doit être activée pour régler une catégorie.

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cet article pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
Affichage du numéro de série électronique	Sélectionnez cet article pour afficher le numéro de série électronique de votre radio satellite. Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec SIRIUS® pour activer votre compte d'utilisateur, le modifier ou en faire le suivi.
Guide des chaînes	Sélectionnez cet article pour afficher les chaînes de radio satellite disponibles. Appuyez sur **OK** pour ouvrir la liste des options suivantes pour ce canal : Syntoniser la chaîne, Sauter la chaîne ou Verrouiller la chaîne. Lorsque vous sautez ou verrouillez une chaîne, vous ne pouvez y accéder qu'en appuyant sur le bouton Direct, puis en entrant le numéro de la chaîne. Vous devez entrer votre NIP lorsque vous verrouillez ou déverrouillez une chaîne.

SIRIUS	
Définir la catégorie	Sélectionnez cet article pour afficher les catégories de chaînes (pop, rock, nouvelles, etc.). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent qu'aux chaînes de cette catégorie.
Alertes	Sélectionnez cet article pour activer ou désactiver des alertes pour des pièces musicales, des artistes ou des équipes. Le système vous alerte lorsqu'une autre chaîne diffuse votre sélection. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
Déverrouillage de toutes les chaînes	Entrez votre NIP pour déverrouiller les chaînes antérieurement verrouillées.
Aucun saut de chaîne	Utilisez cet article pour restaurer des chaînes auparavant ignorées.
Contrôle parental (NIP)	Sélectionnez cet article pour créer un NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des chaînes. Votre NIP initial est 1234.

Réglages audio	
Volume asservi à la vitesse	Cette fonction ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système de 0 à +7.
Son	Sélectionnez cet article pour régler les paramètres des aiguës, des moyennes, des graves, de l'équilibre avant-arrière et de l'équilibre gauche-droit.
Mode de distribution du son	Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position de siège choisie.
Texte de signal numérique de diffusion radio ou de radiocommunication de données	Sélectionnez cet article pour consulter des données de diffusion supplémentaires, le cas échéant. Cette fonction est désactivée par défaut. Elle doit être activée pour régler une catégorie.
Traitement numérique du signal	Choisissez SON AMBIOPHONIQUE STÉRÉO ou SON STÉRÉOPHONIQUE.

Réglages en mode lecteur de disques compacts	
Balayage de toutes les pistes	Sélectionnez cet article pour balayer toutes les sélections de disque.
Balayage du dossier	Sélectionnez cet article pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel.
Compression de disque compact	Sélectionnez cet article pour équilibrer les passages doux et les passages forts et ainsi harmoniser l'écoute.

Réglages de l'horloge	
Réglage de l'heure	Sélectionnez cet article pour régler l'heure.
Réglage de la date	Sélectionnez cet article pour régler la date.
Mode 24 heures	Sélectionnez cet article pour afficher l'horloge en format 12 heures ou 24 heures.

Réglages de l'affichage	
Gradation	Sélectionnez cet article pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol).
Paramètres de température	Sélectionnez cet article pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

AUDIO NUMÉRIQUE

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**État**	**Mesure à prendre**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou **Syntonisation directe**.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche **Balayage** est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche **Balayage**.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada ou contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION » . . pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres fonctions, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, appuyez sur **Options**.

Dépannage

Écran de la radio	Description	Mesures correctives
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Écran de la radio	Description	Mesures correctives
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des chaînes.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE

AVERTISSEMENTS

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques en conduisant.

AVERTISSEMENTS

Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

AVERTISSEMENTS

Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E149149

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portatif et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec des écouteurs. Votre rallonge audio doit aussi être dotée d'un connecteur mâle de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité.

1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Mettez la radio en fonction. Sélectionnez une station FM ou écoutez un CD.
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez votre lecteur de musique portatif en fonction et réglez-en le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur **AUX** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTRÉE LIGNE** apparaisse à l'écran. Vous devriez entendre le son de votre appareil même s'il est faible.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il corresponde au volume de la station FM ou du disque compact. Pour ce faire, alternez entre les touches AUX et FM ou CD.

PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

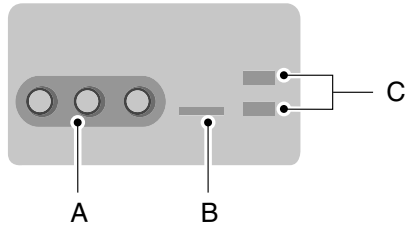


E142604

Le port USB permet de brancher différents lecteurs multimédias et des cartes mémoire flash et de chargez des dispositifs (si cette fonction est prise en charge). Voir **SYNC™** (page 323).

CENTRALE MULTIMÉDIA (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le concentrateur de connectivité des médias, situé dans la console centrale, comprend les éléments suivants :

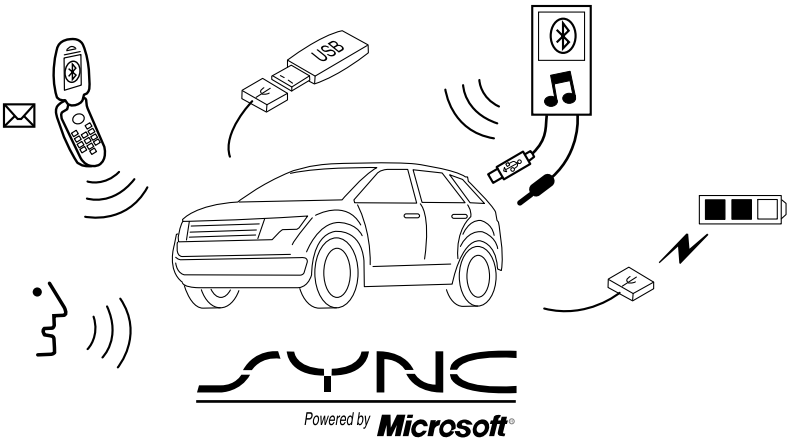


E142605

A Entrées AV
B Fente pour carte mémoire SD
C Ports USB

Voir **MyFord Touch™** (page 364).

GÉNÉRALITÉS



E142598

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Il vous permet :

- de faire et recevoir des appels;
- d'accéder à de la musique et de l'écouter avec votre lecteur de musique portatif;
- d'utiliser la fonction Assistance 911, le rapport d'état du véhicule et les services SYNC (conditions de la circulation, itinéraires et renseignements) *;
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu depuis votre téléphone connecté;
- d'envoyer des messages textes;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Vous devez activer ces fonctions. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 341).

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Soutien SYNC

L'équipe de soutien SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Monday-Saturday, 8:30am-9:00pm EST.

Sunday, 10:30am-7:30pm EST.

In the United States, call 1-800-392-3673.

Au Canada, composez le 1 800 565-3673.

Les heures de service peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Il est nécessaire d'avoir un compte de propriétaire SYNC pour :

- Activer le bilan du véhicule et consulter les rapports en ligne.
- Activer les Services SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Recevoir les dernières mises à jour logicielles disponibles pour SYNC.
- Accéder au soutien à la clientèle pour obtenir des réponses à toutes vos questions.

Restrictions pendant la conduite

Pour votre sécurité, certaines fonctions de messagerie textuelle sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsqu'il roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à utiliser votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

Pendant l'utilisation du système SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas un lecteur dans votre véhicule en présence de températures extrêmes car il pourrait subir des dommages. Consultez le manuel de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'approximativement 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il n'est pas possible d'accéder aux données du système ou au module SYNC du véhicule sans l'équipement spécial nécessaire. Ford Motor Company et Ford du Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford Motor Company ou de Ford Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez les sections qui traitent du service 911 Assist, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Démarrage d'une session vocale



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Une tonalité retentit et Écoute s'affiche à l'écran. Énoncez une des commandes suivantes :

Dites...	Si vous souhaitez...
« Audio Bluetooth »	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
« Annuler »	Annuler l'action demandée.
« Entrée de ligne »	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
« Téléphone »	Passer un appel.

Dites...	Si vous souhaitez...
« Services » *	Accéder au portail des services SYNC.
« SYNC »	Retourner au menu principal.
« USB »	Accéder au dispositif relié au port USB.
« Bilan du véhicule » *	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
« Paramètres de la voix »	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
« Aide »	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

* Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Dites « Réglages de la voix » après le message-guide, puis donnez l'une des commandes suivantes :

Lorsque vous dites :	Le système :
« Interaction standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.
« Mode interactif avancé »	Fournit moins d'interactions vocales et davantage de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple, le système pourrait demander, « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Lorsque vous dites :	Le système :
« Messages-guides de confirmation désactivé »	Devine au mieux ce que vous avez demandé, et peut à l'occasion vous inciter à confirmer les réglages.
« Messages-guide de confirmation activé »	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser. Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Lorsque vous dites :	Le système :
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »	Interprète au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Le système peut parfois vous poser des questions.
« Liste de descripteurs multimédia activée »	Clarifie votre commande vocale pour les descripteurs multimédia.
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »	Interprète au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Le système peut parfois vous poser des questions.
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »	Clarifie votre commande vocale pour les descripteurs téléphoniques.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur l'icône de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message Écoute apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur le pictogramme de la voix.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont toutefois asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires à technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le mode d'emploi du téléphone ou visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Note : *Le système SYNC peut prendre en charge environ 1000 entrées par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.*

Note : *Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement* ***(P)****.*

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

Le couplage sans fil de votre téléphone au système SYNC vous permet de faire et recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone. Lorsque l'écran indique qu'aucun téléphone n'est couplé, appuyez sur **OK**.
2. Lorsque le message **Détecter SYNC** s'affiche à l'écran, appuyez sur **OK**.
3. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran confirme la réussite du couplage.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen des invites, pour configurer le téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se connecter au téléphone principal lors du démarrage du véhicule) et pour télécharger votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Note : *Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement* ***(P)****.*

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

1. Appuyez sur le bouton de téléphone, puis allez à l'option Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
2. Allez à Appareils Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à Ajouter un appareil Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Lorsque le message **Détecter SYNC** s'affiche à l'écran, appuyez sur **OK**.
5. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone au besoin.
6. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran confirme la réussite du couplage.

Le système pose ensuite des questions, par exemple, pour configurer le téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se connecter au téléphone principal lors du démarrage du véhicule) et pour télécharger de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de la voix et dites « Téléphone ». Énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler <nom> »[1,2]
« Appeler <nom> à son domicile »[1,2]
« Appeler <nom> au travail »[1,2]
« Appeler <nom> au bureau »[1,2]
« Appeler <nom> sur le téléphone mobile ou le cellulaire »[1,2]
« Appeler <nom> à un autre numéro »[1,2]
« Historique des appels entrants »[2]
« Historique des appels manqués »[2]
« Historique des appels sortants »[2]
« Connexions »[2]
« Composer »[1,3]
« Aller à la section confidentialité »
« En attente »
« Joindre »
« Menu »[2,4]
« Répertoire <nom> »[2]
« Répertoire <nom> au domicile »[2]
« Répertoire <nom> au bureau »[2]
« Répertoire <nom> au travail »[2]

« TÉLÉPHONE »
« Répertoire <nom> du cellulaire OU mobile »[2]
« Répertoire <nom> autre (numéro) »[2]

[1] Avec cette commande, vous n'avez pas à dire tout d'abord « Téléphone ».

[2] Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.

[3] Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

[4] Voir le tableau **Menu** ci-dessous.

Commandes de répertoire téléphonique : Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un nom ou à un numéro dans le répertoire par exemple, l'information demandée s'affiche à l'écran. Appuyez sur le bouton de téléphone et dites « Appel » pour appeler le contact.

« COMPOSER »
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un)
« 700 » (sept cent)
« 800 » (huit cent)
« 900 » (neuf cent)
« Dièse » (#)
« Chiffre <0-9> »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les caractères entrés)

« COMPOSER »
« Supprimer » (supprime un caractère)
« Plus »
« Étoile »

Note : *Pour quitter le mode de composition, maintenez enfoncé le bouton de téléphone ou appuyez sur* ***MENU*** *pour accéder au menu du téléphone.*

« MENU »
« Connexions (du téléphone) »
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) désactivée »
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) activée »
« (Définir les) paramètres de sonnerie (du téléphone) »
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 1 (du téléphone) »
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 2 (du téléphone) »
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 3 (du téléphone) »
« Paramètres de la sonnerie (du téléphone) désactivés »
« Batterie »
« Nom du téléphone »
« Signal »
« Boîte de réception des messages texte »

Dans les commandes ci-dessus, les mots entre parenthèses sont facultatifs et ne sont pas nécessaires pour que le système interprète la commande.

Établissement d'un appel

Appuyez sur le pictogramme de la voix et, à l'invite, dites ce qui suit :

1. Dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, dites « Supprimer » ou appuyez sur la flèche gauche. Pour effacer tous les chiffres énoncés, dites « Effacer » ou maintenez la flèche gauche enfoncée.

Pour terminer l'appel, maintenez le bouton de téléphone enfoncé.

Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone;
- Refuser l'appel en maintenant le bouton de téléphone enfoncé;
- Ignorer l'appel en n'intervenant pas.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

1. Appuyez sur **MENU** pendant un appel actif.
2. Après avoir sélectionné Menu appel actif, appuyez sur **OK**.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Appel en sourdine?	Mettre l'appel en sourdine.
Confident	Cette option vous permet de transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Appuyez sur **OK** lorsque **Priv. activ./priv. désac.** est affiché. (L'écran affiche Mode confidentialité et le système transfère votre appel.)
Appel mis en attente	Mettre en attente un appel en cours. Appuyez sur **OK** lorsque **En attente/en att. dsct.** est affiché. Pour répondre à un autre appel en même temps, appuyez sur le bouton de téléphone.
Entrer tonalités	Entrer des « tonalités », telles que des numéros pour les mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit comme confirmation. Répétez l'étape au besoin.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Comb. app.	Joindre deux appels. (Le système SYNC accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique.) 1. Appuyez sur le bouton de téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système SYNC ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, appuyez sur **MENU**. 3. Allez à l'option Conférence téléphonique, puis appuyez sur **OK**. Appuyez de nouveau sur **OK** lorsque le message **Conférence téléphonique?** apparaît.
Répertoire téléphonique	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner cette option, puis parcourez les contacts de votre répertoire. 2. Appuyez de nouveau sur **OK** lorsque l'option voulue s'affiche. 3. Appuyez sur le bouton de téléphone.
Historique des appels	Accéder à votre journal des appels. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner cette option, puis parcourez les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 2. Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur le bouton de téléphone pour appeler la sélection choisie.
Retour	Quitter le menu actuel.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone du système SYNC permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, telles que le service Assistance 911, le rapport sur l'état du véhicule et les services du système SYNC.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Rcmpst tél.	Recomposer le dernier numéro appelé (s'il est disponible). Appuyez sur **OK** pour sélectionner cette fonction, puis appuyez de nouveau sur **OK** pour confirmer la sélection.
Historique des appels[1]	Accéder à tout numéro composé précédemment et à tout appel reçu ou manqué après avoir connecté votre téléphone Bluetooth couplé au système SYNC. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. 2. Parcourez les sélections pour choisir parmi les options Historique des appels entrants, Historique des appels sortants ou Historique des appels manqués. Appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection. 3. Appuyez sur **OK** ou sur le bouton de téléphone pour appeler la sélection choisie. **Nota :** Le système tente de télécharger de nouveau automatiquement votre répertoire et l'historique des appels chaque fois que votre téléphone se connecte à SYNC (si la fonction de téléchargement auto est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
Répertoire téléphonique[1,2]	Accéder à un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et de l'appeler. 1. Appuyez sur **OK** pour confirmer l'option et y accéder. S'il y a moins de 255 entrées dans votre répertoire, elles figureront par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise automatiquement en catégories alphabétiques. 2. Parcourez les sélections jusqu'au contact voulu, puis appuyez sur **OK**. 3. Appuyez sur **OK** ou sur le bouton de téléphone.
Message texte[1]	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Paramètres du téléphone [1]	Afficher l'état de votre téléphone, configurer des sonneries, sélectionner un avis de message, modifier les entrées du répertoire et télécharger automatiquement les données de votre téléphone cellulaire, entre autres.
Services SYNC[3]	Accéder au portail des services SYNC, où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires.
Assistance 911[4]	Effectuer un appel d'urgence à un préposé du service 911 après un accident, si cette fonction est correctement utilisée.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Bilan du véhicule[3]	Créer et recevoir un rapport de diagnostic pour votre véhicule.
Applications mobiles[3]	Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
Paramètres du système	Accéder aux listes du menu Appareil Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter le menu du téléphone	Quitter le menu du téléphone en appuyant sur OK.

[1] Cette fonction dépend du téléphone.

[2] Cette fonction dépend du téléphone et de la vitesse.

[3] Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

[4] Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Note: *Cette fonction dépend du téléphone.*

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système peut aussi lire les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Note: *Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen de Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.*

Une tonalité retentit et l'écran affiche une indication lors de la réception d'un nouveau message. Vous disposez des options suivantes :

- Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale, attendez l'invite, puis dites « Lecture des messages » pour permettre la lecture du message par le système SYNC.
- Appuyez sur **OK** pour recevoir et ouvrir le message texte, ou ne faites rien, et le message sera transmis dans la boîte de réception de messages textes. Appuyez sur **OK** de nouveau et le système SYNC lira votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre au message ou de le transférer.
- Appuyez sur **OK** et parcourez les sélections pour choisir une des options suivantes :
  - **Répondre au message texte** : Appuyez sur **OK** pour accéder à l'option, puis parcourez la liste des messages prédéfinis à envoyer.
  - **Transmettre le message texte** : Appuyez sur **OK** pour transmettre le message à un contact de votre répertoire téléphonique ou de l'historique des appels. Vous pouvez aussi sélectionner l'option Entrer le numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages textes

Note : *La transmission d'un message texte est asservie à la vitesse et n'est disponible que lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.*

La messagerie texte est une fonction qui dépend du téléphone. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone.
2. Allez à Message texte, puis appuyez sur **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

- **Envoyer message texte?** vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
- **Télécharger les messages non lus** cette option vous permet de télécharger les messages non lus (seulement) dans le système SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur **OK**. L'écran indique que le téléchargement de vos messages est en cours. Au terme du téléchargement, le système SYNC affiche votre boîte de réception.
- **Supprimer tous les messages?** cette option vous permet de supprimer les messages textes actuels du système SYNC (et non pas de votre téléphone). Pour supprimer les messages, appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Au moment opportun, l'écran indique que la suppression de vos messages textes est terminée. Le système SYNC revient au menu des messages textes.
- **Retour** permet de quitter le menu actuel en appuyant sur **OK**.

Si vous sélectionnez **Envoyer message texte?** :

1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas cette fonction en charge, le message **Non pris en charge** s'affiche à l'écran et le système SYNC revient au menu principal.
2. Parcourez les options sur les messages textes dans le tableau suivant :
3. Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran.
4. Entrez le nom du destinataire. Parcourez les entrées du Répertoire ou de l'Historique des appels. Vous pouvez également sélectionner l'option Entrer le numéro pour énoncer le numéro voulu.
5. Appuyez sur **OK** pour accéder au menu voulu, puis parcourez les options pour sélectionner un contact.
6. Appuyez sur la touche OK lorsque le contact s'affiche à l'écran, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection lorsque le système vous demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message avec la signature suivante : « Ce message a été envoyé depuis ma <Ford ou Lincoln> ».

Options prédéfinies pour les messages textes
Je ne peux pas parler
Appelle-moi
Je te rappelle

Options prédéfinies pour les messages textes
À dans 10 minutes
À dans 20 minutes
Oui
Non
Pourquoi?
Merci
Où es-tu?
J'ai besoin de plus d'indications
Je t'aime
Trop drôle
J'ai hâte de te voir
Je suis dans un embouteillage

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions dépendent du téléphone. Les paramètres de votre téléphone permettent d'accéder à des fonctions comme la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire ainsi que la configuration du téléchargement automatique, et de les régler.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone.
2. Allez à Paramètres du téléphone, puis appuyez sur **OK**.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
État tél.	Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone connecté.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur **OK** de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. son.	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis parcourez les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone. 2. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit si l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée.
Avis de message	Entendre une tonalité audible lorsque vous recevez un message texte. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner Avis de message activé ou Avis de message désactivé et alterner entre ces options. 2. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option.
Changement au répertoire téléphonique	Modifier le contenu de votre répertoire (comme ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur **OK** pour choisir une des options suivantes :
	Ajouter des contacts : Appuyez sur **OK** pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Transférez les contacts voulus vers votre téléphone. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone pour connaître la méthode de transfert des contacts.
	Supprimer le répertoire : Appuyez sur **OK** pour supprimer le répertoire et l'historique des appels actuels. Lorsque l'option **Supprimer le répertoire** s'affiche, appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection. Le système SYNC revient au menu Paramètres du téléphone.
	Télécharger le répertoire : Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur **OK** lorsque le message **Confirmer le téléchargement?** apparaît.
Charg. auto	Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone est connecté au système SYNC.*

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Lorsque **Activer le charg. automatique?** s'affiche, appuyez sur **OK** pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. ** Sélectionnez l'option Désactiver pour ne pas télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est connecté au système SYNC.
Retour	Quitter le menu actuel.

*La durée du téléchargement varie en fonction du téléphone et de la quantité.

**Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Dispositifs Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à Appareils Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil Bluetooth*	Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 328).
Connecter l'appareil Bluetooth	Connecter un téléphone compatible Bluetooth antérieurement couplé. ** 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	2. Parcourez les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur **OK** pour connecter le téléphone.
Régler comme téléphone principal	Définir un téléphone antérieurement couplé comme téléphone principal. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis parcourez les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur **OK** pour confirmer. Le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsque vous sélectionnez un téléphone comme téléphone principal, il figure en premier dans la liste et le système le dénote par un astérisque.
Régler Bluetooth	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur **OK** et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Effectuez une sélection et appuyez sur **OK** pour la confirmer. La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
Suppr. app.	Supprimer un téléphone couplé. Appuyez sur **OK** et parcourez les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur **OK** pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les téléphones couplés (ainsi que toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option.
Retour	Quitter le menu actuel.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

**Un seul appareil peut être connecté à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est connecté, l'appareil précédent est déconnecté.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues, aux paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à l'option Avancé. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	Obtenir de l'aide du système SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites : 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis parcourez les options pour choisir Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC revient au menu Avancé.
Langues	Choisissez entre English, Français et Español. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. 1. Appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection, puis parcourez les langues. 2. Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. À la fin, le système SYNC revient au menu Avancé.
Valeurs par défaut	Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis de nouveau sur **OK** lorsque le message **Restaurer par défaut?** apparaît. 2. Appuyez sur **OK** pour confirmer.
Réinitialisation complète	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés) puis restaurer les paramètres par défaut. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. À la fin, l'écran affiche un message et le système SYNC revient au menu Avancé.
Installer	Installer les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur **OK** et parcourez les options pour effectuer un choix. Appuyez sur **OK** pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les téléphones couplés (ainsi que toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option.
Information sur le système	Accéder au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option.
Profil MAP	Composant Bluetooth qui permet d'améliorer l'échange de messages textes sur votre téléphone.
Retour	Quitter le menu actuel.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez les sites www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements comme les voyages, les horoscopes, le prix des actions et plus.
- Assistance 911 : cette fonction permet, en cas d'urgence, de placer un appel aux services d'urgence.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport d'état de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

*Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Note : *La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.*

Note : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Note : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal se fait entendre ou un message ou une icône paraît à l'écran (ou les deux) lorsque le véhicule est démarré après la connexion d'un téléphone déjà couplé.*

Note : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 37). Ce chapitre renferme d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 209). Ce chapitre renferme d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler les options pour choisir Assistance 911.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
4. Faites défiler les options pour choisir entre Activer ou Désactiver.
5. Appuyez sur la touche **OK** lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio. Le message **Assistance activée** ou **Assistance désactivée** confirme la sélection à l'écran.

Les options Désactiver comprennent :

- Désactivation avec rappel : fournit un rappel visuel et vocal à la connexion du téléphone lors du démarrage du véhicule.
- Désactivation sans rappel : fournit un rappel visuel seulement sans rappel vocal à la connexion du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- Le système SYNC doit être sous tension et fonctionner correctement au moment de l'accident et durant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible au système SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.

- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, le système SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà couplé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- Le système SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système SYNC tente de composer le 911.
- Le système SYNC énonce le message suivant ou un message semblable : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone du volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que le système SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir ces renseignements électroniquement.

Facteurs qui peuvent empêcher l'activation de la fonction Assistance 911

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou le système SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité au sujet de la fonction Assistance 911

Lorsque vous activez la fonction Assistance 911, le système peut indiquer aux services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement de votre véhicule ou d'autres détails à propos de votre véhicule ou de la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Rapport sur l'état du véhicule

AVERTISSEMENT

Suivez toujours les directives sur la maintenance périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites corriger les dommages ou les problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule ne surveille que certains systèmes électroniquement contrôlés par votre véhicule et il ne surveille l'état d'aucun autre système, ni ne donne d'indication à cet égard (l'usure des garnitures de frein par exemple). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait se traduire par des dommages ou des blessures graves.

Note : *Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.*

Note : *La fonction de bilan véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a aucun frais d'abonnement au rapport sur l'état du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.*

Note : *Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du Bilan du véhicule.*

Note : *Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 mi.*

Note : *Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.*

Abonnez-vous à la fonction de rapport sur l'état du véhicule et définissez vos préférences sur le site www.syncmaroute.ca. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmaroute.ca pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous la forme d'un rapport de diagnostic. Le rapport sur l'état du véhicule contient des renseignements important comme :

- les données de diagnostic du véhicule,
- l'entretien périodique,
- les rappels en instance et les programmes après-vente spéciaux;
- les éléments notés par un concessionnaire autorisé durant une inspection du véhicule qui n'ont pas été corrigés.

Vous pouvez exécuter un bilan (après avoir utilisé votre véhicule pendant au moins une minute) en appuyant sur la touche de reconnaissance vocale et en énonçant « Bilan du véhicule », ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, suivez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler les options pour sélectionner **OK**.
3. Faites défiler les options suivantes :

Options de bilan du véhicule	
Préférences de l'utilisateur : appuyez sur la touche **OK** pour sélectionner cette option et accéder au menu. Défilez pour parcourir les options suivantes :	**Bilans automatiques :** Appuyez sur **OK** et choisissez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option Activer pour recevoir une invite automatique du système SYNC pour exécuter un bilan du véhicule à certains intervalles de kilométrage. *
	Intervalles en kilomètres (milles) : Appuyez sur **OK**. Faites défiler les options pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi), puis appuyez sur la touche **OK** pour effectuer votre sélection.
	Retour : Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu.
Exécution du bilan?	Appuyez sur la touche **OK** pour permettre au système SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les combinera aux données de maintenance périodique, aux rappels en instance et à d'autres programmes après-vente spéciaux, ainsi qu'avec les éléments qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par un concessionnaire autorisé.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage souhaités.

Avis de confidentialité au sujet du rapport sur l'état du véhicule

Lorsque vous créez un bilan du véhicule, Ford peut récupérer votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi récupérer des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser à sa guise les données recueillies au sujet de votre véhicule. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements

Note : *Vous devez activer les services SYNC avant de les utiliser. Visitez le www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie et de messagerie standard peuvent s'appliquer. Un abonnement peut être nécessaire. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir* ***Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone*** *(page 328).*

Note : *Cette fonction n'est pas exécutée convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.*

Note : *Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits douteux. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.*

Note : *Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans votre véhicule pour déterminer l'emplacement courant du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises en fonction de vos besoins. De plus, pour offrir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails des appels et des communications vocales. Pour plus de détails, consultez les modalités au sujet des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de services recueillent les données de conduite de votre véhicule ou d'autres renseignements mentionnés dans les modalités, ne vous abonnez pas au service et ne l'utilisez pas.*

Les services SYNC utilisent les capteurs avancés du véhicule, la technologie GPS intégrée et des données exhaustives sur la circulation et les cartes routières pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés, des indications détaillées, des adresses d'entreprises, des actualités, des nouvelles sportives, des prévisions météorologiques et plus. Pour une liste complète des services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié.

3. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, par exemple Circulation routière ou Indications d'itinéraire. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
4. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC à l'aide du menu du téléphone

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler les options jusqu'à Services.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer et accéder au menu Services. L'écran indique que le système est en cours de connexion.
4. Appuyez sur la touche **OK**. Le système SYNC établit l'appel au portail des services.
5. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, par exemple Circulation routière ou Indications d'itinéraire. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
6. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception d'un itinéraire détaillé

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Indications » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus près de votre position courante, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour repérer un endroit, dites « Préposé » en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Le système peut vous inviter à discuter avec un préposé lorsqu'il éprouve des difficultés à interpréter votre demande vocale. Le préposé en direct peut vous aider à effectuer une recherche par nom ou catégorie d'entreprise, par adresse municipale ou par nom et intersections précises. L'assistance d'un préposé fait partie de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les invites vocales pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement courant du véhicule est téléchargé et une route programmée selon les conditions courantes de la circulation est calculée et retournée à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez alors des indications sonores et visuelles à mesure que vous progressez vers votre destination.
3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner ou dire « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » pour afficher la liste des indications de l'itinéraire relatif ou l'heure d'arrivée prévue de l'état de l'itinéraire. De plus, vous pouvez activer ou désactiver le guidage vocal, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous ratez un virage, le système SYNC vous demande automatiquement si vous souhaitez mettre l'itinéraire à jour. Dites simplement « Oui » lorsque vous y êtes invité et que le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur le bouton de téléphone sur le volant et maintenez-le enfoncé.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse comme le bureau ou la maison. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Ouvrez une session sur le site www.syncmaroute.ca pour obtenir plus de renseignements.
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Cellulaire	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Composez simplement le numéro dans l'historique des appels de votre téléphone. Les services des conditions de circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas correctement, mais les services d'information, le 411 et les messages textes sont disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu source ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et lire votre musique par catégories, par exemple artiste et album.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod®, les Zune™, les lecteurs de cartes et les dispositifs USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio, comme MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Note : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur général, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.*

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

1. Branchez l'appareil sur le port USB.
2. Appuyez sur le pictogramme de la voix et, à l'invite, dites « USB »,
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales en mode média.

Pour vous connecter à l'aide du menu du système

1. Branchez l'appareil sur le port USB.
2. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
3. Allez à Sélectionner la source. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Allez à USB. Appuyez sur la touche **OK**.
5. En fonction du nombre de fichiers de média numérique contenus dans l'appareil branché, le message **Indexation** peut s'afficher à l'écran de la radio. Lorsque l'indexation est terminée, le menu Lecture est de nouveau affiché.

Appuyez sur **OK** et parcourez les sélections :

- Lire tout
- Albums
- Genres
- Listes de lecture
- Pistes
- Expl. USB
- Musique similaire
- Retour

Quel morceau est lu?

À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de la voix et dire : « Quel morceau est lu? ». Le système lit les étiquettes de métadonnées (s'il y en a) de la piste en cours de lecture.

Commandes vocales relatives aux médias



Appuyez sur l'icône de la voix. Lorsque vous y êtes invité, dites « USB », puis une des commandes suivantes :

« USB »
« Lecture automatique désactivée »
« Lecture automatique activée »
« Connexions »

« USB »
« Pause »
« Lire »
« Lire album <nom> »[1,2]
« Lire tout »
« Lire artiste <nom> »[1,2]
« Lire genre <nom> »[1,2]
« Lire le dossier suivant »[3]
« Lire piste suivante »
« Lire liste d'écoute <nom> »[1,2]
« Lire le dossier précédent »[3]
« Lire piste précédente »
« Lire chanson <nom> »[1,2]
« Lire la piste <nom> »[1,2]
« Préciser l'album <nom> »[1,2]
« Préciser l'artiste <nom> »[1,2]
« Préciser la piste <nom> »[1,2]

« USB »
« Préciser la piste <nom> »[1,2]
« Répéter désactivé »
« Relecture activée »
« Rechercher l'album <nom> »[1,2]
« Rechercher l'artiste <nom> »[1,2]
« Rechercher le genre <nom> »[1]
« Rechercher la piste <nom> »[1]
« Rechercher la piste <nom> »[1,2]
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture aléatoire activée »
« Musique similaire »
« Quel morceau est lu? »

[1] <nom> est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter toute séquence, comme un groupe, un artiste ou une chanson.

[2] Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

[3] Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commandes vocales	
« Lecture automatique »	Activez la lecture automatique pour écouter de la musique qui a déjà été traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique. *
« Rechercher le genre » ou « Lire le genre »	Le système recherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence à faire la lecture du type de musique choisi. Vous pouvez uniquement lire des genres musicaux présents dans les étiquettes de métadonnées GENRE de votre lecteur multimédia numérique.
« Musique similaire »	Le système compile une liste de lecture, puis lit de la musique semblable à celle qui est actuellement lue à partir du port USB, à l'aide des métadonnées indexées.
« Rechercher » ou « Lire » un artiste, une pièce ou un album	Le système recherche un artiste, une piste ou un album précis parmi la musique indexée au moyen du port USB.
« Préciser »	Cette commande vous permet de préciser votre commande précédente. Par exemple, si vous avez demandé de rechercher et de lire toute la musique d'un artiste donné, vous pouvez dire « Préciser l'album » et choisir un album dans la liste affichée. Si vous sélectionnez ensuite Lire, le système ne lira que l'album en question.

*La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces à traiter.

Appuyez sur l'icône de la voix. À l'invite, dites « Audio Bluetooth », puis énoncez une des commandes suivantes :

« AUDIO BLUETOOTH »
« Connexions »
« Pause »
« Lire »
« Lire piste suivante »
« Lire piste précédente »

Caractéristiques du menu Source

Le menu source permet de sélectionner la source que vous souhaitez écouter, la méthode de lecture de la musique (artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.) et également à ajouter, connecter ou supprimer des appareils.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Faites défiler les sélections parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Menu de lecture	Lire votre musique par artiste, album, genre, liste de lecture, piste, musique semblable ou lire toutes les pièces. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge par votre lecteur.
Sél. srce	Sélectionner et lire de la musique à partir du port USB ou de la prise d'entrée auxiliaire (entrée de ligne) ou écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth.
	USB SYNC : appuyez sur **OK** pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles.[1]
	Audio Bluetooth : cette fonction dépend du téléphone et permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur les boutons **RECHERCHE AUTOMATIQUE** pour lire la piste précédente ou suivante.
	Entrée SYNC : appuyez sur **OK** pour sélectionner de la musique à partir de votre lecteur de musique portatif et la diffuser par le biais des haut-parleurs de votre véhicule.[2]
Param. srce	Choisir les fonctions de lecture aléatoire, de relecture ou de lecture automatique. Une fois ces fonctions activées, elles demeurent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur **RECHERCHE AUTOMATIQUE** pour lire la piste précédente ou suivante.[3]
	Aléatoire : appuyez sur **OK** pour lire les fichiers multimédias de la liste de lecture actuelle en ordre aléatoire. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Lire tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Aléatoire.
	Répéter : appuyez sur **OK** pour répéter une chanson.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Lecture automatique : activez la lecture automatique pour écouter de la musique déjà traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.[4]
Param syst	Accédez aux listes du menu Appareil Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter menu srce	Appuyez sur **OK** pour quitter le menu source.

[1]La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

[2]Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction d'entrée de ligne. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.

[3]Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.

[*]La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

Note : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur général, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.*

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Allez à l'option Lecture. Appuyez sur la touche **OK**.

S'il n'y a aucun fichier de média, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Artistes	Trier tous les fichiers de médias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système affiche la liste et fait la lecture de tous les artistes et pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Vous pouvez sélectionner l'option Tous les artistes ou un des artistes indexés. 2. Parcourez les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur la touche **OK**.
Albums	Trier tous les fichiers de médias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur **OK** pour accéder au menu de l'album et choisissez de lire tous les albums ou un album indexé donné. 2. Parcourez les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur la touche **OK**.
Genres	Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. 2. Parcourez les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur la touche **OK**.
Listes de lecture	Accéder à vos listes de lecture (formats tels que . ASX, .M3U, . WPL ou . MTP). Le système affiche la liste de vos listes de lecture par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	2. Parcourez les options pour sélectionner la liste de lecture voulue. Appuyez sur la touche **OK**.
Pistes	Rechercher une piste indexée et la lire. Le système SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. 2. Parcourez les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur la touche **OK**.
Expl. USB	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. 2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre clé flash.
Musique similaire*	Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes.
Retour	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une étiquette de métadonnées vierge.

Param syst

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à Appareils Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil Bluetooth*	Coupler d'autres appareils au système. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur **OK** lorsque le message **Détecter SYNC** s'affiche à l'écran. 2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connecter l'appareil Bluetooth	Connecter un appareil compatible Bluetooth antérieurement couplé. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option et afficher une liste des appareils préalablement couplés. 2. Parcourez les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur **OK** pour connecter l'appareil.
Régler Bluetooth	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. * 1. Appuyez sur **OK** et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. 2. Effectuez une sélection et appuyez sur **OK** pour la confirmer.
Suppr. app.	Supprimer un appareil multimédia couplé. 1. Appuyez sur **OK** et parcourez les options pour sélectionner l'appareil. 2. Appuyez sur **OK** pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les appareils précédemment couplés. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option.
Retour	Quitter le menu actuel.

*Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

**La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Options du menu Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à l'option Avancé. Appuyez sur la touche **OK**.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	Obtenir de l'aide du système SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option, puis parcourez les sélections pour choisir Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC revient au menu Avancé.
Langues	Choisissez entre English, Français et Español. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie. 1. Appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection, puis parcourez les langues. 2. Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. À la fin, le système SYNC revient au menu Avancé.
Valeurs par défaut	Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). 1. Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. 2. Appuyez de nouveau sur **OK** lorsque **Restaurer par défaut?** s'affiche. 3. Appuyez sur **OK** pour confirmer.
Réinitialisation complète	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire complet, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils couplés) puis restaurer les paramètres par défaut.
Retour	Quitter le menu actuel.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio du mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire.	· Cette fonction dépend du téléphone. · Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	· Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez-en la pile, puis essayez de nouveau. · Tentez de transférer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. · Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	· Tentez de transférer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. · Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		· Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone au système SYNC.	· Cette fonction dépend du téléphone. · Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	· Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez-en la pile, puis essayez de nouveau. · Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau. · Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du système SYNC sur votre téléphone. · Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil. · Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC.	· Cette fonction dépend du téléphone. · Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	· Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez-en la pile, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	· Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. · Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. · Assurez-vous d'insérer correctement le câble USB dans l'appareil et dans le port USB. · Assurez-vous que l'appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
Le système SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	· Cette fonction dépend du téléphone. · L'appareil n'est pas connecté.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil au système SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	· Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. · Le fichier pourrait être corrompu. · La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	· Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. · Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de rapport d'état du véhicule.	· Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. · Le numéro d'identification du véhicule est peut-être incorrect.	· Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous inscrire en ligne pour l'utiliser. · Assurez-vous que le NIP enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web ou je reçois une erreur système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je suis incapable de soumettre un rapport.	· La cause peut être l'incompatibilité de votre téléphone. · Faible puissance du signal. · Vous n'avez pas activé votre téléphone sur le site Web.	· Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. · Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil Bluetooth est réglé au niveau de volume élevé. · Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.	· Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. · La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	· Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous inscrire en ligne pour l'utiliser.

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		· Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. · Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte Syncmaroute.

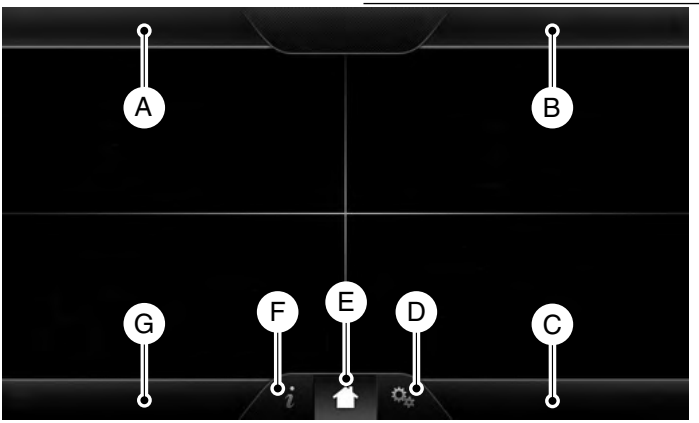
Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis.	· Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. · Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	· Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives. · N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans le pavillon juste au-dessus du pare-brise.
Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	· Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. · Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. · Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	· Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. · Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système ne lira pas la musique de Prince and The Revolution ni de Prince and The New Power Generation.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		· Assurez-vous d'énoncer le titre au complet, comme « California remix featuring Jennifer Nettles ». · Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». · N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	· Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. · Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. · Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. · Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	· Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section qui traite du téléphone. · Assurez-vous de prononcer les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». · Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet, comme « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». · N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE car le système ne les reconnaît pas. · Si un contact apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E161891

A Téléphone

B Navigation (ou Information si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation)

C Chauffage et climatisation

D Paramètres

E Accueil

F Information
G Divertissement

Ce système utilise une stratégie à quatre coins et des listes de menus dynamiques pour offrir un accès rapide à plusieurs fonctions et paramètres du véhicule. L'écran tactile permet d'interagir facilement avec votre téléphone cellulaire, le système multimédia, le système de chauffage et climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, comme le statut du téléphone ou le mode de température du système de chauffage et climatisation.

Note : *Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule.*

Note : *Vous pouvez aussi directement accéder à l'écran d'accueil et à l'écran d'information en appuyant sur le bouton d'accueil (icône de « maison ») ou d'information (icône « i ») des commandes au volant.*

Note : *Votre système dispose d'une fonction vous permettant d'avoir accès aux commandes et fonctions audio jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact (si aucune porte n'est ouverte).*

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Téléphone
- Composition rapide
- Répertoire téléphonique
- Historique
- Messagerie
- Paramètres

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Mon domicile
- Favoris
- Destinations précédentes
- Point d'intérêt
- Urgence
- Adresse
- Intersection
- Centre-ville
- Carte
- Modifier un itinéraire Annuler un itinéraire

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Réglages du conducteur
- Recyclage de l'air
- Auto
- Deux zones
- Réglages du passager
- Climatisation
- Dégivrage



PARAMÈTRES

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Horloge
- Affichage
- Son
- Véhicule
- Paramètres
- Aide



ACCUEIL

Appuyez pour accéder à votre écran d'accueil. Selon l'ensemble d'options et le logiciel de votre véhicule, l'apparence de vos écrans peut différer des descriptions de la présente section. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.



INFORMATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Services
- Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- AM
- FM
- SIRIUS
- CD
- USB
- BT stéréo
- Carte SD
- Entrée AV

Utilisation des touches à effleurement du système

Pour activer ou désactiver une fonction, il suffit d'effleurer du doigt le pictogramme. Utilisation efficace des touches à effleurement :

- N'appuyez pas fortement sur les touches. Les touches sont sensibles au toucher léger.
- Utilisez simplement le doigt pour toucher le centre du pictogramme. Si vous n'appuyez pas sur le centre de l'icône, vous pourriez nuire au fonctionnement d'une commande adjacente.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Étant donné que l'écran tactile fonctionne au toucher du doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous portez des gants.
- Tenez le métal et autres matériaux conducteurs loin de la surface de l'écran tactile pour éviter le brouillage électronique, par exemple, l'activation inopinée d'une fonction autre que celle voulue.

Les touches suivantes pourraient être également présentes selon le modèle de votre véhicule et les options choisies :

- Marche/arrêt : permet d'activer ou de désactiver les fonctions de la source ou du système de chauffage et climatisation.
- **VOL (volume) :** commande le volume de la source en cours de lecture.
- Ventilateur : commande la vitesse du ventilateur du système de chauffage et climatisation.
- Touches de recherche automatique et de syntonisation : utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.

- Éjection : permet d'éjecter un CD de l'équipement audio-vidéo.
- **SOURCE :** appuyez sur le mot à plusieurs reprises pour afficher tous les modes multimédias disponibles. L'écran ne change pas, mais le changement de média s'affiche dans la barre d'état inférieure gauche.
- **SOUND (son) :** appuyez sur le mot à plusieurs reprises pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres suivants : graves, moyennes, aiguës, équilibre gauche-droit et avant-arrière, traitement numérique du signal (DSP), mode de distribution du son et volume asservi à la vitesse. (Votre véhicule peut ne pas comprendre toutes ces options de son).
- Feux de détresse : met en et hors fonction les feux de détresse.

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon doux et propre, p. ex. un chiffon pour verres de lunettes. Si des saletés ou des traces de doigt sont toujours visibles, humectez le chiffon avec un peu d'alcool. Ne versez pas ou ne vaporisez pas d'alcool directement sur l'écran. N'utilisez pas de détergents ou de solvants pour nettoyer l'écran.

Assistance

L'équipe d'assistance SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Le service est disponible du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, ENH.

Aux États-Unis, appelez le : 1 888 270-1055.

Au Canada, appelez le : 1 800 565-3673.

Les heures de service peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ou à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou de dispositifs dans votre véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour favoriser votre sécurité, certaines fonctions du système SYNC sont asservies à la vitesse. Elles sont indisponibles lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Fonctions limitées en raison de la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SIRIUS Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrée (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth
	Ajouts de contacts téléphoniques ou téléchargement de votre répertoire téléphonique au moyen d'une prise USB
	Les listes d'entrées sont limitées pour les contacts téléphoniques et les entrées récentes de votre répertoire téléphonique
Fonctionnalités du système	Modification du code de clavier
	Activation du mode valet
	Modification des paramètres de la caméra de marche arrière ou du système d'aide au stationnement actif pendant qu'ils sont en fonction
Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil

Fonctions limitées	
Vidéos, photos et illustrations	Lecture d'une vidéo
	Modification du papier peint de l'écran ou ajout d'un nouveau papier peint
Messages texte	Composition de messages texte
	Réception de messages texte
	Modification de messages texte prédéfinis
Navigation	Entrée d'une destination à l'aide du clavier
	Itinéraire de navigation en mode de démonstration
	Ajout ou modification des entrées dans le carnet d'adresses ou dans la liste des secteurs à éviter

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est jumelé à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à vous offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'approximativement 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de déroulement restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il n'est pas possible d'accéder aux données du système ou au module SYNC de votre véhicule sans l'équipement spécial nécessaire. Ford Motor Company et Ford Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford Motor Company ou de Ford Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette

information. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez les sections qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

Utilisation de la reconnaissance vocale

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages de la voix).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des icônes peuvent s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (comme écoute, réussie, échec, en pause ou essayez de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Les commandes vocales suivantes peuvent être énoncées à tout moment pendant une session vocale
« Annuler »
« Annuler »
« Retourner »
« Liste de commandes »
« Menu principal »
« Page suivante »
« Page précédente »
« Commandes disponibles »
« Aide »

Commandes disponibles

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Au cours d'une session vocale, appuyez sur le pictogramme d'aide (**?**) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran.
- Dites « Commandes disponibles » pour afficher à l'écran une liste de commandes vocales disponibles associées à votre session vocale en cours.
- Appuyez sur le pictogramme de la voix. Après la tonalité, dites « Aide » pour obtenir une liste des commandes vocales disponibles.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il parle en appuyant sur l'icône de la voix.

Pour accéder à une liste de commandes vocales disponibles

- Si vous utilisez l'écran tactile, appuyez sur l'icône Paramètres > **Aide** > **Liste de commandes vocales**.
- Si vous utilisez la commande au volant, appuyez sur l'icône de commande vocale. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Commandes vocales disponibles
« Audio liste de commandes »
« Bluetooth liste de commandes »
« Rechercher, liste de commandes »
« CD liste de commandes »
« Climatisation, liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation, liste de commandes » *
« Téléphone, liste de commandes »
« Radio, liste de commandes »
« Carte SD, liste de commandes »
« Sirius, liste de commandes » **
« Travel Link, liste de commandes » *
« USB, liste de commandes »
« Reconnaissance vocale, liste de commandes »
« Paramètre vocaux, liste de commandes »
« Aide »

* Cette commande n'est disponible que si votre véhicule est équipé du système de navigation, et si la carte SD du système de navigation est dans sa fente.

** Cette commande n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

Paramètres vocaux

Les paramètres vocaux vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de descripteurs et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

- **Mode interactif :** Le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interactions sonores et plus d'invites par tonalité.
- **Messages-guides de confirmation :** Le système utilise ces courtes questions pour confirmer votre demande vocale. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé. Le système peut vous inviter à confirmer des paramètres à l'occasion.
- **Listes de descripteurs multimédia et téléphoniques :** Les listes de descripteurs sont des listes de résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée ces listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces paramètres au moyen de l'écran tactile :

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Commande vocale**.
2. Choisissez parmi les options suivantes :

- Mode interactif
- Messages-guides de confirmation
- Liste de descripteurs multimédia
- Listes de descripteurs téléphoniques
- Volume de commande vocale.

Pour accéder à ces réglages au moyen de commandes vocales :

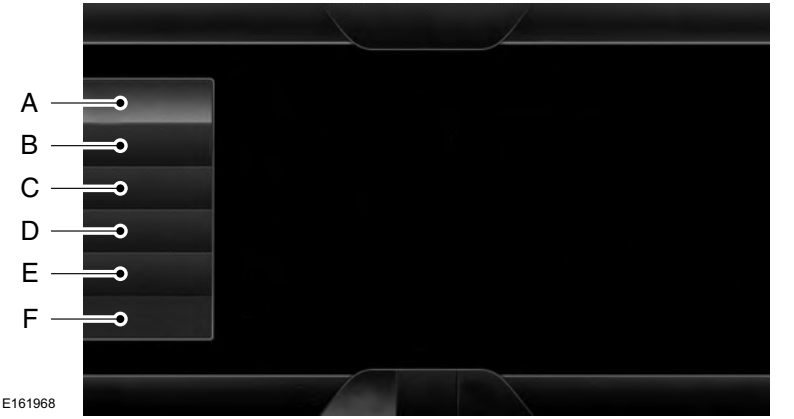
1. Appuyez sur le pictogramme de la voix. Attendez le message-guide « Veuillez énoncer une commande ». Une autre tonalité retentit pour vous indiquer que le système est à l'écoute.
2. Énoncez une des commandes suivantes :

Paramètres vocaux à l'aide de commandes vocales
« Messages-guides de confirmation désactivés »
« Messages-guides de confirmation activés »
« Interaction avancée »
« Mode interactif standard »
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »
« Liste de descripteurs multimédia activée »
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »
« Aide »

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système de reconnaissance vocale comprend une fonction double mode spéciale qui vous permet d'alterner entre les sélections par commandes vocales ou par l'écran tactile. Cette fonction est uniquement disponible lorsqu'une liste de descripteurs est générée pendant une session de reconnaissance vocale. Par exemple, lorsque vous saisissez une adresse de rue ou que vous tentez d'appeler un contact au moyen du téléphone couplé au système.

PARAMÈTRES



A Horloge
B Affichage
C Son
D Véhicule
E Paramètres
F Aide

À partir de ce menu, vous pouvez régler l'horloge, accéder aux réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule et les modifier, puis accéder aux réglages de modes donnés ou à la fonction d'aide.

Montre

Note : *Vous ne pouvez pas régler manuellement la date. Le GPS du véhicule la règle automatiquement pour vous.*

Note : *Si la batterie a été débranchée, le véhicule doit obtenir un signal GPS pour remettre l'horloge à l'heure. Une fois que le véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que l'horloge affiche l'heure exacte.*

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Horloge**.
2. Appuyez sur **+** et **-** pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages, tels que le mode 12 heures ou 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure GPS et la mise à jour automatique par le système des nouveaux fuseaux horaires.

Vous pouvez également activer ou désactiver l'affichage de température extérieure. Il apparaît au centre et en haut de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

Le système enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Affichage

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran tactile au moyen de l'écran tactile ou en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale du volant et en disant, à l'invite, « Réglages de l'affichage ».



Pour accéder aux réglages de l'affichage de l'écran tactile et les modifier depuis l'écran, appuyez sur l'icône Paramètres > **Affichage**.

- **Luminosité** permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.
- **Assombrissement automatique**, lorsque cette fonction est réglée sur **Activée**, vous permet d'utiliser la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique.
- **Mode** vous permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage ambiant, ou d'éteindre l'affichage.
  - Si vous sélectionnez **AUTO** ou **NUIT**, vous avez la possibilité d'activer ou de désactiver la fonction d'atténuation automatique et de modifier la fonction de compensation manuelle d'atténuation automatique.
- **Modification manuelle d'assombrissement automatique** vous permet de régler l'intensité lumineuse de l'écran en fonction de l'éclairage extérieur de jour ou de nuit.
- **Modifier le fond d'écran**
  - Vous pouvez afficher la photo par défaut sur l'écran tactile ou télécharger une photo de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Note : *Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement à partir de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir d'un dispositif de mémoire de masse USB ou d'une carte SD.*

Note : *Les photos d'une résolution très élevée (comme 2 048 x 1 536) peuvent ne pas être compatibles et se traduire par une image vierge à l'écran.*

Le système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.



Pour y accéder, appuyez sur l'icône Paramètres > **Afficher** > **Modifier fond d'écran**, puis suivez les invites du système pour télécharger vos photos.

Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent :

- Les formats de fichiers compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp.
- Le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- Résolution recommandée : 800 x 384

Son



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Son**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Son
Graves
Moyennes
Aiguës
Régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière
Traitement numérique du signal DSP*
Mode de distribution du son*
Compensation du volume en fonction de la vitesse

* Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages du son.

Véhicule



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule**, puis sélectionnez une des options suivantes :

- Bilan du véhicule
- Caméra de marche arrière
- Activation du mode valet

Bilan du véhicule

Activez ou désactivez les **Rappels automatiques** et définissez l'intervalle de kilométrage auquel vous souhaitez recevoir les bilans. Appuyez sur **?** pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.

Une fois vos sélections terminées, appuyez sur **Exécuter un bilan du véhicule maintenant** si vous souhaitez un bilan.

De plus amples renseignements sur le bilan du véhicule se trouvent dans le présent chapitre. Voir **Information** (page 411).

Caméra de marche arrière

Ce menu permet d'accéder aux réglages de la caméra de marche arrière.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Caméra de marche arrière**, puis sélectionnez un des réglages suivants :

- Temporisation de la caméra de marche arrière
- Alerte visuelle du sonar de recul
- Lignes de guidage

De plus amples renseignements sur la caméra de marche arrière figurent dans un autre chapitre. Voir **Caméra de rétrovision** (page 172).

Activation du mode valet

Note : *Si le système se verrouille, et que vous devez entrer le NIP, entrez 3681 pour déverrouiller le système.*

Le mode valet permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.



1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Activer mode valet**.

2. À l'invite, entrez le NIP à quatre chiffres.

Lorsque vous appuyez sur **Continuer**, le système se verrouille jusqu'à ce que vous entriez de nouveau le NIP approprié.

Paramètres

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Système



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Systèm**e, puis sélectionnez une des options suivantes :

Système	
Langue	Sélectionnez l'anglais, l'espagnol ou le français pour l'affichage de l'écran tactile.
Distance	Sélectionnez les kilomètres ou les milles comme unité d'affichage.
Température	Sélectionnez les degrés Celsius ou Fahrenheit comme unité d'affichage.
Volume des messages-guides du système	Réglez le volume des invites vocales du système.
Bip des touches de l'écran tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits à l'écran tactile.
Bip des touches du panneau tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits via le climatiseur ou la chaîne audio
Disposition du clavier	Choisissez le format QWERTY ou ABC pour le clavier de l'écran tactile.
Installer les applications	Installer les applications téléchargées ou afficher les licences de logiciels actuels.
Réinitialisation complète	Choisir de rétablir les paramètres usine par défaut. Cela efface tous les paramètres et données personnels.

Commande vocale



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Commande vocale**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Commande vocale	
Mode d'interaction	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode avancé offre moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.
Messages-guides de confirmation	Le système vous posera des questions s'il n'a pas entendu ou compris clairement votre demande. *
Liste de descripteurs de média	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Liste de descripteurs téléphoniques	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Volume de commande vocale	Cette fonction permet de régler le niveau du volume vocal du système.

* Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.

Lecteur multimédia



Appuyez sur l'icône Paramètres >**Paramètres** > **Lecteur multimédia**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source média dès la connexion initiale. Cela permet d'écouter de la musique durant l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source média utilisée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori de sorte que le système tentera automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Index des appareils audio Bluetooth	Lorsque cette fonction est activée, le système indexe automatiquement les appareils multimédia sur votre dispositif Bluetooth connecté.
Information sur la base de données Gracenote	Cette option permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Gracenote Mgmt	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote transmet des métadonnées pour vos fichiers de musique. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre dispositif. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité couverture d'album	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote transmet les couvertures d'album pour vos fichiers de musique. Cela annule toutes les couvertures d'album de votre dispositif. Cette fonction passe par défaut à Lecteur multimédia.

Navigation



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Navigation**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Navigation	
Préférences de carte	Activez ou désactivez le fil d'Ariane.
	Affichez la liste de virages de haut en bas ou de bas en haut.
	Activez et désactivez la notification des points d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	Affichez l'itinéraire le plus court, l'itinéraire le plus rapide ou l'itinéraire le plus écologique.
	Évitez les autoroutes.
	Évitez les routes à péage.
	Évitez les traversiers et les auto trains.
	Utilisez les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Utilisez les messages de guidage.
	Choisissez l'entrée automatique des États et provinces.
Préférences de circulation	Affichez les endroits où des travaux routiers sont en cours.
	Affichez les icônes d'incident.
	Affichez les zones où les conditions de circulation peuvent être difficiles.
	Affichez les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Affichez les alertes au smog.
	Affichez les avertissements météorologiques.
	Affichez les zones où la visibilité peut être réduite.
	Allumez la radio pour les bulletins d'informations routières.
Zones à éviter	Entrez les zones spécifiques que vous souhaitez éviter sur vos itinéraires de navigation.

Téléphone



Appuyez sur l'icône Paramètres >**Paramètres** > **Téléphone**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Téléphone	
Dispositifs Bluetooth	Connectez, déconnectez, ajoutez ou supprimez un dispositif, et enregistrez-le en tant que favori.
Bluetooth	Activez ou désactivez le système Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminez directement tous les appels à votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
Assistance 911	Activez ou désactivez la fonction Assistance 911. Voir **Information** (page 411).
Sonnerie du téléphone	Sélectionnez le type de notification pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, parole ou silence.
Avis de message texte	Sélectionnez le type de notification pour les messages texte : sonnerie, bip, parole ou silence.
Connexion de données Internet	Si cette fonction est compatible avec votre téléphone, vous pouvez régler votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur **?** pour obtenir de plus amples renseignements.
Gérer le répertoire	Accédez aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Le système vous alerte lorsqu'il passe en mode itinérance.

Fonctions sans fil et Internet

Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres dispositifs qui se trouvent dans l'habitacle (comme des ordinateurs personnels ou des téléphones) de communiquer entre eux, de partager des fichiers ou de jouer à des jeux. Grâce à cette fonction Wi-Fi, tous les passagers de votre véhicule peuvent également accéder à Internet si vous disposez d'une connexion mobile USB dans l'habitacle, si votre téléphone prend en charge le profil de réseau personnel et si vous êtes stationné près d'un point d'accès sans fil.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Sans fil et Internet**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Wi-Fi	
Paramètres Wi-Fi	L'option **Mode de réseau Wi-Fi (client)** active et désactive la fonction Wi-Fi dans le véhicule. Assurez-vous que la fonction est activée pour tirer profit de la connectivité.
	L'option **Sélection d'un réseau sans fil** permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir de plus amples renseignements, de prioriser un réseau ou de supprimer un réseau.
	Activez l'option **Mode de point d'accès à la passerelle** pour que le système SYNC soit un point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur en fonction. Vous formez ainsi le réseau local de l'habitacle pour des activités comme le jeu, le transfert de fichiers et la navigation sur Internet. Appuyez sur **?** pour obtenir de plus amples renseignements.
	L'option **Paramètres de passerelle (point d'accès)** permet d'afficher et de modifier les paramètres d'utilisation du système SYNC comme passerelle Internet.
	L'option **Liste des dispositifs de point d'accès de passerelle** permet d'afficher les connexions récentes à votre système Wi-Fi.

Wi-Fi	
USB haut débit mobile	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB haut débit mobile pour accéder à Internet. (Vous devez activer votre dispositif haut débit mobile sur votre ordinateur avant de le connecter au système.) Cet écran vous permet de configurer la zone type de votre connexion USB haut débit mobile. (Les réglages USB haut débit mobile peuvent ne pas s'afficher si le dispositif est déjà activé.) Vous pouvez choisir les options suivantes : pays, fournisseur de service, numéro de téléphone, nom d'utilisateur et mot de passe.
Paramètres Bluetooth	Cette option indique les dispositifs couramment couplés au système ainsi que les options Bluetooth types pour connecter ou déconnecter un dispositif, le définir comme favori, le supprimer et l'ajouter. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Établir la priorité dans les méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et changez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB haut débit mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.



E142626

Le logo Wi-Fi

CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.

Aide



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Aide**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Aide	
Où suis-je?	Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, l'emplacement courant du véhicule est affiché sur la carte. Si votre véhicule n'est pas doté d'un système de navigation, rien n'est affiché.
Information du système	Numéro de série du système à écran tactile
	Numéro d'identification du véhicule (NIV)
	Version de logiciel du système à écran tactile

Aide	
	Version du système de navigation
	Version de la base de données cartographiques
	Numéro de série électronique de la radio satellite Sirius
	Information sur la base de données Gracenote et version de la bibliothèque
Licences de logiciel	Affiche les licences de tous logiciels et applications installés sur votre système.
Restrictions pendant la conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque le véhicule roule.
Assistance 911	Activez et désactivez la fonction Assistance 911. Voir **Information** (page 411). **Composition rapide en cas d'urgence :** cette fonction permet d'enregistrer jusqu'à deux numéros de contacts à appeler rapidement en cas d'urgence. Sélectionnez **Modifier** pour accéder à votre répertoire téléphonique, puis choisissez les contacts voulus. Les numéros s'affichent en tant qu'options à cet écran pour les boutons 1 et 2 de composition rapide en cas d'urgence. Les numéros des contacts d'urgence que vous sélectionnez apparaissent au terme du processus d'appel 911.
Liste des commandes vocales	Affichez les listes catégorisées de commandes vocales.

Pour accéder à la fonction d'aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Aide ». Le système énonce les commandes vocales admissibles pour le mode en vigueur.

DIVERTISSEMENT



A AM 1 et AM AST

B FM 1, FM 2 et FM AST

C SIRIUS

D CD (lecteur de disques compacts)

E USB

F Appuyez sur cette touche pour parcourir d'autres options vers le bas, p. ex., carte SD, stéréo BT et entrée A/V.

G Ces touches changent selon le mode média que vous avez sélectionné.

H Touches de présélection des stations et commandes du lecteur de disques compacts.

Note : *Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Recherche dans le contenu d'un dispositif

Lorsque vous écoutez une source audio sur un appareil, vous pouvez effectuer une recherche dans le contenu d'un autre appareil sans quitter cette source audio. Par exemple, si vous écoutez actuellement une source audio sur une carte SD, vous pouvez rechercher parmi tous les artistes qui sont enregistrés sur votre appareil USB.



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, vous pouvez dire :

« RECHERCHER » dans les appareils
« Rechercher »*
« Rechercher matchs de <ligues> »**
« Rechercher canaux de <Sirius catégorie> »**
« Carte SD »
« Rechercher guide de tous les canaux Sirius »**
« Rechercher USB »
« Aide »

* Si vous dites simplement « Rechercher », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau qui suit.

** Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

« RECHERCHER »
« Matchs de <ligues> »*
« Canaux de <Sirius catégorie> »*
« Carte SD »**
« Guide de tous les canaux Sirius »*
« USB »**
« Aide »

* Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

** Pour obtenir une liste plus complète des commandes vocales en mode carte SD ou port USB, consultez la section « Carte SD et port USB » dans ce chapitre.

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par simple commande vocale. Par exemple, si vous écoutez de la musique depuis un appareil USB, et que vous voulez passer à une chaîne de radio satellite, appuyez simplement sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes au volant et dites le nom de la station SIRIUS (tel que « the Highway »). Les commandes vocales suivantes sont disponibles au niveau supérieur de la session vocale, quelle que soit la source audio que vous écoutez actuellement (un appareil USB ou une station de radio satellite SIRIUS, par exemple).

Note : *Ceci est uniquement disponible lorsque la langue de votre système MyFord Touch est réglée sur Anglais d'Amérique du Nord.*

Commandes vocales
"<87.7-107.9>"
"<530-1710>"
« <Nom de la chaîne> »*
« AM <530 - 1 710> »
« FM <87,9 -107,9> »

Commandes vocales
« Lire [album] <nom> »**
« Lire [artiste] <nom> »**
« Lire [genre] <nom> »**
« Lire [liste d'écoute] <nom> »**
« Lire [chanson] <nom> »**
« Lire <nom> »
« Lire <nom (chanson ou album)> par <nom de l'artiste> »
« Sirius <0 - 223> »*
« Matchs de sports »*

* Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

** Les commandes dont le nom est entre [ ] signifie que le mot est facultatif. Par exemple, si vous dites, « Lire Metallica », cela équivaut à la commande vocale « Lire [artiste] <nom> ».

Radio AM-FM



Touchez l'onglet **AM** ou **FM** pour écouter la radio.

Pour alterner entre les présélections AM et FM, touchez simplement l'onglet **AM** ou **FM**.

Touches de présélection

Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

HD Radio

Touchez ce bouton pour mettre en fonction la radio HD. Le témoin sur le bouton est allumé lorsque la fonction est active. La radio HD vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (selon l'équipement) qui produisent un son cristallin. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour passer à la prochaine station AM ou FM suffisamment puissante. Le témoin sur le bouton est allumé lorsque la fonction est active.

Options

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Définition du type de programmation pour la recherche automatique ou le balayage

Cette fonction permet de sélectionner une catégorie musicale à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

Affichage de texte du système de radiocommunication de données

Cette fonction permet d'afficher les renseignements diffusés par les stations FM.

AST (mise en mémoire automatique)

La fonction AST (mise en mémoire automatique) permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez actuellement.

Touche TAG (marquage)

Cette fonction est disponible lorsque le système HD Radio est activé et permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « Activé », l'écran affiche **TAG** (marquage) lorsque la fonction HD Radio est activée. Vous pouvez sélectionner **TAG** (marquage) pour enregistrer les renseignements relatifs au morceau en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portatif, les données sont transférées, si cette fonction est prise en charge par votre appareil. Lorsque vous êtes connecté à iTunes, les marquages s'affichent pour vous rappeler les morceaux que vous souhaitez télécharger. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Syntonisation directe

Touchez ce bouton pour entrer manuellement le numéro de la station voulue. Touchez **Entrer** une fois ceci effectué.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles pour tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD Radio clignote durant l'acquisition d'une station numérique et demeure allumé lorsque le son numérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

TAG (marquage) permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement lorsque vous syntonisez une station du système HD Radio et que la fonction est activée. Pour activer la fonction et l'utiliser :

1. Appuyez sur **AM** ou **FM** > **Options** > **TAG** > **Activer**.
2. Lorsque vous entendez un morceau qui vous plaît, appuyez sur la touche **TAG** (marquage).
3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs au morceau et les transfère à votre lecteur de musique portatif (si cette fonction est prise en charge) lorsque vous le connectez au système. Le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur (s'il est déjà connecté) et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.
4. Lorsque vous accédez à iTunes au moyen de votre lecteur de musique portatif, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système permet l'étiquetage d'environ 100 pièces musicales. Pour obtenir une liste des dispositifs qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez les sites www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- **Scan (balayage automatique)** : cette fonction vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations de radio. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
- Les **touches de présélection** vous permettent d'enregistrer une station active comme présélection. Touchez et maintenez enfoncée une touche de présélection jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**Cause**	**Solution**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou **Syntonisation directe**.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche **Scan (balayage automatique)** est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche **Scan (balayage automatique)**.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. États-Unis et brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Radio », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« RADIO »
"<87.9-107.9>"
« <87,9 - 107,9> HD »[1]
"<530-1710>"
« AM »
« AM <530 - 1 710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique AM préréglage <numéro> »
« Préréglage AM <numéro> »
« Rechercher »[2]
« FM »
« FM <87,7 – 107,9> »

« RADIO »
« FM <87,9 - 107,9> HD <numéro> »[1]
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique FM préréglage <numéro> »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« HD <numéro> »[1]
« Préréglage <numéro> »
« Radio désactivée »
« Radio activée »
« Sélectionner le type de programme »
« Syntoniser radio »[3]
« Aide »

[1] Si cette fonction est disponible.

[2] Si vous avez dit « Rechercher », consultez le tableau « Rechercher » plus loin dans cette section.

[3] Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » ci-après.

« SYNTONISER »
"<530-1710>"
"<87.9-107.9>"
« <87,9 - 107,9> HD <numéro> »*
« AM »

« SYNTONISER »
« AM <530 - 1 710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique AM préréglage <numéro> »
« Préréglage AM <numéro> »
« FM »
« FM <87,7 – 107,9> »
« FM <87,9 - 107,9> HD <numéro> »*
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique FM préréglage <numéro> »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« HD <numéro> »*
« Préréglage <numéro> »
« Aide »

* Si cette fonction est disponible.

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)



Appuyez dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **SIRIUS**.

Touches de présélection

Enregistrez une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la chaîne. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

ALERTE

Mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe en cours d'écoute en tant que favori. Le système vous alerte lorsque le morceau est rejoué sur une des chaînes.

Relecture

Effectuer la relecture audio sur la chaîne actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la chaîne actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.

En mode relecture :

- Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la plage musicale précédente ou suivante.
- Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la plage musicale en cours.
- Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour commencer, reprendre ou pauser la lecture audio.
- Appuyez de nouveau sur la touche **Relecture** pour retourner à l'audio en direct si vous utilisiez la fonction de relecture audio.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour écouter un bref extrait des chaînes.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres multimédia.

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Définition de la catégorie pour la recherche automatique ou le balayage

Cette fonction permet de sélectionner une catégorie musicale à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

Contrôle parental

Cette fonction permet de verrouiller ou de déverrouiller des chaînes, de changer ou de réinitialiser votre NIP ou de déverrouiller toutes les chaînes. Pour utiliser cette fonction, vous devez utiliser votre NIP initial, 1234.

Alertes d'artiste, de titre ou d'équipe

Cette fonction permet de sélectionner les artistes, les titres et les équipes pour lesquels vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. Appuyez sur la touche « Modifier les alertes » pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au mode en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » la chaîne, de « Supprimer » l'alerte ou de « Désactiver les alertes ». Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'une chaîne de radio satellite diffuse des émissions sur ces équipes.

Note : *SIRIUS ne prend pas en charge la fonction d'alerte sur toutes les chaînes. Ford n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.*

Numéro de série électronique (NSE)

Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous contactez SIRIUS au sujet de votre compte.

Syntonisation directe

Touchez ce bouton pour entrer manuellement le numéro de la station satellite voulue. Touchez **Entrer** une fois ceci effectué.

Rechercher

Touchez ce bouton pour afficher une liste de toutes les stations disponibles. Faites défiler pour voir les autres catégories. Touchez la station que vous voulez écouter.

Touchez **Sauter** si vous voulez sauter cette chaîne.

Touchez **Verrouiller** si vous voulez que personne n'écoute cette station.

Touchez **Titre** ou **Artiste** pour voir les morceaux et artistes sur les autres stations.

Renseignements au sujet de la radio satellite SIRIUS

Note : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E142593

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le www.sirius.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. Le numéro de série électronique se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXX). Pour accéder au numéro de série électronique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Appuyez sur **SIRIUS** > **Options**.

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	**Cause**	**Solution**
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS.	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide.	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement.	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	**Cause**	**Solution**
Aucun signal.	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone se dégage.
Mise à jour.	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Contactez SIRIUS 1-888-539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des chaînes.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour.	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS



Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « SIRIUS », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« SIRIUS »
« <Nom de chaîne> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT préréglage <numéro> »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius <0 - 223> »

« SIRIUS »
« Sirius désactivé »
« Sirius activé »
« Matchs de sports »*
« Syntoniser radio »**
« Aide »

* Si vous avez dit « Matchs de sports », consultez le tableau « Matchs de sports » ci-après.

** Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » ci-après.

« SPORTS »
« Syntoniser partie des <collège> »
« Syntoniser partie de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipe> de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipe> »
« Aide »

« SYNTONISER »
« <Nom de chaîne> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »

« SYNTONISER »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius <0 - 223> »
« Aide »

Lecteur de disques compacts



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **CD**.

Vous pouvez aussi avancer et reculer sur la piste actuelle ou le fichier actuel, le cas échéant.

Relecture

Appuyez sur cette touche pour répéter la piste en cours de lecture, toutes les pistes du disque ou pour désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Lecture aléatoire

Appuyez sur cette touche pour lire les titres ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Scan (balayage automatique)

Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.

Plus d'info

Touchez ce bouton pour voir les données du disque.

Options

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyennes

- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Compression

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la fonction de compression.

Rechercher

Appuyez sur cette touche pour parcourir toutes les pistes de CD disponibles.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un disque compact, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas un disque compact, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « CD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« Disque compact »
« Pause »
« Lire »
« Lire piste suivante »
« Lire piste précédente »
« Lire piste numéro <1 - 512> »
« Répéter activé »
« Répéter dossier »*
« Répéter désactivé »
« Relire chanson »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire du disque activée »*
« Lecture aléatoire du dossier activée »*
« Lecture aléatoire désactivée »
« Aide »

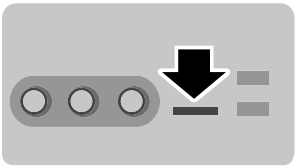
* Ne s'applique qu'aux fichiers WMA ou MP3.

Fente pour carte SD et port USB

Carte SD

Note : *La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'enfoncer, puis de relâcher. Ne tentez pas de tirer sur la carte pour la retirer, sous peine de causer des dommages.*

Note : *Le système de navigation utilise aussi cette fente pour carte. Voir* ***Navigation*** *(page 426).*



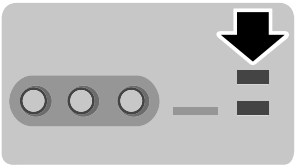
E142619

La fente de carte SD se trouve soit sur la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

E142620

Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB



E142621

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Cette fonction permet de brancher des lecteurs multimédias, d'insérer des cartes mémoire flash et des clés flash ou USB, puis de recharger ces dispositifs, s'ils prennent cette fonction en charge.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Lecture de musique depuis votre dispositif

Insérez votre dispositif et sélectionnez l'onglet **Carte SD** ou **USB** une fois que le système a détecté votre appareil. Les options suivantes sont proposées :

Relecture

Cette fonction rejoue le morceau ou l'album en cours de lecture.

Lecture aléatoire

Appuyez sur cette touche pour lire la musique de l'album ou du dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.

Musique similaire

Cette fonction permet de choisir des morceaux semblables à celui qui est en cours de lecture.

Plus d'info

Appuyez sur cette touche pour afficher des renseignements sur le disque comme la piste en cours, le nom de l'artiste, l'album et le genre.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres multimédia.

Réglages du son vous permet d'ajuster les réglages suivants :

- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Réglages de lecteur multimédia permet de sélectionner d'autres réglages, sous Lecteur multimédia. Voir **Paramètres** (page 373).

Renseignements relatifs à l'appareil affiche l'information sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement connecté.

Actualiser index multimédia vous permet d'indexer votre appareil lorsque vous le connectez pour la première fois et à chaque fois que son contenu change (ajout ou suppression de morceaux) pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Rechercher

Cette fonction permet d'afficher le contenu de l'appareil. Cette fonction vous permet également d'effectuer une recherche par catégorie, à savoir genre, artiste ou album.

Appuyez sur la couverture de l'album à l'écran pour afficher des renseignements sur le morceau comme le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre.

Vous pouvez aussi appuyer sur **Quel morceau est lu** pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la pièce musicale en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Lecture de vidéo depuis votre appareil

Pour accéder à des vidéos et en faire la lecture depuis votre appareil, la boîte de vitesses de votre véhicule doit être en position de stationnement (**P**) et le commutateur d'allumage tourné en mode accessoires. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 136).

Commandes vocales de carte SD ou d'appareil USB



Si vous écoutez le contenu d'un fichier provenant d'une clé USB ou d'une carte SD, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas le contenu d'un fichier provenant d'une clé USB ou d'une carte SD, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Clé USB ou carte SD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« USB » « Carte SD »
« Rechercher »*
« Lire »
« Pause »
« Lire »
« Lire album <nom> »
« Lire tout »
« Lire artiste <nom> »
« Lire livre audio <nom> »
« Lire auteur <nom> »
« Lire compositeur <nom> »
« Lire dossier <nom> »
« Lire genre <nom> »
« Lire film <nom> »**
« Lire vidéo musicale <nom> »**
« Lire liste d'écoute <nom> »
« Lire balado <nom> »
« Lire épisode balado <nom> »
« Lire similaire »
« Lire chanson <nom> »
« Lire spectacle de télé <nom> »**
« Lire épisode TV <nom> »**
« Lire vidéo <nom> »**
« Lire vidéo podcast <nom> »**
« Lire épisode vidéo podcast <nom> »**
« Lire liste de vidéos <nom> »**
« Piste précédente »
« Répéter tout »
« Répéter désactivé »
« Répéter une piste »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire de l'album activée »
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture actuelle »
« Aide »

* Si vous avez dit que vous souhaitiez rechercher parmi les fichiers de la clé USB ou de la carte SD, le système vous invite à spécifier ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez les commandes du tableau « Rechercher » qui suit.

** Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB et selon le dispositif utilisé.

« RECHERCHER »
« Album <nom> »
« Tous les albums »
« Tous les artistes »
« Tous les livres audio »
« Tous les auteurs »

« RECHERCHER »
« Tous les compositeurs »
« Tous les dossiers »
« Tous les genres »
« Tous les films »*
« Tous les clips <nom> »*
« Toutes les listes d'écoute »
« Tous les balados »
« Toutes les pistes »
« Tous les spectacles de télé »*
« Toutes les listes de vidéos »*
« Toutes les vidéos podcast »*
« Toutes les vidéos »*
« Artiste <nom> »
« Livre audio <nom> »
« Auteur <nom> »
« Compositeur <nom> »
« Dossier <nom> »
« Genre <nom> »
« Liste d'écoute <nom> »
« Balado <nom> »
« Spectacle de télé <nom> »*
« Vidéo <nom> »*
« Liste de vidéos <nom> »*

« RECHERCHER »
« Vidéo podcast <nom> »*
« Aide »

* Cette commande n'est disponible qu'en mode USB et dépend de l'appareil utilisé.

Information sur la prise en charge des lecteurs de médias, des formats de médias et des métadonnées

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod, les Zune™, les lecteurs de cartes et les appareils USB. Le système SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système SYNC peut également organiser et trier les médias indexés du dispositif par étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers multimédias.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous **Inconnu**.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Audio Bluetooth

Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.

Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **BT stéréo**.

Commandes vocales du système audio Bluetooth

Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes au volant. Lorsque vous y êtes invité, dites « Piste suivante », « Pause », « Jouer » ou « Piste précédente ».

Si vous n'écoutez pas un dispositif audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Piste suivante », « Pause », « Jouer » ou « Piste précédente ».

Entrées AV

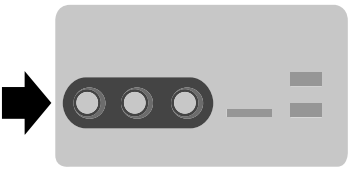
AVERTISSEMENTS

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

AVERTISSEMENTS

Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E142622

Les entrées A/V permettent de brancher une source audio ou vidéo auxiliaire (comme une console de jeu ou un caméscope) en branchant des fiches RCA (non comprises) dans ces prises d'entrée. Les prises sont jaunes, rouges et blanches, et elles se trouvent derrière un petit volet d'accès au tableau de bord ou dans la console centrale.

Vous pouvez aussi utiliser les entrées A/V comme prise d'entrée auxiliaire pour brancher un lecteur de musique portatif et écouter de la musique par les haut-parleurs du véhicule. Branchez l'adaptateur RCA de 3,5 mm (1/8 po) dans les deux prises d'entrée A/V gauches (rouge et blanche).

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Entrée A/V**.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, votre lecteur de musique portatif doit être conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute et être pleinement chargé. Vous avez aussi besoin d'une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à une extrémité et d'une fiche RCA à l'autre extrémité.

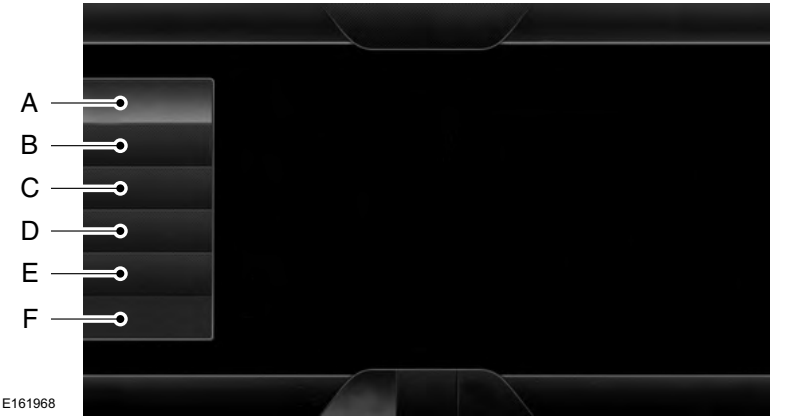
1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des deux prises d'entrée A/V gauches (blanche ou rouge) à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un CD (si un disque compact est déjà inséré dans le système).
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet **Entrée A/V**. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.)
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. La prise ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Afin d'éviter la distorsion sonore et un son de qualité inférieure, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour tenter d'égaler le niveau de volume du lecteur de disques compacts ou de la radio FM de votre chaîne stéréo.
- Si le son est déformé à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur multimédia portatif.
- Commandez le lecteur multimédia portatif de la même façon que lorsque vous l'utilisez avec un casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur multimédia portatif branché.

TÉLÉPHONE



A Téléphone
B Composition rapide
C Répertoire téléphonique
D Historique
E Messagerie
F Réglages

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions du système SYNC. Lorsque vous couplez votre téléphone, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge diverses fonctions, nombre d'entre elles dépendent de votre téléphone cellulaire.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires à technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identification de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le mode d'emploi du téléphone ou visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial de votre téléphone

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

La première étape à effectuer pour utiliser les fonctions téléphoniques du système SYNC consiste à coupler votre téléphone cellulaire compatible avec la technologie Bluetooth au système SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

Note : *Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**). Établissez le contact et mettez la radio en fonction.*

1. Sélectionnez **Ajouter téléphone** dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile. Le message **Détecter SYNC** apparaît à l'écran et vous invite à amorcer le couplage de votre appareil.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée à **Activé** et que le mode approprié est en vigueur sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d''emploi de votre téléphone au besoin.

Note : *Sélectionnez **SYNC**, puis un NIP à six chiffres apparaît sur votre appareil.*

3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, il ne supporte pas le couplage simple et sécurisé. Pour le coupler, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Ignorez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par le système SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran confirme la réussite du couplage.

Le système SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le mode d'emploi du téléphone et visitez le site Web.

Couplage de téléphones additionnels

Note : *Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**). Établissez le contact et mettez la radio en fonction.*

1. Appuyez sur le coin de l'écran réservé au **téléphone** > **Réglages** > **Dispositifs Bluetooth** >**Ajouter dispositif**.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée à **Activé** et que le mode approprié est en vigueur sur votre téléphone cellulaire. Consultez la notice de votre téléphone au besoin.

Note : *Sélectionnez **SYNC** et un NIP à six chiffres apparaît sur votre appareil.*

3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, il ne supporte pas le couplage simple et sécurisé. Pour le couplage, entrez le NIP affiché à l'écran tactile. Sautez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par le système SYNC correspond au NIP affiché sur votre téléphone cellulaire.

5. L'écran confirme la réussite de l'opération de couplage.

Le système SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le mode d'emploi du téléphone et visitez le site Web.

Établissement d'un appel



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode téléphone, appuyez sur la touche de téléphone.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information de l'appel s'affiche à l'écran.



Pour accepter l'appel, appuyez sur **Accepter** à l'écran tactile ou sur ce bouton du téléphone situé sur le volant.



Pour refuser l'appel, appuyez sur **Refuser** à l'écran tactile ou sur le bouton de téléphone des commandes au volant.

Pour ignorer l'appel, n'intervenez pas. Le système SYNC l'enregistre en tant qu'appel manqué.

Options du menu de téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Téléphone

Appuyez sur ce bouton pour accéder au clavier numérique de l'écran afin d'entrer un numéro et de faire un appel. Pendant un appel actif, vous pouvez aussi choisir :

- de mettre l'appel en sourdine;
- de mettre l'appel en attente;
- d'activer la fonction de confidentialité;
- de joindre deux appels;
- de mettre fin à l'appel.

Composition rapide

Configuration des contacts favoris à partir de votre répertoire ou dossier d'historique.

Répertoire téléphonique

Appuyez sur cette touche pour accéder à l'un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et l'appeler. Le système organise les entrées en catégories alphabétiques résumées au haut de l'écran.

Pour activer les paramètres d'image de contact, si votre appareil prend cette fonction en charge, appuyez sur **Téléphone** > **Réglages** > **Gérer le répertoire** > **Télécharger les photos du répertoire** > **Activer**.

Certains téléphones intelligents peuvent prendre en charge le transfert des adresses de rue lorsqu'elles sont mémorisées dans le répertoire. Si votre téléphone prend cette fonction en charge, vous pouvez sélectionner et utiliser ces adresses comme destinations et les enregistrer dans les favoris.

Historique

Une fois votre téléphone Bluetooth connecté au système SYNC, vous pouvez accéder à tout numéro antérieurement composé et à tout appel reçu ou manqué. Vous pouvez aussi choisir d'enregistrer un de ces numéros dans vos favoris ou votre répertoire de composition rapide.

Note : *Cette fonction dépend du téléphone. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, le système SYNC enregistre les appels effectués avec le système SYNC.*

Messagerie

Ce bouton permet d'envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Consultez le paragraphe **Messagerie texte** plus loin dans cette section.

Réglages

Appuyez sur ce bouton pour accéder aux divers paramètres du téléphone, comme pour activer ou désactiver la fonction Bluetooth, gérer votre répertoire et plus. Consultez le paragraphe **Paramètres du téléphone** plus loin dans cette section.

Messagerie texte

Note : *Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.*

Note : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Le système SYNC ne peut pas télécharger de messages textes déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.*

Vous pouvez envoyer et recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, les lire à haute voix et traduire des acronymes utilisés dans les messages textes, comme LOL par exemple.

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu **Téléphone**.
2. Sélectionnez **Messagerie**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

- Écouter (icône de haut-parleur),
- Composer
- Envoyer le texte
- Afficher
- Supprimer.

Composition d'un message texte

Note : *Il s'agit d'une fonction asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est pas disponible lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.*

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu **Téléphone**.
2. Appuyez sur **Messagerie** > **Envoyer texte**.
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez un numéro dans votre répertoire.
4. Les options suivantes vous sont offertes :

- **Envoyer**, pour envoyer le message sans le modifier.
- **Modifier le texte**, pour personnaliser un message prédéfini ou créer votre propre message.

Vous pouvez ensuite prévisualiser le message, vérifier l'identité du destinataire et mettre à jour la liste de messages, puis transférer le message à un appareil branché (comme un lecteur USB).

Options des messages textes
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens juste de m'absenter, je serai bientôt de retour.
Pouvez-vous me rappeler?
Je suis en cours de route.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis à l'extérieur.
Je vous appellerai dès mon retour.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis dans un embouteillage.
Appelez-moi plus tard.
LOL (rire aux éclats)

Réception d'un message texte

Note : *Si vous sélectionnez **Afficher** et que votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h), le système vous propose de lire le message au lieu de vous permettre de l'afficher à l'écran pendant la conduite.*

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez sélectionner :

- **Afficher** pour afficher le message texte.
- **Écouter** pour que le système SYNC vous lise le message texte.
- **Composer** pour appeler le contact.
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Réglages du téléphone

Appuyez sur **Téléphone** > **Réglages**.

Appareils Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil et l'enregistrer en tant que favori.

Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour activer ou désactiver la fonction Bluetooth.

Ne pas déranger

Appuyez sur cet onglet pour acheminer directement tous les appels dans votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte ne retentissent pas dans l'habitacle.

Assistance 911

Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la fonction Assistance 911. Voir **Information** (page 411).

Sonnerie

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la sonnerie que vous voulez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez une sonnerie du système, la sonnerie du téléphone actuellement couplé, un bip, la synthèse texte-parole ou un avis silencieux.

Notification de message texte

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner une notification de message texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Choisissez une tonalité d'alerte du système, la synthèse texte-parole ou le mode silencieux.

Connexion de données Internet

Si cette fonction est compatible, utilisez cet écran pour régler les paramètres de votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur **?** pour obtenir de plus amples renseignements.

Gérer le répertoire

Appuyez sur ce bouton pour télécharger automatiquement le répertoire, télécharger votre répertoire de nouveau, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que pour supprimer ou téléverser votre répertoire.

Avertissement d'itinérance

Appuyez sur ce bouton pour que le système vous avise lorsque votre téléphone est en mode d'itinérance.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler »
« Appeler <nom> »
« Appeler <nom> À la maison »
« Appeler <nom> Travail »
« Appeler <nom> Téléphone mobile »
« Appeler <nom> L'autre numéro de téléphone »
« Appeler boîte vocale »
« Composer »
« Ne pas déranger désactivé »
« Ne pas déranger activé »
« Acheminer le message »
« Mode mains libres activé »*
« Appel en attente désactivé »*
« Mettre l'appel en attente »*
« Conférence téléphonique »*
« Écouter message <numéro> »
« Écouter message »
« Messages »**
« Touche discrétion activée »*
« Ajouter téléphone »
« Mode confidentiel »*

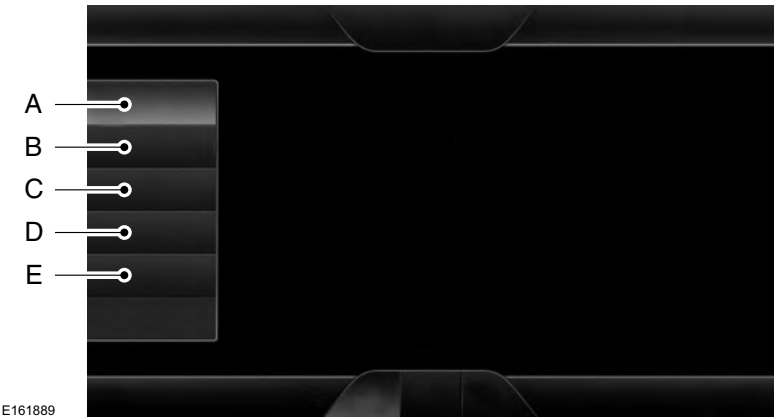
« TÉLÉPHONE »
« Lire le message »
« Répondre au message »
« Sonnerie désactivée »
« Sonnerie activée »
« Touche discrétion désactivée »*
« Aide »

* Cette commande n'est disponible que lorsqu'un appel est en cours.

** Si vous avez énoncé « Messages », consultez le tableau « Messages » ci-après pour une liste d'autres commandes.

« MESSAGES »
« Appeler »
« Acheminer le message »
« Écouter message <#> »
« Écouter message »
« Répondre au message »
« Aide »

INFORMATION



A Services SYNC
B SIRIUS Travel Link
C Alertes

D Calendrier
E Applications SYNC

L'écran d'information vous permet d'accéder à des fonctions telles que :

- Services SYNC
- SIRIUS Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications SYNC.

Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le bouton **Information** pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : *Vous devez activer les services SYNC avant de les utiliser. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie et de messagerie standard peuvent s'appliquer. Un abonnement peut être nécessaire. Vous devez également disposer d'un téléphone cellulaire couplé et connecté au système Bluetooth pour accéder aux services SYNC et les utiliser. Voir* ***Téléphone*** *(page 405).*

Note : *Cette fonction n'est pas exécutée convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.*

Note : *Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.*

Note : *Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans votre véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises en fonction de vos besoins. De plus, pour offrir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails des appels et des communications vocales. Pour plus de détails, consultez les modalités au sujet des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de services recueillent les données de conduite de votre véhicule ou d'autres renseignements mentionnés dans les modalités, ne vous abonnez pas au service et ne l'utilisez pas.*

Les services SYNC utilisent les capteurs avancés du véhicule, la technologie GPS intégrée et des données exhaustives sur la circulation et les cartes routières pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés, des indications détaillées,

des adresses d'entreprises, des actualités, des nouvelles sportives, des prévisions météorologiques et plus. Pour une liste complète des services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales



1. Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Vous établissez un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth couplé et connecté.
3. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, des services de circulation ou d'indications routières par exemple. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
4. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile



Appuyez sur **Information** si votre véhicule est doté du système de navigation.

Appuyez sur l'onglet vert de l'écran tactile si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation.

1. Sélectionnez **Connecter aux services** pour établir un appel sortant vers les services SYNC afin d'établir un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone.
2. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, des services de circulation ou d'indications routières par exemple. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
3. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception d'un itinéraire détaillé

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Indications » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus près de votre position courante, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour repérer un endroit, dites « Préposé » en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Le système peut vous inviter à discuter avec un préposé lorsqu'il éprouve des difficultés à interpréter votre demande vocale. Le préposé en direct peut vous aider à effectuer une recherche par nom ou catégorie d'entreprise, par adresse municipale ou par nom et intersections précises. L'assistance d'un préposé fait partie de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assistance d'un préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca/support.
2. Suivez les invites vocales pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation :

- Les indications détaillées sont affichées à l'écran d'information, dans la barre d'état de votre système à écran tactile, et aussi à l'écran des services du système SYNC. Vous recevrez également des indications par l'intermédiaire d'avertissements sonores.
- Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez sélectionner **Itinéraire relatif** ou **État de l'itinéraire** en utilisant les commandes à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la **liste d'indications de l'itinéraire actif** ou **l'heure d'arrivée prévue de l'itinéraire relatif**. De plus, vous pouvez activer ou désactiver le guidage vocal, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous ratez un virage, le système SYNC vous demande automatiquement si vous souhaitez mettre l'itinéraire à jour. Dites simplement « Oui » lorsque vous y êtes invité et que le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

Si votre véhicule est équipé de la fonction de navigation, les services SYNC téléchargent la destination demandée au système de navigation. Le système de navigation calcule ensuite l'itinéraire et fournit des indications. Voir **Navigation** (page 426).

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur le bouton de raccrochage du téléphone sur le volant et maintenez-le enfoncé.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services SYNC.

Brefs conseils sur les services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser votre fonction Services pour accéder plus rapidement aux renseignements les plus utilisés ou préférés. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, comme le bureau ou la maison. Vous pouvez également enregistrer vos renseignements préférés, des équipes de sports comme les Lions de Détroit par exemple, ou une catégorie de nouvelles. Ouvrez une session sur le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples détails.
Appuyez pour interrompre	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé au numéro de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et non pas au NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés.

Commandes vocales des services SYNC



Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (sans système de navigation), appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. Lorsque vous y êtes invité, dites une des commandes suivantes :

« SERVICES »
« Annuler cet itinéraire »
« Guidage vocal désactivé »
« Guidage vocal activé »
« Prochain virage »
« Heure d'arrivée estimée »
« Itinéraire relatif »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

SIRIUS Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Pour utiliser le service SIRIUS Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de la carte SD.*

Note : *Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.*

Note : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic# et cliquez sur Market Coverage pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SIRIUS Travel Link.*

Note : *SIRIUS et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions des services SIRIUS Travel Link ni de leur utilisation dans les véhicules.*

Le service SIRIUS Travel Link, lorsque vous y êtes abonné, permet de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Circulation pendant le trajet et circulation à proximité

Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.

Prix de l'essence

Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.

Films à l'affiche

Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.

Météo

Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie. Sélectionnez **Carte** pour afficher la carte météorologique qui peut présenter des orages, des données des radars, des tableaux et les vents. Sélectionnez **Région** pour faire un choix dans une liste d'emplacements.

Informations sportives

Appuyez sur ce bouton pour afficher les pointages et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.

Conditions de ski

Appuyez sur ce bouton pour afficher les conditions de ski d'une région donnée.

Commandes vocales de SIRIUS Travel Link



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. Lorsque vous y êtes invité, dites une des commandes suivantes :

« SIRIUS TRAVEL LINK »
« Prévisions météorologiques pour la semaine »
« Prix de l'essence »
« Films à l'affiche »
« Manchettes du sport »*
« Horaire des sports »*

« SIRIUS TRAVEL LINK »
« Résultats sportifs »*
« Circulation »
« Météo »
« Carte météorologique »
« Aide »

* Si vous dites « Manchettes du sport », « Horaire des sports » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes dans le tableau suivant.

Commandes associées aux sports
« MLB »
« Basketball de la NCAA »
« Football de la NCAA »
« Golf »
« MLS »
« Mes équipes »
« NBA »
« NFL »
« LNH »
« WNBA »
« Aide »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Manchettes de la ligue majeure de baseball »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »
« Résultats de la ligue majeure de baseball »
« Manchettes du basketball de la NCAA »
« Horaire du basketball de la NCAA »
« Résultats du basketball de la NCAA »
« Manchettes du football de la NCAA »
« Horaire du football de la NCAA »
« Résultats du football de la NCAA »
« Manchettes de golf »
« Meneurs du golf »
« Horaire de golf »
« Manchettes de la ligue majeure de soccer »
« Horaire ligue majeure de soccer »
« Résultats de la ligue majeure de soccer »
« Manchettes des sports motorisés »
« Commandes des sports motorisés »
« Horaire des sports motorisés »
« Manchettes de mes équipes »
« Horaire de mes équipes »
« Résultats de mes équipes »
« Manchettes NBA »
« Horaire NBA »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Résultats NBA »
« Manchettes NFL »
« Horaire NFL »
« Résultats NFL »
« Manchettes de hockey »
« Horaire de hockey »
« Résultats de hockey »
« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Horaire de la ligue de basketball féminin »
« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »
« Aide »

Alertes

Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Alertes**, puis choisissez un des services suivants :

- **Afficher** le message entier;
- **Effacer** le message;
- **Effacer tous** les messages.

L'écran affiche tout message du système (comme une carte mémoire SD).

Note : *Le système vous signale un message en allumant l'icône d'information en jaune. Lorsque vous avez lu ou supprimé les messages, l'icône redevient blanche.*

Calendrier

Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Calendrier**. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder l'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Note : *La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.*

Note : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Note : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal se fait entendre ou un message ou une icône paraît à l'écran (ou les deux) lorsque le véhicule est démarré après la connexion d'un téléphone déjà couplé.*

Note : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 37). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 209). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Applications** > **Assistance 911** > **Activé**.



Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Téléphone** > **Assistance 911**; ou en
- appuyant sur l'icône Paramètres > **Aide** > **Assistance 911**.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- Le système SYNC doit être sous tension et fonctionner correctement au moment de l'accident et durant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone Bluetooth compatible au système SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.

- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence si la fonction Assistance 911 est activée. Si un téléphone connecté subit des dommages ou perd la connexion avec le système SYNC, ce dernier tente de se connecter à un téléphone disponible déjà couplé et essaie d'établir l'appel avec les services d'urgence 911.

Avant d'établir l'appel :

- Le système SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système SYNC tente de composer le 911.
- Le système SYNC énonce le message suivant ou un message semblable : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone du volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que le système SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir ces renseignements électroniquement.

Facteurs qui peuvent empêcher l'activation de la fonction Assistance 911

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou le système SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité au sujet de la fonction Assistance 911

Lorsque vous activez la fonction Assistance 911, le système peut indiquer aux services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement de votre véhicule ou d'autres détails à propos de votre véhicule ou de la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Rapport sur l'état du véhicule (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Suivez toujours les directives sur la maintenance périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites corriger les dommages ou les problèmes que vous soupçonnez. Le rapport sur l'état du véhicule complémente, sans s'y substituer, l'entretien normal et l'inspection du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule ne surveille que certains systèmes électroniquement contrôlés par votre véhicule et il ne surveille l'état d'aucun autre système, ni ne donne d'indication à cet égard (l'usure des garnitures de frein par exemple). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait se traduire par des dommages ou des blessures graves.

Note : *Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.*

Note : *La fonction de rapport sur l'état du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a aucun frais d'abonnement au rapport sur l'état du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.*

Note : *Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du Bilan du véhicule.*

Note : *Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport sur l'état du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 160 km (200 mi).*

Note : *Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.*

Abonnez-vous à la fonction de rapport sur l'état du véhicule et définissez vos préférences sur le site www.syncmaroute.ca. Après l'abonnement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmaroute.ca pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La préparation du rapport peut consommer le temps d'antenne du téléphone cellulaire.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- les données de diagnostic du véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique;
- les articles notés par votre concessionnaire autorisé durant une inspection du véhicule qui n'ont pas été corrigés.

Exécution d'un rapport

Pour exécuter un rapport au moyen de l'écran tactile, appuyez sur **Applications** > **Rapport sur l'état du véhicule**.

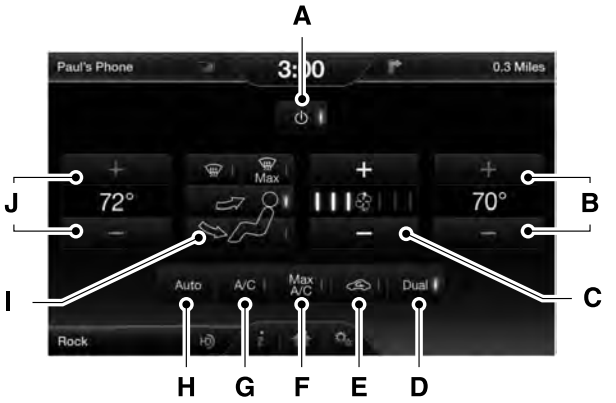
Pour exécuter un rapport au moyen d'une commande vocale, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale du volant, puis, lorsque vous y êtes invité, dites « Bilan du véhicule ».

Avis de confidentialité au sujet du rapport sur l'état du véhicule

Lorsque vous créez un rapport sur l'état du véhicule, Ford peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du rapport sur l'état du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser à sa guise les données recueillies au sujet de votre véhicule. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de rapport d'état du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site Web www.syncmaroute.ca (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

CLIMATISATION

Appuyez sur le coin inférieur droit de l'écran tactile pour accéder aux fonctions de chauffage et climatisation. En fonction de la gamme de votre véhicule et de l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage et climatisation peut différer de l'écran illustré ci-dessous.



E146988

A **Marche/arrêt :** touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. L'air extérieur ne peut pas pénétrer dans l'habitacle lorsque vous mettez le système hors fonction.

B **Réglages du passager :** touchez + ou – pour régler la température.

C **Vitesse du ventilateur :** touchez + ou – pour régler la vitesse du ventilateur.

D **DUAL :** appuyez sur cette touche sur la commande de température du côté passager.

E **Recirculation d'air :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver l'air recyclé qui peut permettre de refroidir plus rapidement l'habitacle et contribuer à empêcher les odeurs de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe aussi automatiquement en fonction lorsque la touche MAX A/C (climatisation maximale) ou MAX (dégivrage maximal) est sélectionnée et il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. Il peut aussi se désactiver automatiquement dans tous les modes de débit d'air, sauf MAX A/C (climatisation maximale) et MAX (dégivrage maximal), pour réduire la formation de buée.

F **MAX A/C (climatisation maximale) :** appuyez sur cette touche pour refroidir votre véhicule avec de l'air recyclé. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode climatiseur normal. La fonction MAX A/C (climatisation maximale) répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et peut empêcher les odeurs de s'infiltrer dans l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatiseur normal.

G **A/C (climatiseur) :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le climatiseur. Utilisez le climatiseur avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur se met automatiquement en fonction au mode MAX A/C (climatisation maximale), dégivreur et plancher/dégivreur.

H **AUTO :** appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique, puis réglez la température au moyen de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition du débit d'air, le fonctionnement du climatiseur et l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air.

I **Commandes manuelles de répartition de l'air :Plancher et dégivreur :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et fournit aussi l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. **Planche de bord :** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord. **Planche de bord/plancher :** répartit l'air entre les bouches de planche de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. **Plancher :** répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. **Dégivreur :** appuyez sur cette touche pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Une fois activé, le mode dégivrage répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage du pare-brise pour réduire la formation de buée sur les glaces. **Dégivrage**

MAXI : répartit l'air extérieur entre les bouches d'air du pare-brise et met automatiquement le climatiseur en fonction. Le ventilateur fonctionne à pleine vitesse et la température est réglée à la valeur maximale. Lorsque cette position de répartition de l'air est en fonction, il n'est pas possible de sélectionner le recyclage d'air ou de régler manuellement la vitesse du ventilateur et la température de l'air.

J **Réglages du conducteur :** touchez + ou – pour régler la température.

Commandes vocales de chauffage et climatisation



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. Lorsque vous y êtes invité, dites une des commandes suivantes :

Commandes vocales de chauffage et climatisation
« Climatisation automatique activée »
« Climatisation désactivée »
« Climatisation activée »
« Climatisation régler température à <15 - 30> »
« Climatisation régler température à <59 - 86> »
« Aide »

Des commandes de chauffage et climatisation supplémentaires sont disponibles, mais vous devez d'abord dire « Climatisation » pour y accéder. Lorsque le système est prêt, vous pouvez énoncer une des commandes suivantes :

« CLIMATISATION »	
« Air conditionné désactivé »	« Désactivée »
« Air conditionné activé »	« Activée »
« Automatique activée »	« Tableau de bord plancher activés »
« Dégivrage avant désactivé »	« Bouche d'aération activée »

« CLIMATISATION »	
« Dégivrage avant activé »	« Bouche d'aération désactivée »
« Arrêt simultané »	« Recirculation désactivée »
« Chauffage par le sol activé »	« Recirculation activée »
« Diminution de la vitesse du ventilateur »	« Température »*
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »	« Température <15 - 30> degrés celsius »
« Chauffage par le sol désactivé »	« Température <59 - 86> degrés fahrenheit »
« Sol dégivrage avant bouche d'aération activée »	« Diminution de la température »
« Air conditionné maximum désactivé »	« Température actuelle maximum »
« Air conditionné maximum activé »	« Augmentation de la température »
« Dégivrage maximum désactivé »	« Température actuelle minimum »
« Dégivrage maximum activé »	« Pare-brise plancher activés »
« Ventilateur au maximum »	« Dégivrage avant bouche d'aération activée »
« Ventilateur au minimum »	« Aide »

* Si vous dites « Température », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau suivant.

« TEMPÉRATURE »
« <15 - 30> degrés celsius »
« <59 - 86> degrés fahrenheit »
« Maximum »
« Minimum »
« Aide »

NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *La carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD pour pouvoir utiliser le système de navigation. Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez besoin d'une carte SD de rechange.*

Note : *La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'enfoncer, puis de relâcher. Ne tentez pas de tirer sur la carte pour la retirer, sous peine de causer des dommages.*

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales, soit le mode de destination et le mode de carte.

Pour définir une destination, appuyez sur le coin vert de l'écran tactile, puis sur la touche **Destination** lorsqu'elle apparaît. Consultez la section **Définir une destination** plus loin dans ce chapitre.

Pour afficher la carte de navigation et l'emplacement actuel de votre véhicule, appuyez sur la barre verte dans le coin supérieur droit de l'écran tactile ou appuyez sur **Destination**, puis sur **Carte**. Consultez la section **Mode de carte** plus loin dans ce chapitre.

Définir une destination

Appuyez sur le coin vert de l'écran tactile, puis sur la touche **Destination** lorsqu'elle apparaît. Choisissez l'une des options suivantes :

Destination
Mon domicile
Favoris
Destinations précédentes
Point d'intérêt
Urgence

Destination
Adresse
Intersection
Centre-ville
Carte
Modifier un itinéraire Annuler un itinéraire

1. Entrez les renseignements nécessaires dans les champs de texte en surbrillance, peu importe l'ordre. Pour l'entrée de l'adresse de destination, la touche **Go!** apparaît une fois que vous avez entré toutes les données nécessaires. Appuyez sur la touche **Go!** pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte. Si vous choisissez l'option **Destination précédente**, la liste des 20 dernières destinations sélectionnées s'affiche.
2. Sélectionnez **Définir comme destination** pour la définir comme votre destination. Vous pouvez également choisir cette adresse comme point de cheminement (pour que le système l'établisse comme étape vers votre destination actuelle), ou l'enregistrer comme destination favorite. Le système considère toutes les **Zones à éviter** sélectionnées dans le calcul de l'itinéraire.
3. Choisissez jusqu'à trois itinéraires différents et sélectionnez **Démarrer l'itinéraire**.

- Le plus rapide : utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
- Le plus court : utilise la distance la plus courte possible.
- Itinéraire écologique : utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.

Vous pouvez aussi choisir d'annuler l'itinéraire ou d'obtenir une démonstration de l'itinéraire. Sélectionnez **Préférences d'itinéraire** pour définir les préférences d'itinéraire, par exemple afin que le système évite les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains ainsi que s'il doit utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants ou les éviter. (Les voies réservées aux véhicules multioccupants sont aussi appelées voies de covoiturage. Ces voies sont réservées aux autobus, au covoiturage par fourgonnette ou par voiture).

Note : *Si votre véhicule roule sur une route reconnue et que vous n'enfoncez pas le bouton **Démarrer l'itinéraire**, le système choisit par défaut l'itinéraire le plus court et amorce le guidage d'itinéraire.*

Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de bulle de dialogue qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète les instructions de guidage, il met à jour la distance avant la prochaine instruction puisqu'il détecte que le véhicule se déplace.

Catégories de points d'intérêt

Catégories principales
Alimentation, boissons et repas
Voyage et transport
Finances
Urgence
Communauté
Santé et médecine
Automobile
Boutiques
Divertissement et arts
Loisirs et sports
Gouvernement
Services ménagers

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et jardin
Soins personnels
Concession automobile
Bureau du gouvernement
Transports publics
Enseignement

Pour développer ces listes, appuyez sur le signe + qui figure devant la liste.

Le système vous permet aussi de classifier les points d'intérêt par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

CitySeekr

Note : *les renseignements relatifs aux points d'intérêt (POI) du service CitySeekr sont limités à environ 912 villes (881 aux États-Unis, 20 au Canada et 11 au Mexique).*



E142634

CitySeekr est un service qui fournit des renseignements supplémentaires sur certains points d'intérêt, comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et les renseignements s'affichent, tels que l'adresse et le numéro de téléphone. Si le point d'intérêt figure dans la liste du service CitySeekr, des renseignements supplémentaires sont disponibles, comme une brève description, les heures d'arrivée et de départ et les heures d'ouverture du restaurant.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir plus de commentaires, une liste de services et d'établissements, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes du point d'intérêt telles que :


hôtel;


café;


alimentation et boissons;


vie nocturne;


attraction.


Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, le service CitySeekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et aménagements au moyen d'icônes, par ex. :

- restaurant;
- centre d'affaires;
- aménagements pour les handicapés;
- buanderie;
- réfrigérateur;
- service à l'étage 24 heures;
- centre de conditionnement physique;
- accès à l'Internet;
- piscine;
- Wi-Fi.

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les évaluations, l'accès pour les personnes handicapées, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les évaluations, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de service de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de l'itinéraire.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Navigation**.

Préférences de carte

Fil d'Ariane

Cette fonction affiche en pointillés blancs la partie déjà parcourue de l'itinéraire. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction.

Format de la liste de virages

Affichez la liste de virages de **haut en bas** ou de **bas en haut**.

Avertissement des points d'intérêt de stationnement

Régler les avis de point d'intérêt de stationnement automatiques. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction. Lorsque l'avis de point d'intérêt de stationnement est activé, les icônes s'affichent sur la carte lorsque vous approchez de votre destination. Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également affichés sur la carte.

Préférences d'itinéraire

Itinéraire préféré

Vous pouvez afficher en priorité l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique. Si vous avez choisi **Oui** pour **Toujours utiliser l'itinéraire préféré**, le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue.

Toujours utiliser l'itinéraire préféré

Cette fonction permet de contourner la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système ne calcule qu'un itinéraire basé sur le réglage de l'itinéraire préféré.

Pénalité d'itinéraire écologique

Sélectionnez une pénalité basse, modérée ou élevée pour l'itinéraire écologique calculé. Plus élevé est le réglage, plus long est le temps accordé pour l'itinéraire.

Éviter

Ces fonctions permettent de demander au système d'éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers, les trains et les tunnels lorsque vous planifiez votre itinéraire. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants

Demandez au système d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants, s'il y a lieu, pour planifier l'itinéraire.

Préférences de navigation

Invites de guidage

Demandez au système d'utiliser la **voix et les tonalités** ou les **tonalités seulement** sur votre itinéraire programmé.

Remplissage automatique état/province

Demandez au système d'indiquer automatiquement l'État et la Province en fonction des renseignements déjà entrés dans le système. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction.

Préférences de circulation

Éviter les problèmes de circulation

Définir la façon que le système doit résoudre les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.

- **Automatique :** permet au système d'utiliser un autre itinéraire pour éviter les incidents de la circulation qui surviennent et qui affectent l'itinéraire actuel. Le système n'émet aucun avis d'alerte de circulation.
- **Manuel :** permet au système de toujours fournir une alerte en cas d'incidents de la circulation le long de l'itinéraire prévu. Vous pouvez accepter ou ignorer l'avis avant d'emprunter l'itinéraire de contournement.

Avertissement d'alerte de circulation

Demandez au système d'afficher les avis d'alerte de circulation.

D'autres fonctions d'avertissement de circulation vous permettent d'activer l'affichage sur la carte de certaines icônes ou de toutes les icônes de circulation (travaux routiers, incidents, accidents et routes fermées). Faites défiler vers le bas pour afficher les différents types d'alertes. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Zones à éviter

Indiquer au système de navigation d'éviter certaines zones lors du calcul d'un itinéraire.

Appuyez sur la touche **Ajouter** pour programmer une entrée. Dès que vous avez effectué une sélection, le système tente d'éviter la ou les zones si cela est possible pour tous les itinéraires. Pour supprimer une sélection, choisissez dans la liste à l'écran. Lorsque l'écran affiche **Modifier zones à éviter**, vous pouvez appuyer sur **Supprimer** dans le coin inférieur droit de l'écran.

Mode d'affichage de carte

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile. Le mode de carte montre l'affichage de carte avancé qui comprend des cartes de ville en mode 2D ainsi que des principaux points d'intérêt en mode 3D (lorsque cette option est disponible).

Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent aussi d'autres caractéristiques comme les pâtés de maisons, les empreintes des bâtiments et les chemins de fer.

Les points d'intérêt en mode 3D s'affichent comme des objets clairs et visibles qui se reconnaissent facilement et qui ont un certain intérêt touristique. Les principaux points d'intérêt en mode 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.



E162051

Pour modifier l'apparence de l'affichage de la carte, appuyez plusieurs fois sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Cela permet d'utiliser trois modes cartographiques différents : Affichage véhicule direction droit devant, Nord vers le haut et Affichage mode 3D.



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) montre toujours la direction de marche avant qui pointe vers le haut de l'écran. Ce mode est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Le système mémorise ce réglage pour les échelles de carte supérieures, mais affiche la carte en mode Nord vers le haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le système rétablit le mode Affichage véhicule direction droit devant.



Nord vers le haut (carte 2D) montre toujours le Nord qui pointe vers le haut de l'écran.



Affichage mode 3D donne une perspective en relief de la carte. Cet angle d'affichage peut être réglé et la carte peut être tournée de 180 degrés en touchant deux fois la carte, puis en glissant le doigt le long de la barre ombragée à flèches qui se trouve au bas de la carte.

Affichage vous permet de basculer entre les affichages carte complète, liste de rues et quitter pour le guidage routier.

Menu affiche une fenêtre contextuelle vous permettant d'accéder directement aux paramètres de navigation, à Afficher/Modifier l'itinéraire, à SIRIUS Travel Link, à Mise en sourdine du guidage et à Annuler l'itinéraire.



Recentrage de la carte – Cette icône permet de recentrer la carte lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Auto Zoom

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte, puis sélectionnez les touches de zoom **+** ou **-** pour afficher le niveau de zoom et les boutons Auto à l'écran tactile. Lorsque vous appuyez sur **Auto**, le zoom automatique est activé et **Auto** est affiché dans le coin inférieur gauche de l'écran dans l'échelle de la carte. Le niveau de zoom de la carte se synchronise avec la vitesse du véhicule. Moins le véhicule roule vite, plus la carte est rapprochée, et plus le véhicule roule vite, plus la carte est éloignée. Pour désactiver la fonction, il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton **+** ou **-**.

En mode 3D, faites tourner la carte en glissant le doigt le long de la barre ombragée à flèches.

Icônes de cartes



Repère du véhicule affiche l'emplacement courant de votre véhicule. Il demeure au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.



Curseur de défilement permet de faire défiler la carte; il est situé au centre de la carte. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.



Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est enregistrée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Vous pouvez sélectionner une des 22 icônes disponibles. Vous pouvez utiliser chaque icône plus d'une fois.



Domicile indique l'emplacement du domicile sur la carte. Vous ne pouvez enregistrer qu'une adresse du carnet comme domicile. Vous ne pouvez pas modifier cette icône.



Icônes de point d'intérêt (POI) indiquent l'emplacement d'une des catégories de points d'intérêt que vous choisissez d'afficher sur la carte. Vous pouvez choisir d'afficher simultanément trois catégories de points d'intérêt sur la carte.



Point de départ indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



Point de cheminement indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste de l'itinéraire.



Icône de destination indique le point de destination finale d'un itinéraire planifié.



Prochain point de manœuvre indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.



Icône d'absence de signal GPS indique que les signaux satellite reçus sont insuffisants pour obtenir un positionnement précis sur la carte. Cette icône peut s'afficher en conditions normales dans un secteur à faible couverture GPS.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Définir comme destination

Appuyez sur cette touche pour choisir un emplacement sur la carte comme destination. Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur **Définir comme destination**.

Établir comme point de cheminement

Appuyez sur ce bouton pour définir l'emplacement courant comme point de cheminement.

Enregistrer dans les favoris

Appuyez sur ce bouton pour enregistrer l'emplacement courant dans vos favoris.

Icônes de point d'intérêt

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher à la fois sur la carte. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Annuler cet itinéraire

Appuyez sur cette touche pour annuler l'itinéraire en cours.

Afficher ou modifier l'itinéraire

Accéder aux fonctions suivantes lorsqu'un itinéraire est activé :

- Afficher l'itinéraire
- Modifier la destination ou les points de cheminement
- Modifier la liste de virages
- Détour
- Modifier les préférences d'itinéraire
- Modifier les préférences de circulation
- Annuler l'itinéraire.

Nokia est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les rapporter directement à Nokia en allant à l'adresse http://mapreporter.navteq.com. Nokia évalue toutes les erreurs de données de carte qui lui sont signalées et vous envoie un courriel concernant le résultat de leur investigation.

Mises à jour cartographiques du système de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 800 NAVMAPS (le 01 800 557-5539 au Mexique) ou en visitant le site www.navigation.com/ford. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer la disponibilité des mises à jour.

Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. Après la tonalité, dites l'une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de navigation
« Annuler point de passage » [1]
« Annuler cet itinéraire » [1]
« Destination » [2]
« Destination <nom enregistré> »
« Destination <catégorie de POI> »
« Destinations favorites »
« Destination mon domicile »
« Trouver une intersection »
« Destination <catégorie de POI> plus proche »
« Destination POI le plus près »
« Destination lire noms enregistrés »
« Destination POI »
« Catégories de destination POI »
« Destination précédente »
« Destination adresse de rue »
« Détour » [1]
« Navigation » [3]
« Diminuer volume voix »
« Augmenter volume voix »
« Répéter instruction » [1]
« Affichage mode 3D »
« Affichage véhicule direction droit devant »
« Afficher Carte »

Commandes vocales du système de navigation
« Nord vers le haut »
« Afficher itinéraire »[1]
« Afficher liste de virages »[1]
« Guide vocal désactivé »
« Guide vocal activé »
« Où suis-je? »
« Zoom avant »
« Zoom arrière »
« Aide »

[1] Ces commandes ne sont disponibles que lorsqu'un itinéraire de navigation est en cours.

[2] Si vous dites « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Destination » qui suit.

[3] Si vous dites « Navigation », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Navigation » qui suit.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <Catégorie de POI> »
« Destination favorite »
« Mon domicile »
« Intersection »
« <Catégorie POI> plus proche »
« POI le plus près »
« Lire noms enregistrés »
« Catégorie de POI »

« DESTINATION »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

« NAVIGATION »
« Destination »*
« Zoom ville »
« Zoom pays »
« Zoom avant minimum »
« Zoom arrière maximum »
« Zoom Province »
« Zoom état »
« Zoom rue »
« Zoom sur <distance> »
« Aide »

* Si vous dites « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Destination ».

Adresse de destination ponctuelle

Lorsque vous dites « Destination de navigation adresse de rue » ou « Destination adresse de rue », le système vous demande de dire l'adresse au complet. Le système affiche un exemple à l'écran. Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : Accessories.Ford.com (États-Unis seulement).

Les accessoires sur mesure Ford sont disponibles pour votre véhicule auprès de votre concessionnaire Ford local ou Ford du Canada autorisé. Pendant la période de garantie, Ford Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon les modalités suivantes, au choix :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première éventualité), ou
- La partie restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteur de capot*
- Déflecteurs de glaces latérales
- Pare-boue
- Graphiques personnalisés*

Apparence intérieure

- Tapis protecteurs
- Ensemble d'éclairage intérieur

Style de vie

- Cendrier amovible et ensemble fumeur
- Protecteur d'aire de chargement
- Filet d'arrimage*
- Écran cache-bagages
- Organisateurs de rangement souples
- Porte-bagages et supports*
- Crochet de dépannage (œillet de remorquage)
- Accessoires de traction de remorque

Tranquillité d'esprit

- Clavier d'entrée sans clé
- Dispositif de démarrage à distance
- Dispositifs antivol
- Antivols de roues
- Système d'aide au stationnement monté sur le pare-chocs*

*Les accessoires fabriqués sous licence pour Ford sont couverts par la garantie du fabricant des accessoires. Les accessoires fabriqués sous licence pour Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford. Contactez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur

sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.

- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC), réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des É-U et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il doit être posé par un technicien qualifié uniquement.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot, du côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques non conçus par Ford ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et peuvent aussi gêner le fonctionnement d'autres circuits électriques du véhicule.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC®

- Vous avez acquis un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (FORD MOTOR COMPANY) auprès d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut interfacer et (ou) communiquer avec des logiciels et (ou) systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et (ou) le LOGICIEL FORD peut interfacer et (ou) communiquer avec des logiciels et (ou) systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations relatives à l'ingénierie à rebours, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations sur la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** la documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de cette LICENCE, uniquement en raison d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau, cette LICENCE et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques :** les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu

peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.

- **Consentement à l'utilisation des données :** vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces données uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces données à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.
- **Logiciels et services supplémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les

conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en

ligne auquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site http://www.microsoft.com/exporting/.

MARQUES DE COMMERCE : cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT AU PRODUIT : le support au produit pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support au produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF LÀ OÙ LES LOIS L'INTERDISENT, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT AUCUNEMENT RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES QUI POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 $ US).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Adobe

Contient les technologies Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®] par Adobe Systems Incorporated. Ce [produit sous licence] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] ou [Adobe® AIR®] autorisés sous licence par Adobe Systems Incorporated, Copyright ©1995 à 2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows®

Le système Ford SYNC™ contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives fournies : avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Rangez le Guide de l'utilisateur dans votre véhicule : si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales : les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage : pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume : évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocales : le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation : toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction : toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement : les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière : n'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécisions éventuelles des cartes : Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence : ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel TeleNav.

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav : (a) respectez le code de la sécurité routière et conduisez prudemment; (b) utilisez votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous croyez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel TeleNav vous oblige à effectuer une manœuvre non sécuritaire ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez ne pas être sécuritaire, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas des destinations, ni autrement manipulez le Logiciel TeleNav à moins que votre véhicule ne soit immobile et qu'il soit stationné; (d) n'utilisez pas le Logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non intentionnelles, non sécuritaires, dangereuses ou de quelque manière que ce soit incompatible avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de façon sécuritaire dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous consentez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des données exactes, précises, à jour et complètes sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, en vous assurant qu'elles soient exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez que vous utiliserez le Logiciel TeleNav seulement à des fins d'affaire personnelle ou de loisir, et de ne pas fournir des services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous consentez à ne pas effectuer une de ces actions : (a) reconstituer la logique du Logiciel TeleNav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code de source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel TeleNav sans le consentement préalable, exprès et écrit, de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de sous-licence ou autrement transférer le

Logiciel TeleNav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utiliser le Logiciel TeleNav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris mais sans s'y limiter aux lois et aux règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereux, abusif, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans en obtenir au préalable la permission écrite de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables pour toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques plus éloignées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la récompense rendu par le médiateur peut être entré par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure ou une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, TeleNav et vous-même consentez à soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de l'État de la Californie du Conté de Santa Clara. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en ce qui est de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, dans lequel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8,1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous par rapport au sujet du présent document.

8,2

Sauf en ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat

sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autrement, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis ») électroniquement. TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir les avis électroniquement, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8,4

L'échec de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, ni un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat constitue un abandon d'une violation subséquente ou d'un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.

8,6

Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données autorisées à TeleNav par les fournisseurs de tiers pour votre bénéfice et d'autres utilisateurs finaux. Ce Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (compris à la fin de ce Contrat), et donc votre utilisation du Logiciel TeleNav est aussi sujette à de telles modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur de tiers de TeleNav :

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel NavTeq

MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (« Données ») est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Si vous ouvrez cet emballage, ou si vous installez, copiez, ou autrement utilisez les données, vous convenez à être assujetti aux conditions de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, vous n'avez pas la permission d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les données. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, et que vous n'avez pas installé, copié, ou utilisé les données, vous devez

contacter votre détaillant ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans le trente (30) jours suivant votre achat pour obtenir un remboursement de votre prix d'achat. Pour communiquer avec NT, consultez le site www.navteq.com.

Les données sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et ne peuvent être revendues. Il est protégé par les droits d'auteurs, et est assujetti aux modalités suivantes (les « End User License Agreement »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et NAVTEQ North America, LLC (« NT ») et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part.

Les Données relatives au Canada comprennent les renseignements obtenus avec la permission des autorités canadiennes, notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Postes Canada, GeoBase®.

NT détient une licence non exclusive du United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP +4®.

© United States Postal Service® 2009. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par le United States Postal Service®. Les marques de commerce et les inscriptions suivantes sont la propriété de l'USPS : United States Postal Service, USPS, et ZIP +4

Les données pour le Mexique incluent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Usage personnel seulement : vous consentez à utiliser les données en question pour votre usage exclusivement personnel, aux fins non commerciales pour lesquelles on vous a accordé une licence et non pas à des fins de recours à un service bureau, d'exploitation partagée ou à d'autres fins semblables. Sauf tel que prévu dans les présentes, vous convenez de ne pas autrement copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Limitations de licence sur le transfert : votre licence limitée ne vous permet pas de transférer ou de revendre les données, sauf si vous transférer de manière permanente toutes les données et le matériel accompagnant, et à condition que : (a) vous n'en gardiez aucune copie; (b) que la personne qui reçoit ces données accepte les conditions de ce contrat de licence de l'utilisateur final; et (c) que vous transfériez les données dans la forme exacte de votre achat, en transférant physiquement le média (p. ex., le CD-ROM ou le DVD acheté), tous les emballages d'origine, tous les manuels et toute autre documentation qui l'accompagnent. Les coffrets de plusieurs disques ne peuvent être transférés ou vendus que complets, tels que fournis, et non en disques séparés.

Limitations de licence additionnelles : sauf si vous détenez un permis précis à cette fin par NT par une entente écrite séparée, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est accordée pour l'utilisation des données tel qu'énoncé dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

AVERTISSEMENT

Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie : Ces données vous sont fournies « telles quelles » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. NT et ses titulaires de licences (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, représentation ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Dénégation de garantie : NT ET SES TITULAIRES DE LICENCES (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON-CONTREFAÇON. Certains États, territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Dénégation de responsabilité : NT ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NT OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE UN TEL DOMMAGE. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Réglementation de l'exportation : Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les approbations qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce

des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations empêchent NT de respecter toute obligation décrite dans les présentes dans le but de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation de la présente convention.

Entente globale : ces termes et conditions constituent l'accord entier entre NT (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Divisibilité : si vous et NT reconnaissez qu'une partie de cet accord est jugée illégale ou inapplicable, les autres dispositions de cet accord resteront néanmoins en vigueur.

Loi directrice : ces termes et conditions seront régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner effet à (i) ses dispositions de conflit de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclus. Vous acceptez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tous les différends, les revendications et les actions découlant de ou en rapport avec les données qui vous sont fournis dans les présentes.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : si les données sont en cours d'acquisition par ou pour le compte du gouvernement des États-Unis ou toute autre personne qui cherche à obtenir ou à l'application des droits similaires à ceux habituellement réclamés par le gouvernement des États-Unis, ces données est un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la réglementation 48 CFR (« FAR ») 2,101, est autorisé conformément à la présente licence de l'utilisateur final, et à chaque copie de données livrées ou autrement fournies doivent être marqués et embarquées le cas échéant, avec le texte suivant « Avis d'utilisation », et d'être traités conformément aux Avis de ce type :

AVIS D'UTILISATION

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

NAVTEQ

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données est un « article commercial » tel que ce terme est défini dans FAR 2.101

et est soumis aux dispositions de l'accord de licence pour utilisateurs finaux dans lesquelles

ces données étaient fournies.

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende disposition contraire, le responsable des marchés, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit en aviser NAVTEQ avant de rechercher des moyens supplémentaires ou autres droits dans les données.

Données de point d'accès Wi-Fi fournies par JiWire, © 2013 JiWire.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter une ou plusieurs des brevets américains suivants no 5 987 525; no 6 061 680; no 6 154 773, no 6 161 132, no 6 230 192, no 6 230 207, no 6 240 459, no 6 330 593, et d'autres brevets qui ont été émis ou qui sont en instance. Certains services sont fournis sous licences de Open Globe, Inc. pour les États-Unis : no 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil.

Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y

compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE CONSENT AUCUNE REPRÉSENTATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007.

FCC ID : KMHSYNCG2

IC : 1422A-SYNCG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été rencontrées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé offert par Ford Motor Company. Il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le PEP Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre Programme d'entretien prolongé Ford. Avec le PEP Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé, chacun offrant des couvertures différentes. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford et Lincoln des États-Unis et du Canada. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez;
- Des réparations exécutées par des techniciens formés en usine, utilisant des pièces d'origine Ford et Lincoln;

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1e jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale ou les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendrez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme PEP Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage (sauf en Californie)
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Courroies et flexibles
- Plein de liquide d'échappement diesel

Contactez votre concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln dès aujourd'hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu'à votre budget.

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêts et sans frais.

Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Ford au 1 800 367–3377. N'oubliez pas de vous renseigner sur nos offres de paiement sans intérêts qui vous permettent de bénéficier de la sécurité et des avantages du programme PEP Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication!

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-0039

Nom (LETTRES MOULÉES)	
ADRESSE	**APP.**

Nom (LETTRES MOULÉES)		
VILLE	**PROVINCE**	**CODE POSTAL**
COURRIEL		

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Le remboursement de locations;
- La couverture de certaines pièces d'entretien et d'usure;
- La protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- Les avantages du programme Club d'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants. Le programme de protection d'entretien Lincoln est offert chez les concessionnaires Lincoln autorisés.

Note : *Les réparations effectuées hors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Information d'ordre général relative à l'entretien

Pourquoi entretenir votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons défini des intervalles d'entretien réguliers pour votre véhicule sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles recommandés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser le coût d'exploitation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les services d'entretien périodique et de vous assurer que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Guide du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 294).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi effectuer l'entretien chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces de remplacement authentiques de marques Ford et Motorcraft, ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et vous offrent l'avantage de faire vos achats en un seul endroit. Ils peuvent effectuer tout l'entretien de votre véhicule, qu'il s'agisse de maintenance générale ou de réparations suite à une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Contactez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

L'écran d'information affiche **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** lorsqu'il est temps d'effectuer une vidange d'huile. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) lorsque le message **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche. Veillez à remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 237).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 kilomètres (5 000 milles) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et comprend de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule, et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Guide du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que

les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris celui de la roue de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de la batterie. Nettoyez-les au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyez-les au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des bourrelets d'étanchéité des portes. Lubrifiez-les au besoin.
Fonctionnement des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez-les au besoin.
Fonctionnement du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint	
Courroies d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Radiateur, refroidisseur, flexibles des système de chauffage et de climatisation
Système d'échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplissez au besoin	Usure et pression de gonflage des pneus (y compris celui de la roue de secours)**.
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fissures, éclats ou piqûres sur le pare-brise
Soufflets d'arbres de roue	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace

**Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du produit d'obturation sur le contenant. Remplacez le produit d'obturation au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

Entretien périodique normal

Intelligent Oil-Life Monitor® (système de contrôle d'huile intelligent)

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer par le fait même l'impact écologique sur l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule indique qu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant **PRÉVOIR VIDANGE HUILE MOTEUR** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand prévoir le message VIDANGE HUILE REQUISE	
Nombre de kilomètres (milles)	**Utilisation de véhicule et exemple**
12 000-16 000 (7 500-10 000)	**Normal** Conduite normale sur autoroute Charge ou remorquage modéré à nul Routes plates à modérément vallonnées Fonctionnement au ralenti non prolongé
8 000-11 999 (5 000-7 499)	**Sévère** Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement au ralenti prolongé Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
4 000-7 999 (3 000-4 999)	**Extrême** Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information*
Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. **
Permutez les pneus.
Effectuez une inspection multipoint (conseillé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein et le frein de stationnement

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information*
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle.
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement et l'état des flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez tous les emplacements munis de graisseurs (véhicules quatre roues motrices).
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez tous les emplacements munis de graisseurs (véhicules quatre roues motrices).
Vérifiez l'état et le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 kilomètres (10 000 milles).

** Le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life doit être réinitialisé après chaque remplacement de l'huile et du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 237).

Autres interventions d'entretien [1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez le liquide de refroidissement du moteur. [2]
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement. [3]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez le liquide de boîte de vitesses automatique.

Autres interventions d'entretien [1]	
	Remplacez les courroies d'entraînement. [4]
	Remplacez la courroie de distribution (moteur 1,6 L).

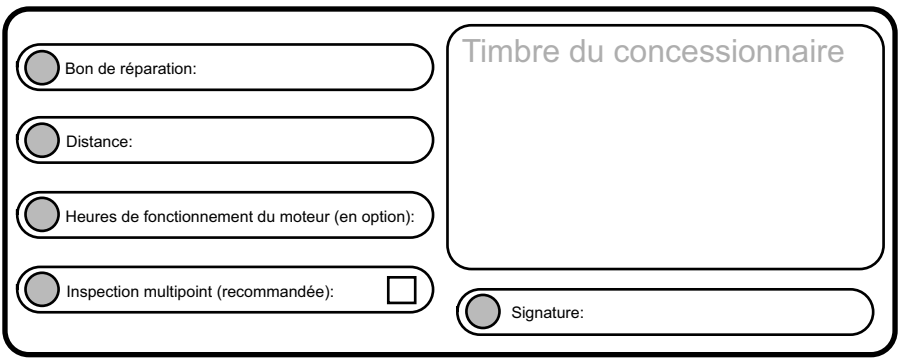
[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 kilomètres (3 000 milles) suivant le dernier remplacement de l'huile et du filtre. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial après six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 milles), puis tous les trois ans ou 80 000 kilomètres (50 000 milles) par la suite.

[3] Après l'inspection initiale, inspectez à chaque deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

[4] Si non remplacée au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

Journal du calendrier d'entretien



Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

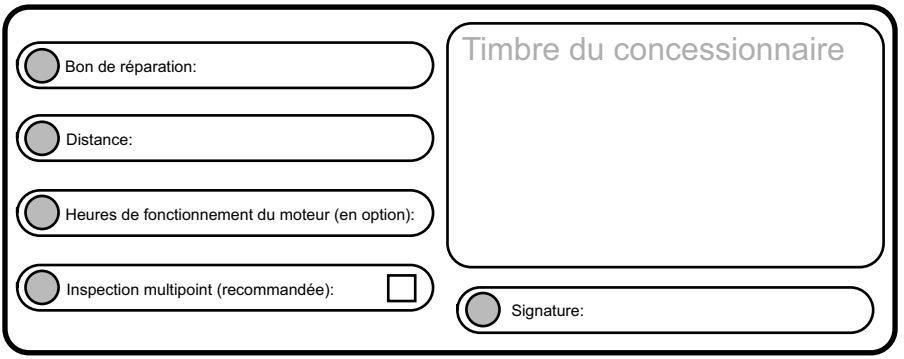
Distance:

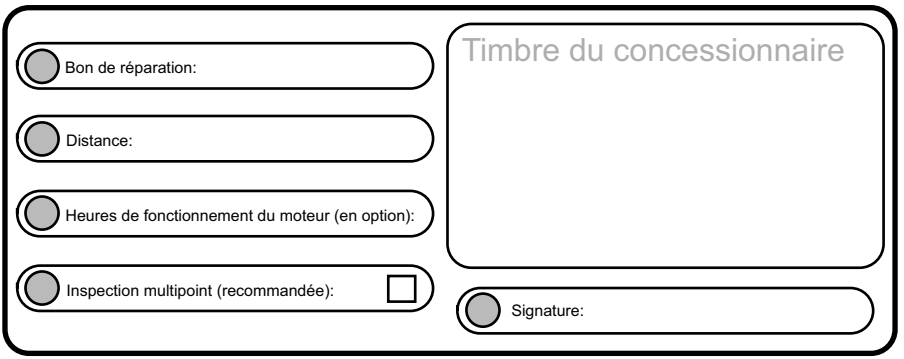
Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:





Conditions spéciales d'utilisation

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants à la période spécifiée ou à moins de 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 kilomètres (30 000 milles).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, le système de contrôle d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur tel qu'indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le liquide de boîte de vitesses automatique.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Au besoin	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur tel qu'indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle. *
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le liquide de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

* Il s'agit d'une fonction en option.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle. *
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou aux six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. **
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le liquide de boîte de vitesses automatique.

* Il s'agit d'une fonction en option.

Réinitialisez le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life après chaque remplacement de l'huile et du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur (page 237).

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez complètement le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

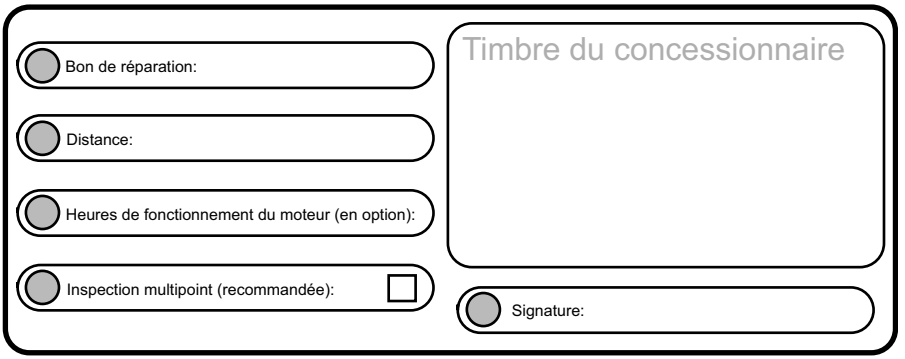
Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:



Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien normal des ponts : les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange des ponts arrière n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que l'ensemble a été submergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours et que la température est supérieure à 21 ºC (70 ºF) ou à pleins gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques de pont arrière doivent être remplacées à tous les 4 800 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B, ou un produit équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants. Voir **Spécifications techniques** (page 298).

Entretien des essieux pour véhicules de police, taxi, voiturier : Vidangez l'huile pour pont arrière tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B, ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. Remplacez l'huile du pont chaque fois que ce dernier a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie : si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (CARB) a statué que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annule pas la garantie d'efficacité des dispositifs antipollution ou la responsabilité de rappel de limite avant

l'achèvement de la vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile pour les climats chauds : si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour les moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle de vidange d'huile est de 8 000 kilomètres (5 000 milles).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 4 800 kilomètres (3 000 milles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle : la durée du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle dépend de l'exposition à la poussière et aux saletés. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

Fiche de remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Première vidange : six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 milles) (selon la première éventualité).

Après la première vidange : tous les trois ans ou tous les 80 000 km (50 000 mi).

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Entretien de votre véhicule

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

Signature:

4

4WD
Voir : Quatre roues motrices....154

A

A/C
Voir : Chauffage et climatisation....112
ABS
Voir : Freins....159
Accessoires....435
Apparence extérieure....435
Apparence intérieure....435
Style de vie....435
Tranquillité d'esprit....435
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées 12
Accoudoir arrière....127
Affichage d'information....98
Généralités....98
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information....98
Aide au démarrage en côte....153
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte....153
Aide au stationnement....165
Sonar avant....166
Sonar de recul....165
Aides à la conduite....178
Aides au stationnement....165
Alarme
Voir : Alarme antivol....72
Alarme antivol....72
Activation de l'alarme....72
Désactivation de l'alarme....73
Antipatinage....162
Principes de fonctionnement....162
Aperçu sous le capot - 1,6 L EcoBoost™....234
Aperçu sous le capot - 2,5 L....236
Aperçu sous le capot - 2 L EcoBoost™....235
Appendices....437
Applications et services du système SYNC™....341
Assistance 911....341
Rapport sur l'état du véhicule....344
Services SYNC : services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements....346
Appuie-tête....121
Pour régler l'appuie-tête....122
À propos de ce manuel....7
Protection de l'environnement....7
Assistance à la clientèle....214
Assistance dépannage....209
Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service d'assistance dépannage....210
Véhicules vendus au Canada – Utilisation du service d'assistance dépannage....210
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation du service de dépannage....209
Véhicules vendus aux États-Unis – Comment faire appel au service d'assistance dépannage....209
Audio numérique 314
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD....316
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite....306
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC....304
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD....301
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts....309
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD....310
Structure de menus....311

Avis spéciaux....13
Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires....13
Directives spéciales....13
Garantie limitée de véhicule neuf....13
Utilisation de votre véhicule comme ambulance....13
Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige....13

B

Boîte de vitesses automatique....150
Boîte de vitesses automatique SelectShift®....151
Interverrouillage du levier sélecteur....152
Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique....150
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige....152
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses automatique....150

C

Cache-bagages....185
Caméra de recul
Voir : Caméra de rétrovision....172
Caméra de rétrovision....172
Utilisation du système de caméra de marche arrière....172
Capacités et spécifications....294
Spécifications techniques....298
Capteur de poids du passager avant....40
Carburant et remplissage....141
Ceintures de sécurité....28
Principes de fonctionnement....28
Centrale multimédia....321
Chaîne audio....300
Généralités....300
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige....282
Changement d'une roue....287
Procédure de remplacement d'une roue....289
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente....287
Chauffage
Voir : Chauffage et climatisation....112
Chauffage et climatisation....112
Chauffe-moteur....139
Utilisation du chauffe-moteur....140
Cirage....257
Clés et commandes à distance....47
Clignotants....83
Climatisation
Voir : Chauffage et climatisation....112
Climatisation....422
Commandes vocales de chauffage et climatisation....424
Combiné des instruments....92
Commande audio....74
Type 1....75
Type 2....75
Commande automatique de la température....113
Commande de température....115
Commande d'éclairage....81
Appel de phares....81
Feux de route....81
Commande d'éclairage du tableau de bord....82
Véhicules avec antibrouillards avant....82
Véhicules sans antibrouillards avant....82
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel....219
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français....219
Commande de l'affichage d'information....76
Commandes multimédias....77
Commande manuelle de la température....112
Commande vocale....76
Commandes MyFord Touch®....76
Commutateur d'allumage....136
Conduite dans l'eau....207
Conduite économique....206
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage....159
Conseils de conduite....206
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage....159

Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle 115
Chauffage rapide de l'habitacle.....116
Conseils généraux.....115
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....118
Refroidissement maximal en positions tableau de bord ou tableau de bord et plancher.....119
Refroidissement rapide de l'habitacle.....117
Réglages de refroidissement recommandés 117
Réglages recommandés pour le chauffage.....116
Véhicule immobile pendant des périodes prolongées lorsque la température ambiante est extrêmement élevée.....118
Consignes de sécurité.....141
Console centrale.....135
Console de pavillon.....135
Consommation de carburant.....148
Calcul de la consommation de carburant.....148
Remplissage du réservoir.....148
Contacteur de démarrage
Voir : Commutateur d'allumage.....136
Contrat de licence de l'utilisateur final.....437
Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC®.....437
Contrôle de stabilité.....163
Principes de fonctionnement.....163
Coupure de carburant 210
Couvre-plancher.....207
Création d'un dispositif MyKey.....54
Programmation ou modification des réglages configurables.....54

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 220
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 219
Démarrage à distance.....120
Derniers réglages.....120
Dispositifs chauffants et rafraîchissants.....120
Réglages automatiques.....120
Démarrage d'un moteur à essence.....137
Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....138
Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....139
Démarrage impossible.....138
Précautions contre les gaz d'échappement.....139
Renseignements importants concernant la ventilation.....139
Véhicules à allumage sans clé.....137
Véhicules à clé de contact.....137
Démarrage et arrêt du moteur.....136
Généralités.....136
Démarrage sans clé.....136
Modes d'allumage.....137
Démarrage-secours du véhicule.....211
Branchement des câbles volants.....211
Débranchement des câbles volants.....212
Démarrage-secours.....212
Préparation du véhicule.....211
Dépannage.....209
Dépannage du système SYNC™.....357
Dépose d'un phare.....249
Désignation du code de boîte de vitesses.....297
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....45
Diagnostic de panne MyKey.....58
Direction.....183
Direction assistée à commande électrique.....183
Dispositifs de retenue supplémentaires.....37
Principes de fonctionnement.....37

Divertissement....384
Audio Bluetooth....402
Entrées AV....403
Fente pour carte SD et port USB....398
Information sur la prise en charge des lecteurs de médias, des formats de médias et des métadonnées....402
Lecteur de disques compacts....397
Radio AM-FM....386
Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)....392
Recherche dans le contenu d'un dispositif....384
DRL
Voir : Feux de jour....83

E

Éclairage ambiant....85
Eclairage....81
Éclairage intérieur....84
Éclairage intérieur arrière....84
Éclairage intérieur avant....84
Ecrous de roue
Voir : Changement d'une roue....287
Écrous de roue
Voir : Changement d'une roue....287
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey....55
En Californie (États-Unis seulement) 215
Enregistrement de données 9
Enregistrement des données d'entretien....9
Enregistrement des données d'événement....10
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données 9
Entrée sans clé....69
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™....69
Entreposage du véhicule....260
Au terme de l'entreposage....262
Batterie....262
Carrosserie....261
Circuit de refroidissement....261
Circuit d'alimentation....261
Divers....262
Freins....262
Généralités....261
Moteur....261
Pneus....262
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants....35
Entretien des pneus....265
Adhérence AA A B C....266
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus....265
Renseignements moulés sur le flanc du pneu....268
Température A B C....266
Terminologie du pneu....267
Usure de la bande de roulement....266
Entretien de votre véhicule....457
Conditions spéciales d'utilisation....467
Entretien périodique normal....460
Exceptions....472
Fiche de remplacement du liquide de refroidissement du moteur....473
Information d'ordre général relative à l'entretien....457
Entretien du véhicule....255
Généralités....255
Entretien....232
Généralités....232
Équipement de communication mobile....13
Espaces de rangement....135
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière....80
Essuie-glace de lunette arrière....80
Lave-glace arrière....80
Essuie-glaces automatiques....78
Essuie-glaces....78
Balayage intermittent....78
Essuie-glaces asservis à la vitesse (selon l'équipement)....78
Essuie-glaces et lave-glaces....78

Étiquette d'homologation du véhicule....297

F

Feux de détresse....210
Feux de jour....83
Véhicules à phares à décharge à haute intensité....83
Véhicules à phares à halogène....83
Filtre à air d'habitacle....119
Filtre à carburant....242
Fonction de mémorisation....125
Enregistrement d'une position préréglée....126
Fonction de stabilisation de la remorque....197
Ford Credit....12
(États-Unis seulement)....12
Ford Protect....454
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)....456
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)....454
Frein à main
Voir : Frein de stationnement....160
Frein de stationnement....160
Freins....159
Généralités....159
Fusibles....221

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs....86
Glaces à commande électrique....86
Fermeture rapide....86
Fonction de rebond....86
Ouverture rapide....86
Temporisation des accessoires....87
Verrouillage des glaces....86
Glaces et rétroviseurs chauffants....119
Lunette arrière chauffante....119
Rétroviseurs extérieurs chauffants....119
Glossaire des symboles....7

H

Hayon à commande électrique....65
Détection d'obstacles....68
Ouverture et fermeture du hayon....66
Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon....68
Hayon à commande manuelle....64
Fermeture du hayon....65
Ouverture du hayon....65
Hayon
Voir : Hayon à commande électrique....65
Voir : Hayon à commande manuelle....64

I

Indicateurs et avertisseurs sonores....96
Alerte de système sans clé....96
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage....96
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré....96
Carillon avertisseur de phares allumés....96
Carillon avertisseur de rappel des phares allumés....96
Carillon d'avertissement de la boîte de vitesses automatique....97
Information....411
Alertes....418
Assistance 911....418
Calendrier....418
Rapport sur l'état du véhicule....421
Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)....412
SIRIUS Travel Link....415
Installation de sièges d'enfant....21
Sièges enfant....21
Utilisation des ceintures de sécurité trois points....21
Utilisation des sangles de retenue....25
Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège enfant)....24
Introduction....7

J

Jauge d'huile moteur - 1,6 L EcoBoost™....237
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™/2,5 L....237
Jauges....92
Affichage d'information....92
Indicateur de température du liquide de refroidissement....93
Jauge de carburant....93

L

Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur....255
Lavage
Voir : Nettoyage de l'extérieur....255
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces....78
Lave-glaces....79
Limite de charge....187
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque....187
Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires....195

M

Messages d'information....101
Aide au démarrage en côte....105
Alarme....102
Batterie et de circuit de charge....102
Boîte de vitesses et quatre roues motrices....109
Direction assistée....108
Dispositif antipatinage....111
Dispositif MyKey....107
Éclairage....106
Entretien....106
Frein de stationnement....108
Indicateur de message....101
Moteur....104
Portes....104
Sacs gonflables....102
Sonar de recul....108
Système de démarrage....109
Système de surveillance de la pression des pneus....111
Système sans clé du véhicule....105
Systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale....103
Mise au rebut de l'airbag....46
Mode Éco....182
Réinitialisation du mode économie....183
Type 1....183
Types 2 et 3....183
MyFord Touch™....364
Généralités....364
MyKey™....53
Principes de fonctionnement....53

N

Navigation....426
Catégories de points d'intérêt....427
CitySeekr....427
Commandes vocales de navigation....433
Définir une destination....426
Définir vos préférences de navigation....429
Mises à jour cartographiques du système de navigation....433
Mode d'affichage de carte....430
Touches d'accès rapide....432
Nettoyage de l'extérieur....255
Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement)....256
Éléments extérieurs chromés....256
Nettoyage des pièces extérieures en plastique....256
Soubassement de carrosserie....256
Nettoyage de l'habitacle....258
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord....259
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace....257
Nettoyage des roues en alliage....260
Nettoyage des sièges en cuir....259
Nettoyage du moteur....257
Numéro d'identification du véhicule....296

O

Options uniques d'exportation....14
Ordinateur de voyage....101
Autonomie restante....101
Compteur journalier....101
Consommation moyenne de carburant....101
Réinitialisation de l'ordinateur de voyage....101
Temps écoulé....101
Toutes les valeurs....101
Ouverture et fermeture du capot....233
Fermeture du capot....233
Ouverture du capot....233
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel....128
Ouvre-porte de garage universel....128
Système de commande sans fil HomeLink....128

P

Panne de carburant....142
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant....143
Paramètres....373
Affichage....374
Montre....373
Paramètres....376
Son....375
Véhicule....375
Pare-soleil....90
Miroir de courtoisie éclairé....90
PATS
Voir : Système antivol passif....71
Perchlorate....11
Personal Safety System™....36
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System?....36
Phares à extinction temporisée....82
Phares antibrouillards avant....83
Phares antibrouillards avant
Voir : Phares antibrouillards avant....83
Phares automatiques....81
Pièces de rechange recommandées....12
Entretien périodique et réparations mécaniques....12
Garantie sur les pièces de rechange....12
Réparation en cas de collision....12
Pièces Motorcraft....295
Pneus
Voir : Roues et pneus....263
Poids de remorquage recommandés....198
Points de remorquage....202
Emplacement du crochet de sauvetage....202
Pose du crochet de sauvetage....202
Remorquage du véhicule sur quatre roues....203
Porte-bagages
Voir : Porte-charge et porte-bagages de toit....186

Porte-charge et porte-bagages de toit....186
Réglage de la traverse....186
Port USB....321
Positionnement des sièges de sécurité enfants....17
Positions assises appropriées....121
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada....217
Pour obtenir les services nécessaires....214
À l'extérieur....214
Prise d'entrée auxiliaire....320
Prises de courant auxiliaires....133
Emplacements....133
Prise de courant de 110 volts c.a....133
Prise de courant de 12 volts c.c....133
Produits de nettoyage....255
Programmateur de vitesse....76
Principes de fonctionnement....176
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse....176
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse....176
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)....216
Proposition 65 de la Californie....11
Protège-genoux gonflable....39

Q

Qualité du carburant....142
Choix du carburant approprié....142
Indice d'octane recommandé....142
Quatre roues motrices....154
Principes de fonctionnement....154

R

Radio par satellite....318
Dépannage....319
Facteurs de réception du signal radio satellite....318
Numéro de série électronique de la radio satellite....319
Service de radio satellite SIRIUS®....319
Rangement sous le plancher arrière....185
Plancher de chargement réglable....185
Plancher de l'habitacle....185
Système de casiers de rangement....185
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité....33
Belt-Minder®....33
Ravitaillement....144
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™....144
Réglage des phares....247
Réglage horizontal....249
Réglage vertical....247
Réglage du volant....74
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité....32
Rehausseurs....19
Types de rehausseur....19
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol....204
Remorquage d'urgence....204
Remorquage derrière un véhicule de loisir....204
Remorquage....196
Remplacement d'une ampoule....249
Condensation dans le bloc optique....249
Remplacement d'une ampoule de troisième feu d'arrêt....253
Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation....253
Remplacement des ampoules de feu arrière, de feu de freinage et de clignotant....252
Remplacement des ampoules de phare....250
Remplacement des ampoules de phare à décharge à haute intensité....251
Remplacement des ampoules des feux de position latéraux....251
Remplacement des ampoules des phares antibrouillards, des feux de position et des clignotants....251
Remplacement du bloc optique d'un phare de recul....252
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue....52

Remplacement d'un fusible.....221
Fusibles.....221
Remplacement de la batterie de 12 V 243
Remplacement des balais d'essuie-glace.....245
Remplacement du filtre à air 246 246
Moteur 2,5 L.....246
Moteurs EcoBoost 1,6 L et 2 L.....246
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....47
Clé d'accès intelligent.....47
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....256
Rétroviseur intérieur.....89
Rétroviseur à électrochrome.....89
Rétroviseurs extérieurs.....87
Rétroviseurs à miroir d'angle mort intégré.....88
Rétroviseurs à réglages mémorisés.....88
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....87
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....88
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....88
Système de surveillance des angles morts.....89
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....86
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....119
Rodage.....206
Rodage
Voir : Rodage.....206
Roues et pneus.....263
Généralités.....263
Spécifications techniques.....292

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....38
Enfants et sacs gonflables.....39
Position assise approprié pour le conducteur et le passager avant.....38
Sacs gonflables latéraux.....42
Safety Canopy™.....44
Sécurité enfants.....15
Généralités.....15
Sécurité.....71
Serrures.....60
Sièges à commande électrique.....124
Support lombaire à réglage électrique.....125
Sièges à commande manuelle.....123
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....123
Réglage de l'inclinaison.....124
Réglage de la hauteur du siège du conducteur.....124
Sièges arrière.....126
Rabattement du dossier du siège.....126
Redressement du dossier du siège.....126
Réglage de l'inclinaison.....126
Sièges chauffants.....127
Sièges.....121
Spécifications du moteur.....294
Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur.....294
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications.....294
Stationnement actif.....167
Dépannage du système.....170
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement.....170
Pilotage automatique dans la place de stationnement.....169
Utilisation du système d'aide au stationnement actif.....168
SYNC™.....323
Généralités.....323
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif.....71
Système antipollution 145
Autodiagnostics embarqués (OBD-II).....146
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....147
Système antivol passif.....71
SecuriLock®.....71
Système d'information sur les angles morts.....178
Système de surveillance des angles morts (BLIS®) avec alerte de circulation transversale.....178

Système de surveillance de la pression des pneus....283
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus....284
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus....284
Système d'alerte après impact....213

T

Tableau de spécifications des ampoules....253
Tableau de spécifications des fusibles....222
Boîtier à fusibles en amont....222
Boîtier de distribution électrique....222
Porte-fusibles de l'habitacle....225
Porte-fusibles du coffre à bagages....228
Télécommande....48
Clé d'accès intelligent....48
Clés à télécommande intégrée....48
Déclenchement de l'alarme de détresse....50
Démarrage à distance....50
Localisateur de véhicule....50
Remplacement de la pile....49
Téléphone....405
Commandes vocales de téléphone....410
Couplage de téléphones additionnels....406
Couplage initial de votre téléphone....406
Établissement d'un appel....407
Messagerie texte....408
Options du menu de téléphone....407
Réglages du téléphone....409
Répondre à un appel....407
Témoin et carillon de ceinture de sécurité....33
Conditions de fonctionnement....33
Témoins et indicateurs....93
Antibrouillards – Avant....95
Antipatinage et contrôle de stabilité....96
Avertissement de basse pression des pneus....95
Bas niveau de carburant....95
Batterie....94
Bouclage de la ceinture de sécurité....95
Clignotant....94
Désactivation de l'antipatinage / contrôle de stabilité....96
Feux de route....95
Feux de stationnement....95
Freins antiblocage....94
Huile moteur....95
Information....95
Régulateur de vitesse....94
Sac gonflable – Avant....94
Système de freinage....94
Système de surveillance des angles morts....94
Témoin d'anomalie du moteur....95
Toit ouvrant....90
Fonction de rebond....91
Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération....91
Ouverture et fermeture du pare-soleil....90
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent....91
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant....90
Traction d'une remorque....196
Répartition de la charge....196
Transport de charge....185
Transport du véhicule....203

U

Utilisation de chaînes à neige....282
Utilisation de l'antipatinage....162
Messages et témoins du système....162
Utilisation de la reconnaissance vocale 325
Démarrage d'une session vocale....325
Interaction et rétroaction du système....326
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance....55